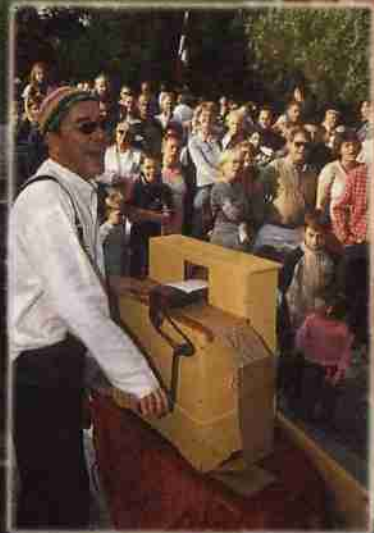


Rezé pratique

Guide annuaire



Hôtel de Ville, place J.-B. Daviais

819 - 2003

100 Rezé. 02 40 84 43 84.



LYCÉES
NOTRE-DAME



☎ **02 40 32 87 87**

FAX **02 40 32 32 10**

PROPOSENT :

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL PRÉPARANT AUX :
- BACCALAURÉATS L, ES, S SECTION EUROPÉENNE
UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PRÉPARANT AUX :
3^e VOCATION PROFESSIONNELLE

• **BEP**

VENTE ACTION MARCHANDE
MÉTIERS DU SECRÉTARIAT
MÉTIERS DE LA COMPTABILITÉ

• **BAC PROFESSIONNEL**

SECRÉTARIAT
COMPTABILITÉ
COMMERCE
SERVICE ACCUEIL

• **BAC PRO EN L.A.N**

COMMERCE
SERVICE ACCUEIL

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

RENSEIGNEMENTS :

L.E.P. : 50, RUE JEAN-JAURÈS
B.P. 14 - 44401 REZÉ Cedex

L.E.G. : RUE GENDRON
B.P. 14 - 44401 REZÉ Cedex

Océane
centre commercial



E.LECLERC

PRÊT À PORTER
CHAUSSURES - MAROQUINERIE

Prêt-à-porter homme
Prêt-à-porter homme/femme
Prêt-à-porter femme
Prêt-à-porter femme
Prêt-à-porter femme
Prêt-à-porter femme
Lingerie
Street-wear
Vêtements enfants
Articles de sport
Vêtements et chaussures enfants
Chaussures
Maroquinerie

CAFÉ - RESTAURANT

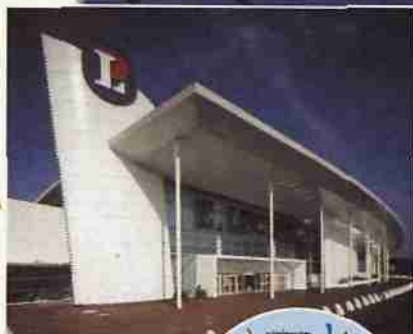
Bar
Bar-brasserie
Salon de thé
Cafétéria
Crêperie
Restaurant

SERVICES

Presse - Loto - Carterie
Développement photo
Loueur voyage
Banque
La Poste
France Télécom
Cordonniers/multi-service
Pressing
Mariage enfants
Espace enfants - Garderie

PARFUMERIE - BEAUTÉ - SANTÉ

Parfumerie
Serruys de Provence
Bijouterie Joaillerie/Montres
Optique
Pharmacie
Parapharmacie
Salon de coiffure mixte
Salon de coiffure mixte
DÉCO
Encadrement
La vie de château



Sortie 49

P 1500 PLACES



PÉRIPHÉRIQUE SUD
Sortie 49
PORTE DE REZÉ

Centre E.LECLERC OCEANE
Ouverture
du lundi au samedi
de 8 H30 à 21 H
Tél. 02 51 11 51 11

Galerie OCEANE
Ouverture
du lundi au samedi
de 10 H à 20 H 30

Sommaire



Urgences	p 7
Vie municipale	p 8
Découvrir la ville	p 17
La Communauté urbaine	p 23
Vie quotidienne	p 25
Les loisirs	p 55

Mots clés

A Agglomération	p 23	Établissements scolaires	p 32	P Parkings	p 53
Animaux	p 25	Économie	p 29	Permis de construire	p 54
ARC	p 55	Élections	p 30	Personnes âgées	p 43
Aria	p 56	Élus	p 8	Pharmaciens	p 48
Architecture	p 17	Emploi	p 31	Pompier	p 7
Armée	p 26	Enfance	p 40	Pôle de proximité	p 23
ARPEJ	p 61	Espaces verts	p 19	Police	p 7
Assistantes maternelles	p 40	État-civil	p 35	Pollution	p 7
Assistantes sociales	p 51	Étrangers	p 25	Population	p 20
Associations	p 26 et 62	F Fiscalité	p 36	Port de plaisance	p 59
B Balinière (centre musical)	p 55	G Gymnases	p 57	Poste	p 42
BaraKaSon	p 56	H Handicap	p 36	Prévention	p 42
Bus	p 54	Histoire	p 21	Relations internationales	p 15
C Centres socioculturels	p 60	I Hôtel de Ville	p 11	R Retraités	p 43
Cinéma	p 56	Information	p 37	Santé	p 44
Communauté urbaine	p 23	Jeunesse	p 41 et 61	Sécurité	p 42
Crèches	p 40	Jumelage	p 15	S Sport	p 57
Culte	p 29	J Justice	p 37	Stades	p 57
Culture	p 55	L Logement	p 38	Stationnement	p 53
D Déchets ménagers	p 26	M Maire	p 8	Stradivaria	p 56
Démocratie locale	p 12	Maison Radieuse	p 17	T Tourisme	p 17
E École municipale de musique et de danse	p 55	Maisons de retraite	p 43	Tramway	p 54
		Médecins	p 46	Transports	p 54
		Médiathèque	p 56	U Urbanisme	p 54
		Municipalité	p 8	Z Zone bleue	p 53
		Parcs	p 19		

Maison funéraire **LIMBERGER REZÉ**

Site de la Classerie - Tél. **02 40 75 10 51**

Pour être près de vous en ces moments difficiles.

Ouverture prévue Décembre 2003

AUDUSSEAU IMMOBILIER

Estimations - Ventes - Locations

Christophe AUDUSSEAU

Tél. : 02.51.70.00.82 - Fax : 02.40.32.88.13

christophe.audusseau@wanadoo.fr

3, av. de la IV^{ème} République - Place des Martyrs
44400 REZÉ

Annie CAUSSADE Architecte dplg

46, rue de la Maladrie 44120 UERTOU

Téléphone : 02 51 79 18 90 - Télécopie : 02 51 79 18 98

E-Mail : motec.nantes@wanadoo.fr

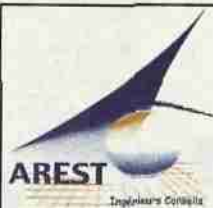
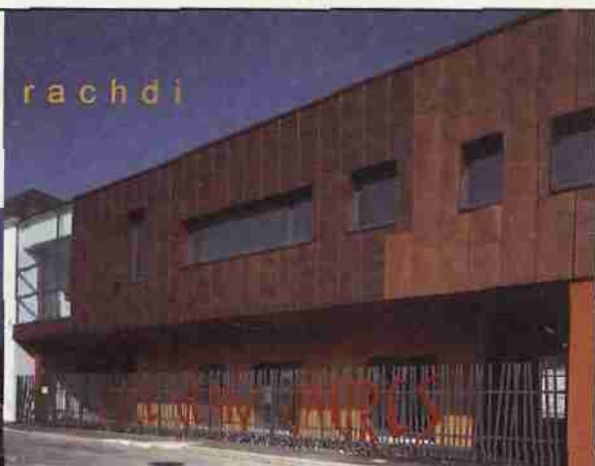
[mûrissage]

agence parent rachdi

34 rue Fouré - 44000 Nantes

tel 02 40 35 33 32 / fax 02 40 35 84 66

murissage.parent.rachdi@wanadoo.fr



AGENCE RÉGIONALE ÉTUDES STRUCTURES INGÉNIEURS CONSEILS

Études béton armé et charpente - Diagnostics structures

Études de renforcement de structures existantes - Assitance d'experts

Ouvrages de génie civil particuliers (station, usine des eaux)

CHOLET

46, rue Paul Bouyx

49300 CHOLET

Tél. 02 41 62 38 91

Fax 02 41 71 18 26

E-mail : ARESTCHOLET@wanadoo.fr

SIÈGE SOCIAL

NANTES

5, bd Vincent Gâche

44262 NANTES Cedex 02

Tél. 02 40 20 00 22

Fax 02 40 47 31 06

E-mail : ARESTNANTES@wanadoo.fr

ANGERS

81, rue des Ponts de Cé

49007 ANGERS Cedex 01

Tél. 02 41 47 44 33

Fax 02 41 47 40 00

E-mail : ARESTANGERS@wanadoo.fr



FORMA 6 S.A. D'ARCHITECTURE

10 rue des Stocks - BP 30209

44002 NANTES Cedex 1

Tél. 02 40 29 47 25 - Fax 02 40 29 40 50

e-mail : forma6@wanadoo.fr

Édito

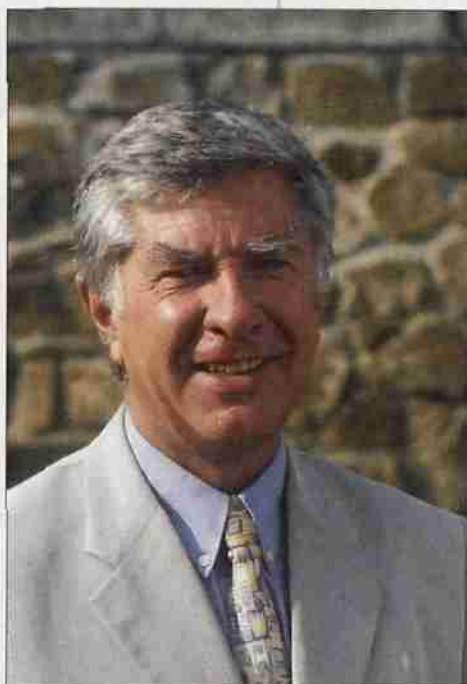
Vous avez entre les mains la nouvelle édition du guide pratique de la ville de Rezé, conçu pour vous accompagner le plus efficacement possible dans vos recherches et vos démarches. Il est distribué gratuitement en boîte aux lettres à tous les Rezéens.

Nouveaux habitants ou résidents de longue date y trouveront de nombreuses informations utiles soigneusement répertoriées.

En effet, ce guide qui fourmille de contacts, numéros de téléphone et adresses, a pour ambition de vous renseigner rapidement sur les prestations proposées par les services municipaux, les associations, organismes et partenaires qui participent à la vie locale.

De quoi faciliter la vie de chacun. Je vous souhaite à tous de faire bon usage de ce guide pratique et je vous invite aussi à vous rendre régulièrement sur le site web de

la Ville : www.mairie-reze.fr A cette adresse, vous retrouverez en effet les informations de ce guide régulièrement mises à jour, ainsi qu'une multitude de renseignements complémentaires liés, par exemple, à l'actualité de la vie rezéenne, aux activités des associations, aux démarches administratives.



**Gilles Retière,
maire.**

Pour contacter le Maire et les services municipaux, vous pouvez correspondre :

- **par courrier postal :**
M. le Maire, Hôtel de Ville, Place J.-B. Daviais,
BP 159, 44403 Rezé Cedex.
- **par courrier électronique :**
administration@mairie-reze.fr
- **par téléphone :** 02 40 84 43 84
(renseignements accueil mairie)
- **par fax :** 02 40 84 43 55.



Optic 2000

Éric LECOMTE

55, avenue de la Libération
44400 REZÉ-LES-NANTES
 Tél. 02 40 75 40 47



GRATUIT

Une 2^{ème} paire avec progressifs solaires !
 Pour tout achat de lunettes avec verres progressifs, OPTIC 2000 vous offre
 une 2^{ème} paire avec progressifs solaires à choisir avec la collection 2^{ème} paire.

L'Aquarelle - Gastronomie et Tradition

Spécialités de foie gras, de saumon fumé, de poissons cuisinés. Cuisine du marché.

33, rue du Général Leclerc - Trentemoult 44000 REZÉ - Zone Atout Sud
 Tél. 02 40 75 18 33 - Fax 02 40 32 31 80

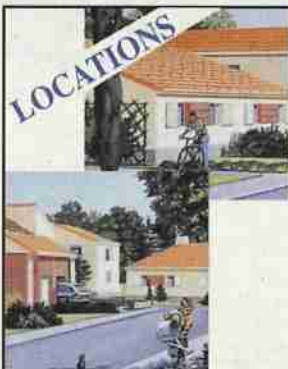
DIFAatlantic
C'est champion!



Concessionnaire
RENAULT
REZÉ
 ☎ 02.40.84.49.49



RENAULT



La Closerie des Ombrages

à REZÉ

- Accès Rue Maurice Jouaud -

Maisons (T3 - T4) / Appartements (T2 à T5)
 disponibles à partir de Juillet 2003

Contactez-nous !


FRANCE TERRE
 www.france-terre.fr

02 40 20 04 44

3, rue Célestin Freinet
 44200 NANTES



Urgences



Pompiers :

composez le **18**.

- Caserne sud-Loire, 8 r de l'Île Macé. 02 40 37 87 49.
- Caserne de Nantes, 37 r du Mal Joffre, 02 40 37 85 85.

Police :

composez le **17**.

- Commissariat : 8 r de Touraine. 02 51 11 23 00.
- Gendarmerie : 4 r P. Brossolette. 02 40 75 65 26.

Urgences médicales :

composez le **15**.

- Médecins de garde, 02 40 04 24 64, pour les nuits de 20 h à 8 h et le week-end du samedi 14 h au lundi 8 h, et jours fériés.
- SAMU. 02 40 08 22 22.
- SOS Médecins, Nantes, 02 40 50 30 30.
- SOS Kiné, Nantes, 02 40 58 69 99.
- Centre anti-poison, Angers. 02 41 48 21 21.
- Centre anti-poison, Rennes. 02 99 59 22 22.

Pollution

Cellule opérationnelle de prévention des risques, caserne du Commandant Gouzé, 37 r Mal Joffre, Nantes. 02 40 37 85 54 ou 02 40 37 85 61, 24 h/24.

Dépannage sinistres :

- Gaz, 0810 433 444.
- Électricité, 0810 333 244.
- Eau, 02 40 13 11 11.
- Assainissement, égouts, éclairage public, voirie : s'adresser aux pompiers.
- France Télécom : composez le 1013.

Suivez en direct
les décisions du
Conseil municipal



Les séances sont ouvertes au public ⁽¹⁾

Les séances sont annoncées par la presse municipale
et la presse locale qui en publie généralement l'ordre
du jour quelques jours avant le conseil.

Les portes de la mairie ouvrent dès 18 h 45
les jours de séance.

(1) article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Renseignements :
accueil de la mairie 02 40 84 43 84.



La vie municipale



Le conseil municipal a été installé le 17 mars 2001. Il compte 39 élus.

La municipalité

Le Maire



Gilles Retière (PS) préside le conseil municipal. Il est responsable de l'administration de la commune : gestion du patrimoine, préparation et exécution du budget, nomination du personnel. Il exerce des pouvoirs de police et il est chargé d'exécuter les lois et règlements de l'État. Le Maire de Rezé est 4^e vice-président de la Communauté urbaine de Nantes, délégué à l'urbanisme et à l'habitat sur 24 communes.

Les adjoints



• **Dominique Mérel (PS)**. 1^{re} adjointe chargée de la politique de la ville, de la tranquillité publique et de la communication. Collabore avec le Maire sur tous les dossiers.



• **Gérard Allard (PS)**. Chargé de l'urbanisme et du développement durable.



• **Mireille Richeux-Donot (PS)**. Chargée de la coordination des élus de quartier et de la démocratie locale.



• **Danièle Daunis-Féraud (PS)**. Chargée de la solidarité et de la vie sociale. Déléguée au quartier de Trentemoult et Haute-Ile.

Suite de la présentation des élus ►



• **Yann Vince (PC)**. Chargé des espaces verts et des espaces naturels. Conseiller à la Communauté urbaine.



• **Loïc Simonet (Les Verts)**. Chargé de la voirie et des espaces publics.



• **Annie Nicolas-Guillet (PS)**. Chargée de l'éducation et des loisirs des jeunes citoyens.



• **Hubert Richard (PS)**. Chargé des sports et de la vie associative.



• **Éric Buquen (PS)**. Chargé de la culture.



• **Alain Coutant-Nevoux (PS)**. Chargé des finances. Délégué au quartier de la Blordière.



• **Éric Plumer (PS)**. Chargé du logement et des bâtiments communaux.

Les conseillers municipaux



• **Joëlle Patron (PC)**. Chargée de la santé et des personnes âgées.



• **Maryse Dejours (PS)**. Déléguée à la politique d'insertion et au quartier du Bourg/Zola-Barbusse.



• **Jean-Yves Nicolas (PS)**. Chargé de la gestion du personnel communal. Délégué à la restauration municipale et au quartier du Château/Landreau/Trocadière.



• **Marie-Ange Gallais (PS)**. Déléguée à la vie associative, au suivi du budget communal et au quartier de Ragon.



• **Aline Conan (PS)**. Déléguée au quartier Houssais/Chêne-Creux/Trois Moulins.



• **Alain Guiné (PS)**. Conseiller à la Communauté urbaine, membre du Bureau de la Communauté urbaine.



• **Jacques Floch (PS)**. Délégué pour les relations avec les associations d'anciens combattants.



• **Jean-Paul David (PS)**. Conseiller à la communauté urbaine.



• **André Marti (PS)**. Délégué aux relations internationales et au quartier du Bourg/Zola Barbusse. Conseiller à la Communauté urbaine.



• **Françoise Le Troadec (Les Verts)**. Déléguée aux cheminements piétonniers, au tourisme, à la préservation et à la valorisation du patrimoine végétal et bâti.



• **Patrick Jouan** (PC).
Délégué à l'animation de la
vie quotidienne des enfants
et des jeunes.



• **Sylvie Desportes** (PC).
Déléguée au quartier
Houssais/Chêne-Creux/
Trois Moulins.



• **Michèle Kerguelen**
(sans étiquette).



• **François Simon**
(Les Verts). Délégué au
quartier de Pont-Rousseau/
Saint-Paul. Conseiller
à Communauté urbaine.



• **Malika Tararbit**
(sympathisante PS).
Déléguée au quartier de
Pont-Rousseau/Saint-Paul,
et au suivi des musiques
jeunes.



• **Gilles Le Masle** (UMP).



• **Fabienne Boureau** (UDF).



• **Nadine Bihan** (Les Verts).
Déléguée au dévelop-
pement de la démocrat-
ie participative et à la sécurité
routière.



• **Samuel Landier** (PS).
Délégué à l'insertion des
personnes handicapées,
au suivi des relations avec
les collèges, lycées et
établissements de forma-
tion post-baccalauréat.



• **Philippe Seillier** (UMP).
Conseiller à la
Communauté urbaine.



• **Véronique Boinot-
Bonnet** (sympathisante PS).
Déléguée aux centres
socioculturels, au suivi
de la sédentarisation et du
terrain d'accueil des gens
du voyage.



• **Véronique Olivier**
(sympathisante PC).
Déléguée aux permis de
construire.



• **Antoine Gautier** (UMP).



• **Chantal De la Roche**
(sans étiquette).



• **Christine Coutant** (PS).
Déléguée à l'accueil et
à l'éducation des jeunes
enfants, et au quartier
de Ragon.



• **Bérangère Musseau**
(sympathisante PS).
Déléguée aux relations
internationales.



• **Stéphane Cousin** (UMP).

Les compétences

- Action sociale
- Bâtiments municipaux
- Cimetières
- Circulation et stationnement (zone bleue)
- Culture (lecture publique, musique, diffusion de spectacles...)
- Écoles maternelles et élémentaires publiques
- État-civil
- Espaces verts
- Formalités administratives
- Loisirs
- Logement social (enregistrement des demandes)
- Marchés
- Permis de construire (instruction et suivi)
- Personnes âgées
- Petite enfance
- Santé
- Sécurité et ordre public
- Sécurité routière
- Vie associative et sportive

Pour tout renseignement :

Mairie de Rezé, place Jean-Baptiste Daviais, BP 159, 44403 Rezé cedex.
Tél. 02 40 84 43 84.
administration@mairie-reze.fr

Les services municipaux

A l'Hôtel de ville,
pl J.-B. Daviais, BP 159,
44403 Rezé Cedex.
02 40 84 43 00

administration@mairie-reze.fr

Pour joindre un interlocuteur :

02 40 84 43 00 ;

Pour des renseignements :

02 40 84 43 84. ▼

- Accueil urbanisme, 02 40 84 42 68.
- Centre Communal d'Action Sociale, 02 40 84 45 41.
- Communication, 02 40 84 42 59 ; Reprographie, 02 40 84 29.
- Documentation, 02 40 84 43 14.
- Espaces verts et environnement,
- Finances et comptabilité
- Formalités administratives, 02 40 84 42 02.
- Informatique
- Insertion, 02 40 84 43 70.
- Logement, 02 40 84 42 94.
- Marchés publics, 02 40 84 43 24.
- Ressources humaines, 02 40 84 45 33.
- Secrétariat des élus, 02 40 84 43 47.
- Secrétariat général, 02 40 84 42 98.
- Secrétariat parlementaire, 02 40 84 43 48.
- Services techniques, 02 40 84 42 27.

Horaires d'ouverture au public

- Accueil général, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30. Samedi de 9 h à 12 h.
- Centre Communal d'Action Sociale, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermeture à 15 h 30 tous les jeudis).
- Accueil urbanisme, du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

- Formalités administratives/état-civil, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h.
- Autres services : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

A l'Hôtel Grignon Dumoulin, pl J.-B. Daviais :

- Archives municipales, 02 40 84 42 56.
- ARPEJ-Rezé, 02 40 84 43 88.
- Caisse des écoles, 02 40 84 42 76.
- Éducation, 02 40 84 42 76 ou 45 28.
- Réglementation, 02 40 84 43 82.
- Sport et vie associative, 02 40 84 43 97 ou 43 85 ou 43 86.

Sur d'autres sites :

- Action culturelle, 2 bd Le Corbusier, 02 40 84 43 60.
- Agents d'enquêtes, 14 r M. Monnier, 02 40 84 43 53.
- Personnes âgées, 1 av W. Brandt, 02 51 70 29 00.
- Conseil Local de Prévention et de Sécurité, 02 40 84 42 36.
- Petite enfance, centre socioculturel du Château, 02 51 70 75 50.
- Relations internationales, 6 pl J.-B. Daviais, 02 40 84 43 80.
- Restauration municipale, r de la Guilloterie, 02 51 70 29 20.
- Service de la maintenance du patrimoine bâti, rue Le Carval, 02 40 84 51 80.
- Service juridique, 2 bd Le Corbusier, 02 40 84 42 55.
- Service achats, 9 r L. Macé, 02 40 84 42 16.
- Service des fêtes, 7 r Joseph et Julien Leclerc, 02 40 13 87 29.



La consultation des habitants



Le conseil consultatif de Rezé-centre au travail.

Service municipal de la Communication et de la Démocratie locale
Hôtel de Ville.
02 40 84 42 59
communication@
mairie-reze.fr

Les réunions publiques

La municipalité organise régulièrement des réunions publiques afin d'informer au mieux les Rezéens et les consulter régulièrement : réunions thématiques par grand quartier ou de concertation avec des riverains (projet immobilier ou de voirie). Des débats publics, des rencontres d'accueil des nouveaux Rezéens, des expositions ou des visites de chantier en présence des riverains sont, notamment, mis en place. Une occasion pour habitants et élus de se rencontrer.

Les conseils consultatifs de quartier

Présentation

C'est la grande nouveauté en matière de démocratie locale. Ces conseils ont pour but de faire remonter les besoins de tel

ou tel quartier au niveau de la municipalité ; ils donnent aussi leur avis sur les projets qui les concernent directement. On peut donc y découvrir la vie de son quartier, de même que celle de la commune, et donner des points de vue sur différents projets : aménagements urbains, services publics, vie associative, transports... Les propositions des conseils de quartier sont ensuite étudiées par les services chargés de chaque projet.

Toute personne volontaire, habitant un quartier ou y exerçant une activité professionnelle ou associative, peut postuler à ces conseils consultatifs lors de leur renouvellement tous les deux ans. Tous sont désormais mis en place. Pour constituer chaque conseil, il est tenu compte d'un équilibre entre les différentes rues des quartiers, entre hommes et femmes, et entre anciens et jeunes (même adolescents). La durée de ces premiers conseils est fixée à deux ans, pour permettre à la fois une certaine stabilité et une évaluation avant renouvellement. Y participer suppose d'assister à une réunion par trimestre au minimum, avec, bien sûr, des variantes selon les quartiers et leur actualité.

Périmètre

7 conseils consultatifs de quartier ont été créés dans chacun des 7 grands quartiers de la ville.

- **Pont-Rousseau/Saint-Paul** (le Léard, la Carterie, Saint-Paul, le Pront, Fontaine-Launay, les environs des places du 8 Mai, Sémard et Martyrs, la Barbonnerie, Sèvre). A noter : les habitants de Haute-Ile peuvent choisir de participer au conseil de quartier de Pont-Rousseau ou à celui de Trentemoult-les-Iles. Les habitants de la Balinière et des Trois-Moulins peuvent choisir de participer au conseil de la Houssais, ceux de la Basse-Lande, de la Volière et du Chêne-Gala au conseil du quartier Jaunais-Blordière. *Mise en place : décembre 2001.*

- **Ragon** (la Malnoue, la Bauche-Thiraud, le Genétais, Praud, la Carrée, le Chatelier, les Bertineries, l'Aufrère, le Moulin des Barres, les Chapelles). Les habitants du Clos-des-Iles et du Chêne-Creux peuvent participer à ce conseil ou à celui de la Houssais. Les habitants de la Lande Saint-Pierre peuvent choisir de participer au conseil du quartier Jaunais-Blordière. *Mise en place : janvier 2002.*

- **Trentemoult-Les-Isles** (Trentemoult, Basse-Ile, Haute-Ile, Norkieuse, Atout Sud). A noter : en raison de la configuration des lieux et des habitudes, les habitants de Haute-Ile peuvent participer soit au conseil de quartier de Trentemoult-les-Isles, soit à celui de Pont-Rousseau. *Mise en place : février 2002.*

- **Château** (le Château de Rezé, les Mahaudières, la Trocardière, le Landreau, le Moulin à l'Huile). *Mise en place : avril 2002.*

- **Jaunais-Blordière** (l'Ouche-Dinier, la Blordière, la Morinière, le Jaunais, la Chaussée). Les

habitants des secteurs Chêne-Gala, Basse-Lande et Volière peuvent aussi postuler au conseil du quartier Pont-Rousseau et ceux de la Lande Saint-Pierre au conseil du quartier Ragon. *Mise en place : juin 2002.*

- **Houssais** (les Trois-Moulins, la Classerie, la Gagnerie, Clos-des-Iles, la Balinière, Jaguère, rue de l'Aérodrome, le Chêne Creux, la Houssais). Les habitants de la Balinière et du Chêne-Creux ont le choix de postuler au conseil de la Houssais ou à celui de Pont Rousseau et ceux du Clos-des-Iles au conseil de Ragon. *Mise en place : septembre 2002.*

- **Rezé Centre** (le Bourg, la Maison Radieuse, la Croix-Médard, l'Ouche-Farno, Saint-Lupien, Zola-Barbusse, le Port-au-Blé). *Mise en place : novembre 2002.*

Les élus de quartier

Problèmes de voisinage, de locaux, de travaux... Les sujets sont variés et différents d'un endroit à l'autre de la commune. Les élus de quartier sont à l'écoute des souhaits et questions des habitants, des associations, des directeurs d'école, des bailleurs sociaux, de tous ceux qui sont domiciliés dans un quartier ou le font vivre. Ce qui compte, c'est apporter des solutions aux questions posées.

Chaque mois, les élus de quartier tiennent une permanence. Les heures de permanence sont annoncées dans la presse municipale.



Bourg/Zola-Barbusse :

Maryse DEJOURS et André MARTI, Maison de quartier, r Vêga.



Château/Landreau/Trocardière :

Jean-Yves NICOLAS, centre socioculturel du Château, allée de Touraine.



Houssais/Chêne-Creux/Trois Moulins :

Aline CONAN et Sylvie DESPORTES, Maison de quartier, 38 av. de la Houssais.



Ouche-Dinier/Blordière/Jaunais :

Alain COUTANT-NEVOUX, centre socioculturel Blordière-Jaunais, 3 square du Jaunais.



Pont-Rousseau/Saint-Paul :

François SIMON et Malika TARARBIT, 8 rue J.-B. Vigier.



Ragon :

Marie-Ange GALLAIS, centre socioculturel de Ragon, 9 rue du Vivier ; Christine COUTANT, salle du Genétais, rue Cassiopée.



Trentemoult/Haute-Ile :

Danièle DAUNIS-FÉRAUT, Maison des Isles.

Pour joindre votre élu de quartier : 02 40 84 43 47.

Le CESC

Conseil économique et social communal (CESC)

Hôtel de Ville, pl J.-B. Daviais. 02 40 84 42 59.

Créé en 1992 - une première pour une commune - le Conseil économique et social communal (CESC) est composé de 55 personnes représentatives des «forces vives de la cité» : habitants, représentants de syndicats et d'associations sont désignés pour trois ans.

Avant d'engager certaines actions, la municipalité sollicite régulièrement l'avis du CESC sur des sujets d'intérêt communal ou intercommunal : l'insertion et l'emploi, la politique culturelle, la scolarisation de l'enfant dès l'âge de deux ans, le sport de masse et le sport de haut niveau, la problématique de sécurité, la publicité dans la ville, etc.

De son côté, le CESC demande parfois à la Ville d'étudier des sujets précis : la fiscalité, les dépenses budgétaires. Enfin, le Comité assiste, plusieurs fois par an, à des séances d'information spécialisée proposées par la Ville : la révision du plan d'occupation des sols, le tri sélectif des déchets ménagers, le contrat local de sécurité, etc.

Fort d'une vision globale et non partisane des dossiers, le CESC est devenu un partenaire privilégié du débat local et des enjeux d'agglomération.

Les relations internationales

Service municipal de la Coopération et des relations internationales
6 place J.-B. Daviais.
02 40 84 43 80
relinternat@mairie-reze.fr

Missions :

coordination des relations internationales de la Ville, suivi des dossiers de coopération, appui à l'Office municipal des jumelages et des relations internationales (OMJRI).

Organisme officiel : l'Office municipal des jumelages et des relations internationales (OMJRI),
02 40 84 43 80.

Association loi 1901, réunit les habitants, les associations et la municipalité, autour d'actions de jumelage, de solidarité et de coopération, suivant la charte des villes jumelées.

Les villes avec lesquelles Rezé est jumelée ou conduit des actions de coopération :

• Saint-Wendel (Allemagne)

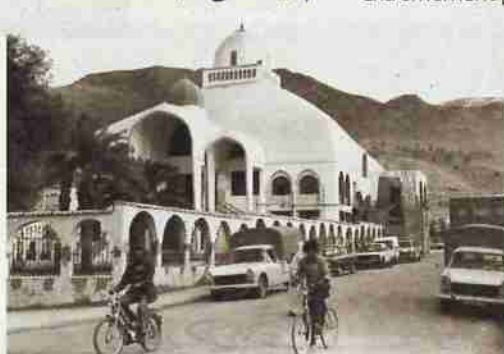
Proche de Sarrebrück, Saint-Wendel compte 35 000 habitants. C'est le plus gros pôle économique, culturel et



administratif du nord de la Sarré. Son centre historique accueille de nombreux touristes et ses racines plongent jusqu'à l'époque mérovingienne. C'est le premier jumelage de Rezé, dans la perspective de la réconciliation d'après-guerre.

Grâce aux amitiés qui se sont construites au fil du temps, les échanges entre les habitants de Rezé et de Saint-Wendel se poursuivent aujourd'hui au-delà des manifestations liées au jumelage. Le 30^e anniversaire du **jumelage officiel (1973)** a été fêté en mairie de Rezé le 1^{er} novembre 2002.

• Aïn Defla (Algérie) ▾



Aïn Defla (traduction : la source aux lauriers) est une cité de 60 000 habitants. La moitié d'entre eux a moins de 20 ans. Située à 180 km d'Alger, la ville a été détruite en partie en 1984, au moment du terrible tremblement de terre qui a ravagé El Asnam.

Dans un contexte politique difficile, les actions de coopération sont suspendues. Néanmoins, plusieurs manifestations ont lieu dans le cadre de l'Année nationale de l'Algérie, en 2003.

Jumelage officiel : 1983.



• Camps de réfugiés sahraouis (sud-ouest algérien) ▲

Depuis 1975, une partie de la population du Sahara occidental est en exil dans le désert algérien, au sud de Tindouf. Immenses villages de toile installés au milieu du désert où seuls les dispensaires, les écoles et les administrations sont en brique. Les conditions de vie y sont extrêmement précaires et difficiles en raison des conditions climatiques (hiver glacial, été torride).

Un référendum d'auto-détermination, sous l'égide de l'ONU, doit

avoir lieu pour que la population se prononce pour l'indépendance du territoire du Sahara occidental ou pour son rattachement au Maroc. Des projets se développent autour de collaborations diverses dans les domaines sanitaires et scolaires, et autour de l'accueil d'enfants sahraouis.

Une délégation rezéenne s'est rendue sur place en avril 2002. Elle y a rencontré les plus hautes autorités du peuple sahraoui. **Début des relations : 1983.**



• Diawar (Sénégal) ▲

Village de 2 000 habitants au nord du Sénégal, près du fleuve. Les habitants vivent de la culture du riz et de la pêche. La vie sociale, culturelle et économique y est très active. Elle a changé grâce à l'action solidaire des villageois, de l'association des Amis de Diawar et de la ville de Rezé. L'école de Diawar est un établissement pilote du Sénégal. En cours de reboisement, le village est désormais doté d'eau potable, d'une maternité convenablement équipée et d'un jardin scolaire productif. Reste un problème majeur : l'installation de l'électricité.

Dans le cadre de cette coopération, l'Association des amis de Diawar est associée à l'OMJRI. Une délégation rezéenne s'est rendue au Sénégal fin octobre 2002. **Début du partenariat et des échanges : 1986.**

• Dundalk (Irlande) ▼

Capitale du comté de Louth, Dundalk est une ville d'environ 30 000 habitants, fondée



au XII^e siècle. Poste clé sur la route du nord et place forte de l'occupant anglais, son histoire est une longue suite confuse de batailles et de sièges.

Sa situation stratégique proche de la frontière, à mi-chemin entre Belfast et Dublin, a fait d'elle un lieu d'importantes rencontres historiques entre le Nord et le Sud. De nombreuses industries s'y sont développées dans le domaine agroalimentaire, dans celui des produits manufacturés et de la haute technologie. Des échanges réguliers ont lieu entre les deux villes jumelées autour de projets culturels et linguistiques. **Jumelage officiel : 1990.**



• Villa El Salvador ▲ (Pérou)

Une nuit de mars 1971, au sud de Lima, dans le désert, quelques familles s'installent clandestinement et construisent des abris de fortune : Villa El Salvador était née. Aujourd'hui, la ville compte

300 000 habitants. 70 % d'entre eux ont moins de vingt-cinq ans. Eau, habitat, emploi, jeunesse, santé : les défis à relever sont nombreux, dans un contexte économique et politique complexe.

Ce jumelage coopération a permis la réalisation de projets de développement à Villa El Salvador : eau (1985/1991), densification de l'habitat (1991/1995), maison des jeunes, santé, formation professionnelle, mise en place de centres de loisirs et prévention de la maltraitance.

Jumelage officiel : 1991.

• Ineu (Roumanie) ▼



A 50 km au nord-est d'Arad et proche de la frontière hongroise, Ineu compte 13 000 habitants. L'agriculture et l'élevage y sont prospères. À côté des métiers traditionnels du bois et de l'osier, les secteurs du textile et de la métal-

lurgie se développent. Le lycée assure un enseignement général et technique de bon niveau.

Ces dernières années, une coopération plus étroite s'est développée

entre Ineu et Rezé, au niveau des échanges scolaires et de la formation professionnelle. Action soutenue par la ville en 1999 : mise en place d'une radio locale. Premières visites à l'automne 1994. **Jumelage officiel : mai 2003.**

Découvrir la ville

Tourisme

Bâtiments remarquables

La Maison Radieuse. ➤

1955. Architecte :
Le Corbusier.
Édifice mondialement connu, la
Maison Radieuse est une réfé-
rence par sa conception et ses
innovations d'alors : école
maternelle sur le toit, apparte-
ments en duplex, brise-soleil,
parc, commerces, etc. Visite
d'un appartement témoin sur
RDV. Renseignements auprès
de l'accueil de la mairie :
02 40 84 43 84.

Église du Rosaire.

1960. Rue Alsacé Lorraine.
Architecte : Jean Rouquet.
Édifiée par un « disciple » du
Corbusier, cette église est
remarquable par sa sobriété, sa
conception en pente et contre-
pente et sa charpente en lamel-
lé-collé, technique peu utilisée
en France à l'époque.

Résidence HLM des Cap-Horniers.

1986. Trememoult.
Architecte :
Dominique Perrault.
Un bâtiment étonnant et
inventif par celui qui allait deve-
nir l'un des plus grands archi-
tectes de sa génération.
Depuis, Dominique Perrault a
signé des édifices prestigieux,
notamment la Très Grande
Bibliothèque de France.

Hôtel de ville.

1989. Architecte : Alessandro
Anselmi.



Le génie du Romain A. Anselmi est d'avoir réalisé à la fois une œuvre d'architecture et d'urbanisme. Il a rassemblé des bâtiments épars et hétérogènes pour construire un véritable « morceau de ville ». Une conception qui, malgré les critiques de détails que l'on peut faire à tout édifice, situe l'hôtel de ville parmi les grandes œuvres architecturales de ce pays. Il accueille d'ailleurs, tout comme la Maison Radieuse qu'il met en scène, des visiteurs du monde entier.

Médiathèque Diderot.

1991. Architecte :
Massimiliano Fuksas.
L'œuvre de M. Fuksas se situe
dans l'ancienne église Saint-

André, bâtiment étonnant de
Jean Chenieux (1964).
L'architecte italien a respecté le
cube d'origine en lui adjoignant
une enveloppe de verre,
une mezzanine et une galerie
d'art, en zinc noir mat.

Les villages

Impossible de terminer cette
revue d'architecture sans citer
trois sites, trois types de
construction qui font partie
intégrante du patrimoine his-
torique, social et affectif de
Rezé.

• Trememoult et la Haute-Ile :

les villages de la Loire
Ces deux quartiers en bord de
Loire, à l'architecture typique
des îles du Ponant, sont
uniques par leur couleur, leur
ambiance, l'enchevêtrement

BRICOLAGE - CONSTRUCTION

DÉCORATION - JARDINAGE

LEROY MERLIN

...et vos envies prennent Vie!

Nous sommes heureux
de vous accueillir du
lundi au samedi de 9^h à 20^h

Centre Commercial Atout Sud
Route de Pornic - NANTES REZÉ

Tél. 02 51 70 77 77

Fax 02 40 84 12 41

BEAUPERE-MONNIER
IMMOBILIER

VENTE - LOCATION - GÉRANCE
SYNDIC DE PROPRIÉTÉS



CNAB



Tél. 02 40 75 68 72

Fax 02 40 04 10 79

Place de la Renaissance

44400 REZÉ Cédex



COMPOUNDS - PREFORMES



**PREFORMES
P.E.T.
ET**



COMPOUND P.V.C.

POUR FABRICATION DE BOUTEILLES ET FLACONS

3, RUE DE L'ILE MACÉ
44412 REZÉ CEDEX — FRANCE

TÉL. [33] 02 40 05 09 37 - FAX [33] 02 51 70 01 55

des rues et les escaliers de pierre - souvenirs des grandes crues d'antan. Appartient également à ce style, le village du Port-au-Blé autrefois ligérien et aujourd'hui inséré dans le bâti de la ville.

• Les hameaux

Les Chapelles, Ragon, l'Aufrère, etc., étaient autrefois des petits hameaux. Aujourd'hui fondus dans le tissu urbain, ils ont gardé l'architecture des bâtiments anciens qui témoignent du passé rural de la ville. Un règlement spécial, inscrit au Plan d'occupation des sols, préserve la personnalité de ces anciens «villages».

• Les Castors de la Balinière et du Landreau

Issus d'un mouvement ouvrier né à Saint-Nazaire, les Castors regroupaient des adhérents qui ont construit eux-mêmes leur maison. Leur architecture est à l'image de la ville de l'époque : solidaire, ouvrière, solide et modeste, mais entretenue avec beaucoup de soin. Les premières maisons ont été édifiées à la Balinière en 1950. Elles témoignent encore aujourd'hui d'une période historique : la construction d'après-guerre.

Événements

• Terra Incognita (mars, tous les deux ans, années impaires)

Ce festival est dédié aux musiques de la Méditerranée mais aussi au théâtre, contes, danse, etc. Avec le concours des habitants du quartier du Château.

• Tournoi International cadets de football (week-end de Pâques)

Près de 300 joueurs participent à cette compétition qui fête sa 20^e édition en 2004.

• Les mots passants (octobre/juin)

Point d'orgue de ces manifestations autour de l'écrit et de la lecture : la Nuit de l'écriture (en juin).

• Le Rezé Basket International (week-end de la Pentecôte)

Le RBI réunit les meilleures joueuses cadettes de la discipline. Huit nations sont généralement représentées.

• Rezé les couleurs (juin, tous les deux ans, années paires)

Les habitants sont invités à habiller leur quartier dans la couleur qui leur a été attribuée. Pique-niques de rues, concerts, rencontres conviviales marquent cette fête de ville, dont la 1^{re} édition a eu lieu en 2002.

• Forum des associations (début septembre)

Un rendez-vous dont profitent les Rezéens pour s'inscrire à une discipline ou se faire une opinion sur une discipline à partir des démonstrations proposées.

• Régates de Trentemoult (fin septembre)

Plus que centaines, les Régates organisées par le Centre nautique Sèvre et Loire, attirent chaque année plusieurs milliers de personnes.

• Fête du quai Léon Sécher (octobre)

Initiée par les habitants, avec le soutien de la Ville et de plusieurs associations, la fête a lieu dans un quartier typique des bords de Sèvre.

Adresses utiles

• Syndicat d'initiative de Trentemoult,

Maison des Isles.

02 40 84 24 80

ou 02 40 05 45 55.

• Office du tourisme de Nantes Atlantique, pl du Commerce, Nantes. 02 40 47 04 51, ou 7 r Valmy, Cité des Congrès. 02 40 20 60 00.

Espaces verts

Parcs

Plusieurs plaquettes et dépliants décrivant les itinéraires de balades et randonnées ont été édités par la ville. Ils sont disponibles en mairie.

• Parc des Mahaudières, rues Lemerle et Plancher.

Ce vaste plateau de 2,9 ha est aménagé pour la promenade, le repos et les jeux. Les magnolias y sont à l'honneur.

• Parc de la Balinière, rue de la Balinière.

Couvrant 1,6 ha, ce jardin à la

française présente une magnifique collection de roses.

• Parc de la Morinière, entre les bords de Sèvre et la rue J.-B Vigier.

Ce parc offre ses trois hectares de verdure, de fleurs, d'arbres pour le plaisir et le repos.

• Parc de La Carterie, à l'angle des rues Chupiet et Brossolette.

Le doyen des parcs rezéens offre un espace calme de 7 000 m². Bassin aux nénuphars, bancs publics, jeux pour enfants.



Promenades et randonnées

• Bords de Sèvre

La ville a acquis la quasi-totalité des rives de Sèvre et l'on peut s'y promener le long de l'eau, du barrage de Pont-Rousseau jusqu'à Vertou, par les promenades « Saint-Wendel » et « Aïn Defla ».

• Bords de Loire

Les bords de Loire, de la Haute-Île à Trentemoult, offrent la possibilité de visiter des quartiers pittoresques, avec points de vue exceptionnels sur le port de Nantes. Une promenade au cœur de ces villages de la Loire est proposée aux marcheurs et flâ-

neurs. Un dépliant est disponible en mairie.

• Le sentier de la Jaguère

Une très agréable randonnée de 4,2 km aménagée le long du ruisseau qui délimite les communes de Rezé et Bouguenais. Idéal pour les promeneurs et les VTT, le parcours peut être prolongé jusqu'au Port-au-Blé par la promenade qui longe désormais le boulevard de Gaulle et jusqu'à Trentemoult. Accès possibles par le village du Genétais, le parking St-Lupien ou la Trocardière.

• Pont-Caffino

A vingt kilomètres de Rezé, le centre de loisirs de Pont-

Caffino, créé par quatorze communes dont Rezé, propose aux flâneurs ses huit hectares d'espaces naturels au bord de la Maine.

• Le tour de Rezé à pied

Boucle de plus de 15 km via les sentiers de la Jaguère, le village du Genétais, la rue de la Bauche-Thirault, le village des Chapelles, les rues de la Robinière et de la Gabardière, le chemin du Jaunais, le Chemin Bleu, le quai Léon Sécher, les promenades Saint-Wendel et Aïn-Defla, le quai de la Verdure, le quartier Pont-Rousseau, la promenade du Port-au-Blé, Saint-Lupien, la promenade Dundalk.

Démographie

Au recensement de 1999, la ville de Rezé compte 36 455 habitants (en augmentation de 9 % par rapport au précédent recensement de 1990). Ci-après, la répartition par grand quartier :

Blordière

4 767 personnes (13,4 % de la population de la commune). La population du quartier est en légère progression : l'augmentation de 152 habitants s'est faite sur les secteurs proches de l'ancienne RN 137, sur la Chaussée et le Jaunais.

Le Château

6627 personnes (18,7 %). Si la population progresse très légèrement (107 habitants supplémentaires), cette évolution est fortement contrastée : hausse dans la partie ouest, à dominante pavillonnaire ; baisse dans la partie est, à dominante de collectifs.

La Houssais

6 525 personnes (18,4 %). L'apport de population (+ 488 habitants) est significatif à l'ouest du quartier, sur la Classerie et la Jaguère.

Pont-Rousseau

8 410 personnes (23 %). Cela représente 862 habitants supplémentaires sur le quartier qui connaît ainsi la plus forte hausse. Cet apport est net sur le centre du quartier (+ 667 habitants).

Ragon

4055 personnes (11,5 %), soit 355 habitants supplémentaires sur le quartier qui continue sa progression avec toutefois des situations contrastées : côté ouest, la hausse est forte (+ 618 habitants), tandis que la partie

ancienne à l'est perd 250 habitants.

Rezé-centre

3 586 personnes (10 %). L'augmentation de 300 habitants est particulièrement sensible sur le bourg et sur le secteur Maison radieuse-Croix-Médard.

Trentemoult

1 548 personnes (4,3 %). La baisse d'une centaine d'habitants concerne les noyaux anciens de Trentemoult, Basse-Île et Haute-Île. En hausse en revanche : la périphérie de Trentemoult. ▼



Géographie

Latitude

- 47°10 min, nord.

Longitude

- 1°36 min, ouest.

Altitude

- Point culminant : butte de Praud 35 m.

Superficie

- 1 543 hectares.
- Axe est-ouest : 4,2 km.
- Axe nord-sud : 5,4 km.

Température

- Moyenne dans l'année : 12°.

Précipitations

- Hauteur moyenne annuelle des précipitations : 790 mm par an, soit 790 litres au m².

Ensoleillement

- 1 911 heures par an, soit 43,5 % de la durée maximale théorique d'insolation.

Histoire

Service des archives municipales

Hôtel Grignon

Dumoulin,

pl J.-B. Daviais.

02 40 84 42 56.

archives@mairie-reze.fr

Les archives municipales sont constituées de deux fonds rassemblés : celui des archives de la paroisse Saint-Pierre de Rezé (XVI-XVIII^e siècles) et celui des archives de la commune depuis 1790. Elles conservent également des archives d'intérêt historique d'origine privée (particuliers, associations, entreprises). Elles mettent également à disposition du public une bibliothèque sur l'histoire de Rezé, du pays nantais ou complémentaire des archives.

Il y a 2000 ans...

L'histoire de Rezé plonge ses racines au début de notre ère. Il y a deux mille ans, les Pictons y établissent un port au confluent de la Loire et de la Sèvre : Ratiatum, qui grandit et s'enrichit à l'époque de l'occupation de la Gaule par les Romains. Le port s'étend alors de l'actuel quartier du Port au Blé jusqu'aux Couëts, et son cœur coïncide avec le bourg de Rezé.

Les invasions, les pillages et l'ensablement de la Loire sonneront la fin de Ratiatum mais, dès la fin du Haut Moyen Âge au X^e siècle, une seigneurie féodale et son château s'installent sur les ruines de l'ancien port gallo-romain. Ce château sera détruit lors des guerres

bretonnes du XIV^e siècle alors que se développent d'autres fiefs qui gagneront sur la grande forêt de Nantes, qui s'étend de Rezé à Touffou.

Au XVIII^e, la ville est un composite de villages où trois pôles émergent : Trentemoult avec ses marins et ses pêcheurs, Pont-Rousseau avec ses artisans et ses commerçants, Ragon avec ses agriculteurs et ses vigneron. Cette mosaïque est cimentée par une unité religieuse : tous ces quartiers appartiennent à la paroisse Saint-Pierre. L'évolution du système féodal, qui se traduit à Rezé, en 1672, par l'assemblage des anciens fiefs en un seul grand comté au profit des Monti, (famille d'origine florentine), favorise cette unité. En 1790, la Révolution organise administrativement la France. La commune de Rezé est alors créée, calquant ses limites sur celles de l'ancienne paroisse. En 1860, Pont-Rousseau tente de faire sécession et 40 ans plus tard, Nantes veut annexer Rezé à son territoire. Ces initiatives contribueront, en fait, à cimenter l'identité rezéenne.

Aujourd'hui, les anciens villages, tout en gardant leur caractère, ont laissé place à une ville dont le nom et l'unité se sont imposés à tous : Rezé. Les objets archéologiques de Rezé sont conservés au musée Dobrée, à Nantes.

Armes de la ville

« D'azur à la barque à l'ancienne d'or équipée d'hermine, voguant sur des ondes

de sinople, au chef losangé de gueules et d'argent, chaque pièce d'argent chargée de quatre burelles d'azur. » A ces armes viendra bientôt s'ajouter cette devise : « Ratiatum respecte son passé, assure son avenir ».

Sites historiques publics

La Balinière

Rue de la Balinière. « Folie » du XVIII^e siècle, construite par de riches armateurs et négociants nantais. Façade percée de 28 baies ouvertes sur un parc à la française dans lequel se dresse encore une chapelle datant de 1778. Le bâtiment accueille désormais le centre musical de la Ville.

La Chaussée

Rue des Carterons. Ancien domaine qui appartenait, avant la Révolution, à la communauté de Saint-Clément. Il ne subsiste que la chapelle restaurée.

La Morinière

Rue J.-B. Vigier. Parc dans lequel exista le premier centre industriel de Rezé : sous le règne de Louis XV, une manufacture royale d'engrais ; de 1837 à 1847, une savonnerie à l'huile de palme ; de 1848 à 1894, une tannerie à laquelle succédera une société de produits chimiques dont il subsiste encore une cheminée. Au près de cette entreprise se trouvait une filature dont les bâtiments existent toujours.

Les Naudières

Rue des Naudières. Séminaire construit à la fin du siècle dernier et agrandi en 1936. Erigé sur un ancien domaine seigneurial. Pendant les événements de 1793, il fut le centre d'un vaste camp militaire républicain.

Le Domaine de Praud

Allée de Praud. Domaine groupant trois édifices : une petite chapelle gothique, un manoir du XVII^e siècle et une maison bourgeoise du XIX^e siècle, construite par un ancien maire de Rezé, Philémon Chenantais.

Le Moulin du Pront

Rue J. Fraix. Ancien moulin banal des comtes de Rezé.

Saint-Lupien (chapelle et site archéologique)

La chapelle Saint-Lupien est un bâtiment qui date du XV^e siècle. Le sous-sol gallo-romain est classé, la chapelle et son prieuré roman sont édifiés sur un sanctuaire mérovingien. Devant cet édifice s'étend un champ de fouilles archéologiques qui restitue, à l'aide d'images de synthèse et de textes vivants, la vie d'un quartier de l'ancêtre de Rezé : Ratiatum.

Visite libre du site archéologique. Possibilité de commentaires sur cassette audio. S'adresser à l'accueil de la mairie.

Sites historiques privés

La Bauche-Thiraud

Rue de la Bauchè-Thiraud. De ce manoir du XVIII^e siècle édifié sur un ancien domaine seigneurial de la forêt de Touffou, il ne reste plus que l'une des annexes : une orangerie datant de 1812, désormais intégrée dans un centre commercial et transformée... en brasserie.

La Brosse

Rue de la Brosse. Gentilhomme faisant partie d'un

riche domaine foncier de l'Ancien Régime. Appartenait, au XVIII^e siècle, à un gentilhomme nommé Hay d'Estade.

La Classerie

Rue de la Classerie. Connue sous le nom de «folie», cette maison noble du XVIII^e siècle a appartenu à Daquistade, riche négociant ayant fait fortune dans le commerce colonial.

La Gabardière

Rue de la Coran. Maison noble portant le nom de Gabard, seigneur de la Maillardière, son fondateur. Appartint à des négociants au XVIII^e siècle.

Le Genétais

Rue du Genétais. Domaine et résidence du XIX^e siècle. Appartint au Docteur Ollivier des Brulais, ami d'Honoré de Balzac, lequel y séjourna.

Le Jaunais

Rue du Jaunais. Ancienne maison noble qui appartient à la fin du XVIII^e siècle à la famille Mongin et, sous Louis-Philippe, à Pierre Giraud, armateur et maire de Rezé.

La Maison Radieuse

Bd Le Corbusier. Immeuble collectif édifié par l'architecte Le Corbusier et inaugurée en 1955. Pour partie inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Visite sur rendez-vous au 02 40 84 43 84.

Ouvrages d'histoire locale

Tous les ouvrages ci-dessous peuvent être consultés aux archives municipales ou à la médiathèque.

- **Histoire de la commune de Rezé.** Monographie par A. Vélasque (1910).

- **Rezé ancien et Rezé moderne** par M. Mitard.

Édité par la Revue générale du centre ouest de la France (1928).

- **Rezé pendant la Révolution et l'Empire**

par Michel Kervarec. ACL Editions (1987).

- **Rezé au XIX^e siècle**

par Michel Kervarec. ACL Editions (1987).

- **Les annales de Nantes et du pays nantais.**

N° 214 sur Rezé (1984).

- **Les Rezéens dans la seconde guerre mondiale**

par H. Proust, G. Larignon et C. Lamotte d'Incamps. Édité par l'OMI (1985).

- **Édouard de Monti de Rezé.** L'inébranlable certitude par H. Proust et G. Larignon.

Siloé éditeur (1992).

- **Rezé, histoire municipale**

par Yann Vince.

Editions Hérault (1997).

- **Du château au quartier, le château de Rezé** par H. Proust et Y. Vince.

Editions Hérault (1997).

- **Rezé, mémoire**

en images par Y. Vince.

Editions Alan Sutton (1998).

- **Terroir et moyen âge en pays nantais**

par M. Kervarec. Editions du Petit Véhicule (1999).

Organismes

- **Société des Amis de Rezé,** hôtel Grignon Dumoulin (archives municipales), pl J.-B. Daviais. 02 40 84 42 56.

- **Archives départementales,** 8 r Bouillé, Nantes. 02 40 20 02 32.

- **Archives municipales de Nantes,** 1 r d'Enfer, Nantes. 02 40 41 94 36.

- **Archives du Conseil Régional Pays de la Loire,**

Hôtel de Région, 1 r de la Loire, Nantes.

02 40 41 53 56.

- **Musée archéologique départemental Dobrée,**

r Dobrée, Nantes.

02 40 69 76 08.

Laboratoire de

Restauration, pl Jean V, Nantes. 02 40 73 35 69.

- **Musée du Pays-de-Retz,**

6 r Moines, Bourgneuf-en-Retz. 02 40 21 40 83.

La Communauté urbaine



Vue sur l'Hôtel de Ville de Rezé et l'agglomération nantaise, depuis la Maison Radiieuse.

Communauté urbaine de Nantes,
BP 54702,
44923 Nantes Cedex 9.
Tél. 02 40 99 48 48.
Fax : 02 40 99 48 00.
www.communaute-urbaine-nantes.fr

Territoire

La Communauté urbaine de Nantes a vu le jour le 1^{er} janvier 2001. Elle est la première du Grand Ouest.

Sur un territoire de 520 km², elle réunit 24 communes : Basse-Goulaine, Bouguenais, Bouaye, Brains, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Couëron, Indre, La Montagne, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Le Pellerin, Rezé, Saint-Aignan-de-Grandlieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Les Sorinières, Thouaré-sur-Loire, Vertou.

Pôles de proximité

Le territoire de la Communauté urbaine a été découpé en dix secteurs. Dans chacun, un pôle de proximité a été ouvert. Ces pôles exercent toutes les missions attribuées à la communauté urbaine. Sur les 2 000 agents de la Communauté urbaine, 900 travaillent dans les pôles.

Celui de Rezé est le pôle Loire et Sèvre (pour Rezé, Saint-

Sébastien-sur-Loire et Nantes quartiers sud). Le contacter pour toute question relative aux compétences de la CUN (voirie, éclairage, déchets... ; liste complète ci-après)

Pôle communautaire Loire et Sèvre

Centre commercial, rue
Esnoult des Châtelets,
44 200 Nantes

Tél. 02 40 13 84 00.

Fax : 02 40 13 84 49. ▼



Population

- 550 000 habitants, soit 1 habitant sur 2 du département de Loire-Atlantique.
- Le nombre de logements (250 000) a augmenté de 20 % depuis 1990.

Compétences

- Développement et aménagement économique
- Développement social et culturel
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire
- Politique de la ville
- Gestion des services d'intérêt collectif.
- Hébergement des gens du voyage
- Actions et réalisations en faveur des personnes handicapées
- Élaboration et gestion du programme d'action foncière
- Assainissement
- Traitement et valorisation des déchets
- Protection de l'environnement et maintien ou rétablissement des équilibres naturels
- Participation à l'aménagement de promenades le long des cours d'eau
- Lutte contre les pollutions et prévention des risques
- Participation aux constructions nouvelles de lycées et extensions des lycées existants
- Construction et équipement de locaux d'enseignement supérieur et de recherche

- Grands équipements de télécommunications
 - Éclairage public
 - Transports publics de voyageurs et voirie d'agglomération
 - Refuge pour animaux abandonnés ou errants
- Par ailleurs, les services de la Communauté urbaine assurent la gestion de trois syndicats intercommunaux :
- L'Association communautaire de la région nantaise.
 - Le Syndicat mixte pour l'hébergement des gens du voyage.
 - Le SIVOM Rive sud de la Loire (équipements sportifs du lycée des Bourdonnières).

Données générales

Environnement

- Plus de la moitié du territoire (59 %) de l'agglomération nantaise est constitué par des espaces naturels agricoles, protégés ou de loisirs.
- 150 km de cours d'eau, dont 45 km pour la Loire, 11 km pour la Sèvre Nantaise et 14 km pour l'Erdre.
- 160 km de promenades le long des cours d'eau.

Économie / emplois

- 255 00 actifs : 59 % dans les services, 19 % dans l'industrie, 14 % dans le commerce, 7 % dans le BTP, 2 000 dans l'agriculture (1 %). Soit près d'un emploi sur cinq de la région des Pays de la Loire.

- 29 000 établissements agricoles, industriels, commerciaux et de services, dont 2 900 emploient 10 salariés et plus.

Voie / transport

- 42 km de périphérique.



- 36 km de lignes de tramway.
- Aéroport Nantes-Atlantique : 2 millions de passagers par an.
- Port de Nantes/Saint-Nazaire : 30 millions de tonnes de trafic, 4^e port autonome français.
- 21 allers-retours TGV par jour entre Nantes et Paris, utilisés par 6 millions de passagers par an.

Traitement des déchets

Référence nationale en la matière, la Communauté urbaine a développé un dispositif complet de traitement des déchets : le centre Arc-en-Ciel - l'une des filières globales de valorisation les plus performantes d'Europe - l'usine d'incinération Valoréna, onze déchetteries et la mise en place de collectes sélectives.

Formation et recherche

- 160 000 jeunes scolarisés, de l'école primaire à l'enseignement supérieur.
- Forte progression des effectifs de l'enseignement supérieur : 24 100 étudiants en 1983, 46 000 aujourd'hui.
- 2 200 chercheurs travaillent dans les laboratoires de l'université et des écoles supérieures de l'agglomération.



Début 2003, la Communauté urbaine a réaménagé la rue du Chatelier : création de trottoirs, enfouissement des réseaux aériens, rénovation des canalisations d'eaux pluviales.

Vie quotidienne

Affaires étrangères

Organismes

- **Ministère des affaires étrangères**, service central de l'état civil, 11 r Maison Blanche, Nantes. 02 51 77 30 30.
- **Service des étrangers, préfecture**, Nantes, 6 quai Ceineray. 02 40 41 20 20.

- **Fasild (Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations)**, 33 r de Strasbourg, Nantes. 02 40 89 94 70.
- **Service renseignements inspection du travail**, Tour Bretagne, Nantes. 02 40 47 89 40.

- **Service de la main-d'œuvre étrangère**, direction départementale du travail, Tour Bretagne, Nantes. 02 40 12 35 79.

Animaux

Société protectrice des animaux

- **La Trémouille**, Carquefou. 02 40 93 76 61. Chiens (uniquement l'après-midi).
- **La Chatterie**, Carquefou, 02 40 93 72 52.

Cliniques vétérinaires

- **Nouhin Jacques**, 23 bis r A. Briand. 02 40 32 38 54.
- **Dudek Christophe**, 31 r G. Boutin. 02 40 84 35 50.
- **Clinique Triboulin Philippe**, 83 r de la Libération. 02 40 05 11 21.

Tatouage

- **Société centrale canine** (fichier central des tatouages). 01 49 37 54 54.

Urgences

- **SOS vétérinaires petits animaux. VETO 44**, urgences samedis et jours fériés 24 h/24. 02 40 68 07 07.
- **Home Sitting**, service de gardiennage d'animaux à domicile, Carquefou. 02 40 25 15 06.

Ambulance animalière

9 passage de la Ville en briques, Nantes. 02 40 69 02 97.

Fourrière

Pour les personnes ayant trouvé un animal égaré (chien ou chat), contacter la mairie, service Réglementation : 02 40 84 43 82 (la SPA ne prend pas en charge les animaux trouvés par

des particuliers). Le service Réglementation dispose d'un registre des animaux trouvés ou égarés.

Détention de chiens dangereux

La détention de chiens dangereux doit être déclarée à la mairie du lieu de résidence du propriétaire de l'animal, ou, quand il diffère de celui de son propriétaire, du lieu de résidence du chien. Un récépissé peut-être délivré sous certaines conditions. Les chiens concernés sont les suivants : chiens assimilables aux races Staffordshire terrier, American Staffordshire terrier (communément appelés «Pit-bulls»), chiens assimilables aux races Mastiff (Boer-Bulls) et de race Tosa. Les chiens de race Rottweiler et assimilés sont également concernés.

Armée

Organismes

• Centre de documentation de l'Armée de terre,

110 r Gambetta, Nantes.
02 40 29 19 61.

• Centre de documentation de la Marine,

66 r de la Ville en Pierre,
Nantes. 02 40 49 35 44.

• **Centre de documentation de l'Armée de l'air,**
16 r des Rochettes, Nantes.
02 40 74 21 29.

Recensement en mairie

La loi de réforme du service national a institué une journée d'appel à la préparation de la

Défense. Depuis l'an 2000, elle concerne aussi les filles. Mais avant de participer à cette journée, obligatoire, il faut se faire recenser en mairie. Et cela dès l'âge de 16 ans, dans le mois de l'anniversaire ou le mois suivant. Se présenter aux formalités administratives avec la carte d'identité et le livret de famille des parents.

Association

Créer une association loi 1901

Déclaration de constitution à la préfecture. Faire parvenir le titre exact et complet de l'association, son objet, le lieu du siège social, les noms, professions, domiciles des responsables (2 minimum), les statuts en deux exemplaires. Peut fonctionner après parution au Journal Officiel.

Se reporter à la page 60 pour plus d'informations pratiques sur la vie associative (location de matériel, de salles...)

La vie associative à Rezé

Tous les ans, début septembre

FORUM des associations

Éducatives Civiques Cultures De loisirs Sportives Citoyennes

Halle de La Trocardière
Rézé

Information : 02 40 84 43 84

SMO Nantes Rezé

Collecte sélective

Pour tout renseignement, contacter le pôle Loire et Sèvre de la Communauté urbaine, Centre commercial rue Esnault des Châtelets, 44200 Nantes.
Tél. 02 40 13 84 00.
Fax : 02 40 13 84 49.

Déchets ménagers

A déposer dans les bacs bleus. Collecte deux fois par semaine. Les jours de collecte sont indiqués sur l'autocollant apposé sur le bac bleu.

Objets recyclables

Papiers et cartons, bouteilles et flacons en plastique, boîtes et barquettes en métal sont à déposer dans les bacs jaunes. Ramassage une fois par semaine (les jours de collec-

te sont indiqués sur l'auto-collant apposé sur le bac jaune). Pour les immeubles, des containers sont par ailleurs installés dans les points tri des quartiers.

Verre

Uniquement les bouteilles et bocaux en verre qui sont à déposer dans les conteneurs à verre répartis dans les différents quartiers.

Points-tri

La commune dispose d'une trentaine de points-tri (container pour les papiers, cartons, bouteilles en plastique et boîtes en métal ; container pour le verre) et d'une vingtaine de bacs à verre.

Objets encombrants

Il s'agit de tous les objets de la maison trop gros pour la poubelle normale (électro-

ménager, literie, tapis, mobilier, poussettes, vélos...). Ils peuvent être déposés sur le trottoir le 1^{er} mardi de chaque mois impair. Modification de ces tournées prévue en août 2003.

Déchets toxiques

Récupération des matières et objets polluants (huiles, médicaments, radios médicales, acides, peintures, vernis, colles, diluants, solvants, piles, aérosols...). Ils peuvent être apportés au camion Planète qui stationne sur la place du 8 Mai, de 8 h à 13 h (habituellement le 1^{er} vendredi et le 1^{er} samedi des mois de mars, juin, septembre et décembre).

Déchetterie de La Malnoue

Récupération des déchets de bois, pneumatiques, déchets végétaux, huiles usagées,

textiles, batteries, verres, papiers et cartons, ferraille, encombrants, piles boutons, médicaments... Déchetterie de la rue P. Legendre. Service gratuit, ouvert tous les jours (sauf jours fériés) de 10 h à 18 h sans interruption. 02 51 70 24 04.

Numéro vert

Votre situation personnelle a évolué, votre foyer s'agrandit et la taille de votre bac n'est plus adaptée... Un de vos bacs est cassé ou a été volé... Vous avez un doute sur les jours de collecte... Vous pouvez contacter la société Grandjouan Onyx, de 8 h à 19 h, au numéro vert (gratuit) suivant : 0800 116 639.

Association

Forêt vivante, récupération des papiers et plastiques, 82 bis r de la Pierre Anne, Bouguenais. 02 40 75 40 75.

Pollution/ nuisance

- **Pollution de l'eau :** services techniques, Hôtel de Ville, pl J.-B. Daviais. 02 40 84 43 91.
- **Lutte contre le bruit :** service réglementation, Hôtel de Ville, pl J.-B. Daviais. 02 40 84 43 82.
- **Bureau des installations classées**, Préfecture. 02 40 41 20 20.
- **Association contre le bruit**, Maison du tourisme, pl du Commerce, Nantes.



Consommation

Associations

• **Organisation générale des consommateurs**, union départementale de Loire-Atlantique (ORGECO), 12 r L. Blanc, Nantes. 02 40 20 17 61.

- **Union fédérale des consommateurs de Loire-Atlantique**, 10 bis bd Stalingrad, 02 40 29 36 78.
- **Confédération syndicale des familles (CSF)**, permanences au centre

socioculturel du Château, all de Provence (02 51 70 75 70).

- **ASSECO CFDT**, association étude et consommation, 37 r Lamoricière. 02 40 44 66 20.

Marché Bio *et produits naturels*

Port de Trentemoult - Rezé
tous les samedis de 8 h 30 à 13 h 30



*Organisé par la Ville de Rezé, en partenariat
avec le groupement des agriculteurs
biologiques de Loire-Atlantique.*

Renseignements Mairie : 02 40 84 43 84



Culte

- **Église Saint-Pierre**,
pl Saint-Pierre.
02 40 75 64 39.
- **Église Saint-Paul**,
pl R. Salengro.
02 40 75 66 35.
- **Église Notre-Dame
du Rosaire**, r A. Lorraine.
- **Église Saint-Vincent-
de-Paul**, 10 r E. Sauvestre.
02 40 75 91 22.
- **Chapelle Saint-André**,
r du Bas Landreau.
- **Aumônerie catholique**,
40 r du Lt de Monti.
02 40 75 40 35.
- **Église évangélique
de la Pentecôte**,
17 r V. Fortun.
02 40 84 18 27.
- **Presbytère des
paroisses St-Pierre
et St-André**,
28 rue Claude Debussy.
02 40 75 64 39.
- **Presbytère des
paroisses St-Paul
et Notre-Dame
du Rosaire**,
4 r Chupiet.
02 40 75 66 35.
- **Presbytère de la
paroisse St-Vincent-de-
Paul**, 10 r E. Sauvestre.
02 40 75 91 22.
- **Centre spirituel et
diocésain des Naudières**,
31 r des Naudières.
02 40 75 51 74.

Économie

Service Développement économique de la CUN, Pôle Loire et Sèvre, 02 40 13 84 00.

Travaille sur la mise à jour du fichier des sites et locaux disponibles. Est également en mesure de mettre en relation des offres et des demandes, d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement.

Entreprises leaders

En plus des grandes enseignes commerciales, des sociétés de service et des grandes administrations, plusieurs entreprises leaders dans leur secteur sont installées sur la commune : savonnerie Bernard (savon de Marseille), Igol (huiles), Sonats (haute technologie), Société générale des techniques (PVC), etc.

Grands secteurs d'activités

Atout-Sud

Regroupe 160 entreprises et grands commerces sur un site de 60 ha situé au nord de la commune et au sud de la Loire. Principaux secteurs représentés : grandes et moyennes surfaces, restauration, équipement de la maison, automobiles, savonnerie et filière gras, mécanique et transports.

Rezé-Sud

L'échangeur qui raccorde le sud de la commune au périphérique irrigue ce secteur, où se sont installés un hypermarché et sa galerie commerciale de 40 boutiques. Un site vierge de 30 ha au sud du périphérique a été classé comme future zone d'activités d'intérêt d'agglomération.

Port à Bois

Premier port à bois de France, le terminal de Chevire est en partie implanté sur Rezé. On y reçoit des essences de toutes origines. Ce « super-marché » du bois est un élément clé de la filière bois avec le Carrefour international du bois et l'Institut national de Nantes. La région Pays de Loire est le premier secteur français de transformation du bois.

Pôle santé Pont-Rousseau

Fort du regroupement de nombreux professionnels de la santé autour de la place du 8

Mai, ce pôle santé est l'un des premiers de Loire-Atlantique. A proximité : la présence de grosses structures médicales telles que la clinique Saint-Paul et, à partir de 2003, du Centre Catherine de Sienne et des Nouvelles Cliniques Nantaises (283 lits, 50 000 consultations/an, 600 emplois équivalents temps plein). Facilité d'accès, bonne réputation des médecins et des établissements, le pôle santé Pont-Rousseau recrute sa clientèle jusque dans les départements voisins, et même plus loin pour certains spécialistes.

Associations

- **Association des com-
merçants Rezé St-Paul
Trois Moulins**
16, rue Aristide Briand,
44400 Rezé. 02 40 75 83 83.
- **Association
Rezé Château**
Centre Commercial
du Château de Rezé,
44400 Rezé.
02 40 75 42 67.



Les Nouvelles Cliniques Nantaises et le Centre Catherine de Sienne sont installés en confluent de la Loire et de la Sèvre.

- **Association Pont Rousseau Animation**

31 rue Félix Faure,
44400 Rezé.
02 40 84 12 57.

- **Entente Inter-entreprises Atout-sud**

2 rue des Brêches,
44400 Rezé.
02 40 32 80 00.

Organismes

- **INSEE,**

observatoire de l'ouest,
105 r des Français libres,
BP 2189, 44204 Nantes
Cedex 02. 02 40 41 75 75.

- **Agence d'études urbaines de l'agglomération nantaise (AURAN)**

Tour Bretagne, BP 60 827,
44008 Nantes cedex 1.
02 40 99 49 49.

- **Agence de développement économique de l'agglomération nantaise (ADEAN)**

Tour Bretagne, 44047 Nantes
cedex 1. 02 40 35 55 45.

- **ANPE,**

8 r de Lattre de Tassigny,
02 40 13 15 40.

- **Chambres de commerce et d'industrie de Nantes et Saint-Nazaire (CCI),**

16 quai E. Renaud, Nantes.
02 40 44 60 60.

- **Chambre des métiers,**

7 r de Bréa, Nantes.

02 40 44 65 65.

Pour tous les autres organismes et chambres consulaires de l'agglomération et du département, consulter les annuaires spécialisés.

Aide à la création et au développement des entreprises

- **Pépinière Rezé-Créatic,**

2 bd R. Schuman,
02 51 70 25 00.

Est animée en réseau avec les pépinières de l'agglomération de Nantes. Elle met à la disposition des créateurs d'entreprise :

- Une étude des dossiers pour leur intégration en pépinière.



Le marché de la place du Pays de Retz.

- Une équipe d'animation pour des services partagés.
- Des locaux de 20 à 200 m².
- Un contexte entrepreneurial favorable.

- **Jeune Chambre économique de Rezé et sud-Loire**

40, rue Jean-Jaurès, BP 42,
44401 Rezé Cedex.
Tél. 02 40 32 38 98 ;

jce.reze@wanadoo.fr

www.jce-reze.com

La Jeune Chambre Économique (JCE), association indépendante régie par la loi 1901, est « une école d'apprentissage des responsabilités ». Elle offre à chacun l'opportunité de devenir « un citoyen actif au service de sa cité ».

- **Escalade,**

8 r J.-B. Vigier.

02 51 70 31 68.

Association pour promouvoir l'emploi et le développement local : des dirigeants d'entreprise mettent leur savoir-faire au service des demandeurs d'emploi et des jeunes créateurs du sud-Loire.

Foires et salons

- **Natura,** salon du bien-être et des produits naturels, accueille 170 exposants et 11 000 visiteurs (en février). Initiée par la Ville, son organisation est confiée à Nantes gestion équipement (NGE),

Élections

S'inscrire sur les listes électorales

Toute personne de nationalité française âgée de 18 ans et jouissant de ses droits civiques

18 r Scribe, Nantes.
02 51 70 30 40.

- **Braderie de Pont-Rousseau**

Organisée en avril par l'association des commerçants de Pont-Rousseau.

Marchés

- **Place du Pays de Retz,** quartier du Château, le mardi matin.

- **Place du 8 mai 1945,** quartier de Pont-Rousseau, le vendredi matin.

- **Place du Champ de foire,** quartier de Ragon, le dimanche matin.

- **Marché bio,** rue du Gal Leclerc, face au port de Trentemoult, le samedi matin.

Parc des expositions de la Trocardière,

101 r de la Trocardière.
02 51 70 30 40.

Ce parc comprend des espaces extérieurs aménagés (6 000 m²) et un bâtiment (3 000 m²) à usage polyvalent : manifestations commerciales (salons, foire etc.), professionnelles (congrès, séminaires, etc.) ou de loisirs (spectacles, concerts, shows, etc.).

peut s'inscrire sur les listes électorales. Faire les démarches auprès du service municipal des formalités administratives avant le 31 décembre de chaque année pour pouvoir voter l'année suivante.

Emploi et insertion

Service municipal de l'insertion Hôtel de Ville, 02 40 84 43 70.

Ce service intervient dans le cadre de l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RMI.

Revenu minimum d'insertion (RMI)

Le RMI (Revenu Minimum d'insertion) s'adresse à toute personne (sauf élèves et étudiants) ne disposant pas de ressources. Conditions : être âgé de plus de 25 ans ou âgé de moins de 25 ans (si au moins 1 enfant à charge). Il garantit un minimum de ressources mensuelles et prévoit un engagement dans un projet d'insertion.

Le dépôt de dossier s'effectue :

- **Pour les personnes seules** : au CCAS, Hôtel de ville, Place J.-B. Daviaïas, 44403 Rezé Cedex. Tél. 02 40 84 45 41.

- **Pour les familles** : auprès de l'un des 3 centres médico-sociaux

- Centre médico-Social des Mahaudières 3 place Marcel Pagnol 02 40 75 52 00

- Centre médico-social du Jaunais 47 rue Pitré Athénas 02 40 75 49 50

- Centre médico-social des 3 Moulins 12 rue des déportés 02 40 75 85 36

Association pour l'emploi et l'insertion de la CUN

Avec la création de la CUN (Communauté urbaine de Nantes), les trois Plans locaux d'insertion par l'économie (PLIE) de l'agglomération ont disparu et laissé place à l'Association pour l'emploi et l'insertion de la communauté urbaine qui couvre le territoire des 24 communes de la CUN. Objectifs : une

meilleure coordination des interventions, des relations plus efficaces avec les partenaires. Il s'agit de toucher 5 000 personnes en 3 ans.

L'Association compte 4 antennes locales, dont une à Rezé, 8 r J.-B. Vigier.

Si la nouvelle association communautaire intervient au plan économique pour favoriser l'insertion des publics en difficulté, les communes gardent néanmoins toute latitude pour accompagner ce dispositif et agir parallèlement dans le domaine social. C'est ainsi que la ville de Rezé finance un poste de référent (correspondant) local pour le Plan Local pour l'Emploi (de l'Association pour l'emploi). Pour tout renseignement sur ce dispositif, s'adresser :

- Pour les demandeurs d'emplois inscrits à l'ANPE depuis 2 ans et plus : Plan Local pour l'Emploi, 8 rue Jean-Baptiste Vigier. Tél. 02 51 70 32 17.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans (à partir d'1 an d'inscription à l'ANPE) : Mission locale pour l'insertion des jeunes, 8 r J.-B. Vigier. Tél. 02 51 70 26 93 (voir ci-dessous).

Mission locale pour l'insertion des jeunes

8 r J.-B. Vigier.
Tél. 02 51 70 26 93.

La Mission locale a pour objectif de recevoir les jeunes de moins de 25 ans qui rencontrent des difficultés, et

d'engager avec eux un parcours d'insertion dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, des loisirs...

Les partenaires

- **ANPE**,
8 r de Lattre de Tassigny,
02 40 13 15 40.
Concerne toute personne à la recherche d'un emploi.

- **ASSEDIC Sud-Loire**,
11 r de la Galtière,
Saint-Sébastien-sur-Loire.
0 811 01 01 44

- **Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle**,
Tour de Bretagne, Nantes.
02 40 12 35 00.

- **Le Centre d'information et d'orientation (CIO)**,
2 av V. Fortun.
02 40 13 11 00.

Offre aux scolaires et aux adultes des renseignements et conseils sur les études et les métiers.

Association

- **OSER**,
12 r J.-B. Vigier,
02 40 05 45 16.

L'association OSER gère :

- des chantiers d'insertion qui accueillent des personnes en Contrat Emploi Solidarité (CES).

- une association intermédiaire qui propose aux chômeurs longue durée des travaux chez les particuliers ou en entreprise.



Chantier d'insertion « maraîchage biologique ».

Réinsertion sociale

- **Trajet**
1 r G. Grille.
02 51 11 00 00.
Centre d'hébergement et de réinsertion sociale destiné aux hommes seuls de 18 à 60 ans et aux couples sans enfants en grande difficulté.
- **Trajet-fil**
1 r G. Grille.
02 51 70 35 57.
Organisme de formation insertion logement.
- **Forêt vivante** (récupération de déchets secs),
82 bis r de la Pierre Anne,
44340 Bouguenais.
02 40 75 40 75.
- **Avenir Emploi**
12 bis av De Lattre de Tassigny.
02 51 70 27 56.
- **Escalade**,
8 r J.-B. Vigier.
02 51 70 31 68
- **Agora boule de neige**,
64 bis r Émile Zola.
02 40 75 99 65.
- **Cadr' Action**,
64 r Émile Zola.
02 51 11 00 11.

Conditions de travail

- **Médecine du travail**,
r Piguët, Atout-Sud.
02 40 75 89 65.
- **Inspection départementale du travail**,
Tour Bretagne, Nantes.
02 40 12 35 00.
- **Conseil des prud'hommes**,
Im. Atlantica II,
26 bd V. Gache, Nantes.
02 40 20 61 30.
- **CRAM**, service Prévention et éducation sanitaire,
9 r G. Rondeau, Nantes.
02 51 88 86 62.

Documentation

- **Centre d'histoire du travail**,
2 bd L. Bureau, 44200
Nantes. 02 40 08 22 04.

Syndicats

Les syndicats défendent les salariés, les aident à ne pas perdre leur emploi et peuvent accueillir tous ceux qui veulent des renseignements concernant le monde du travail en général.
Maison des Syndicats,
16 r M. Monnier à Rezé :

- **CFDT (territoriaux)**.
02 40 84 28 77.
- **CGT (territoriaux)**.
02 40 84 28 73.
- **CGT-Sud-Loire**.
02 40 84 34 89.
- **FO (territoriaux)**
02 40 84 28 80.

A Nantes :

- **CFDT**
Union locale.
02 51 83 29 00.
- **CGT**
Union locale.
02 28 08 29 99.
- **FO**
Union locale.
02 28 44 19 10.
- **CFTC**
Union départementale.
02 51 82 33 61.
- **CGC**.
Union départementale et régionale.
02 40 35 98 29.
- **SUD-SRTP**.
10 r de l'Île Mabon.
02 40 20 08 96.
- **FSU**.
02 40 35 96 55.
- **FEN**.
Section départementale et régionale.
02 40 35 06 30.

Enseignement et formation

Service municipal de l'Éducation, Hôtel Grignon Dumoulin, pl J.-B. Daviais.
02 40 84 42 92.

Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions sont effectuées par les directeurs d'écoles. Lorsque la famille (ou le tuteur de l'enfant) souhaite que ce dernier soit scolarisé dans un autre périmètre que celui de rattachement, il convient de solliciter une dérogation en écrivant à M. le Maire de Rezé, Place J.-B. Daviais, BP

159, 44 403 Rezé Cedex, ou en remplissant un imprimé délivré par la direction de l'Éducation. Une commission composée de l'inspectrice de circonscription et d'élus municipaux se réunit trois fois par an pour examiner les demandes. Les dérogations sont accordées systématiquement lorsqu'il y a fratrie, continuité d'un cycle scolaire ou inscription en CLIS (classes spécialisées).

Enseignement

- **Inspection académique Loire-Atlantique**,
7 rte de la Jonelière. Nantes.
02 51 81 74 74.

- **Inspection académique, Circonscription Rezé Sud-Loire**,
15 pl R. Salengro,
44400 Rezé.
02 40 75 66 53.

Établissements scolaires

Écoles maternelles publiques

- **Château-Nord**,
29 bis r du Lt-de-Monti.
02 40 75 82 74.
- **Château-Sud**,
2 r des Frères-Lumières.
02 40 75 73 88.
- **Chêne-Creux**,
9 r des Jardins.
02 40 75 71 06.



L'école élémentaire Jean-Jaurès a bénéficié d'une extension et d'une rénovation en 2002.

• **Galarnière,**
28 r de la Galarnière.
02 40 75 68 76.

• **Houssais,**
34 ave de la Houssais.
02 40 75 83 65.

• **Jean-Jaurès,**
1 r P. Ploquin.
02 40 75 45 75.

• **Le Corbusier,**
Maison Radieuse.
02 40 75 72 99.

• **Ouche-Dinier,**
12 r de l'Ouche-Dinier.
02 40 75 72 88.

• **Y et A-Plancher,**
8 r C. Jouis.
02 40 75 83 79.

• **Port-au-Blé,**
8 r du Port-au-Blé.
02 40 75 25 30.

• **Ragon,**
17 r du Vivier.
02 51 70 21 99.

• **Roger-Salengro,**
28 r A. Huchon.
02 40 75 71 15.

Écoles maternelles privées

• **Notre-Dame,**
29 r Fontaine-Launay.
02 40 75 74 22.

• **Sainte-Anne,**
11 r St-Lupien.
02 51 70 14 98.

Écoles élémentaires publiques

• **Château-Nord,**
5 all de Picardie.
02 40 75 43 46.

• **Château-Sud,**
4 bis r des Frères Lumières.
02 40 84 31 90.

• **Chêne-Creux,**
31 r J.-B. et H. Tendron.
02 40 75 43 55.

• **Houssais,**
101 r M Jouaud.
02 40 04 19 30.

• **Jean-Jaurès,**
1 r P. Ploquin.
02 40 75 45 75.

• **Ouche-Dinier I,**
7 r de l'Ouche-Dinier.
02 40 75 42 78.

• **Ouche-Dinier II,**
10 r de l'Ouche-Dinier.
02 40 84 30 66.

• **Y et A-Plancher,**
3 r G. Grillé. 02 40 75 43 47.

• **Port-au-Blé,**
8 r du Port-au-Blé.
02 40 75 25 29.

• **Ragon,**
15 r du Vivier.
02 40 75 49 56.

• **Roger-Salengro,**
17 pl R. Salengro.
02 40 84 31 33.

Réseaux d'aide spécialisée

• **Château-Nord,**
all de Provence.
02 40 75 95 86.

• **Château-Sud,**
2 r des Frères Lumières.
02 40 75 95 96.

• **Ouche-Dinier I,**
7 r de l'Ouche-Dinier.
02 40 32 37 13.

• **Ragon,**
52 r de la Mirette.
02 51 70 32 53.

• **Roger-Salengro,**
17 pl R. Salengro.
02 51 70 32 54.

Classes d'intégration scolaire

• **Houssais,**
101 r M. Jouaud.
02 40 32 34 35.

• **Roger-Salengro,**
17 pl R. Salengro.
02 51 70 19 87.

Centre de soins de l'APAJH

• **Y et A-Plancher,**
3 r G. Grille. 02 40 75 88 45.

Écoles élémentaires privées

• **Notre-Dame,**
29 r Fontaine-Launay.
02 40 75 74 22.

• **St-Joseph,**
10 r L. Macé. 02 40 75 20 52.

• **St-Paul,**
66/68 r J. Jaurès.
02 51 11 01 01.

Collèges publics

• **Petite Lande,**
105 r G. Berthomé.
02 40 75 48 50.

• **Pont-Rousseau,**
3 r F. Tableau.
02 40 75 15 72.

• **Salvador-Allende,**
9 av L. Blum. 02 40 75 46 64.

• **SEGPA Salvador-Allende,**
9 av L. Blum. 02 40 04 10 41.

Collèges privés

• **Sainte-Anne,**
11 r St-Lupien.
02 40 75 42 71.

• **Saint-Paul,**
66/68 r J. Jaurès.
02 51 11 01 01.

Lycées publics

• **Lycée polyvalent Jean-Perrin,**
20 r du Château de Rezé.
02 40 32 44 00.

• **Lycée professionnel L-J Goussier**,
20 r du Château de Rezé.
02 40 32 44 00.

Lycées privés

• **Lycée Notre-Dame**,
5 r Gendron. 02 40 32 87 87.

• **Lycée professionnel**,
50 r J. Jaurès.
02 40 32 87 87.

Établissements supérieurs

• **BTS** : voir lycée Jean-Perrin.

• **Ecole normale sociale de l'ouest**,
7 r C. Perrault.
02 40 84 04 85.

• **IFRAMES (école d'éducateurs)**,
116 r de la Classerie.
02 40 75 69 99.

La Caisse des écoles

Hôtel de Ville, pl J.-B. Daviais.
02 40 84 42 76.

Ses missions :

- les accueils périscolaires (1 par école)
- la restauration scolaire : 1600 enfants sont accueillis le midi dans les 13 restaurants scolaires de la ville par du personnel municipal. Établis par les cuisiniers, les menus sont examinés par une commission ou siègent des représentants des parents d'élèves. Plus de 200 000 repas sont servis chaque année. Les repas sont préparés à la cuisine centrale et livrés chaque

jour aux groupes scolaires, selon le principe de la liaison froide. Les enfants sont encadrés par des animatrices municipales de 11 h 45 à 13 h 45. Après le repas, ils peuvent participer à différentes activités : jeux, sports, lecture, etc.

- les classes d'environnement : la caisse des écoles participe au financement des classes d'environnement, de nature, mer, patrimoine et neige. La participation des familles est établie selon le principe du quotient familial.
- la distribution de lait dans les écoles.

Sa gestion :

établissement public autonome géré par un conseil d'administration de 13 membres du conseil municipal, 1 délégué de l'Éducation Nationale, 12 représentants des parents d'élèves, 2 représentants des enseignants, 2 représentants du personnel.

Les inscriptions

à la restauration scolaire et aux accueils périscolaires s'effectuent auprès de la caisse des écoles. La participation des familles est établie selon le principe du quotient familial.

Accompagnement scolaire et éducatif

La Ville, l'Éducation nationale et plusieurs associations ont

signé une charte de l'accompagnement scolaire, destinée aux élèves de primaire, de collège et de lycée. Elle contribue à lutter contre l'échec scolaire par l'apport d'une aide méthodologique et des soutiens tels que l'apprentissage d'une leçon, la préparation d'un contrôle, l'aide à la réalisation de devoirs. Ces séances sont encadrées par des bénévoles formés. Pour plus de renseignements, adressez-vous auprès des services municipaux ou des associations suivantes :

• **ASCOR (accompagnement scolaire à Rezé)**.
02 40 04 24 06.

• **Secours catholique**.
02 40 75 82 91
ou 02 40 05 06 56.

• **Services régionaux itinérants**.
02 40 75 42 53.

• **Centre socioculturel Blordière-Jaunais**,
02 51 70 06 66.

• **Centre socioculturel du Château**,
02 51 70 75 50.

• **Centre socioculturel de Ragon**,
3 r du Vivier. 02 51 70 20 32.

• **Cepal Rezé centre**.
02 40 05 45 27.

Les actions d'accompagnement scolaire (municipales ou associatives) sont gratuites. Par ailleurs, la Ville finance des études surveillées dans l'ensemble des écoles élémentaires. Inscription auprès des directeurs d'écoles. Les études (gratuites) se déroulent de 17 h à 18 h.

Lieux et organismes de formation

• **AFFA (formation professionnelle pour adultes)**,
23 r Rivaudière,
Saint-Herblain.
02 40 38 14 00.



Le restaurant scolaire du Chêne-Creux.

• **CEFRES,**

Maison de la formation,
pl L. Le Meut.
02 40 75 73 75.

Atelier collectif et suivi individuel de remise à niveau des bases (lecture, écriture, calcul) et atelier collectif et suivi individuel en alphabétisation.

• **Centre de formation de conducteurs routiers.**

1 r J. Joule. 02 40 32 34 42.

• **Centre de ressources pour la communication (CRC),**

15 av L. Michel.
02 51 70 31 50.

• **CNAM,**

Maison de la formation,
pl L. Le Meut.
02 51 70 19 16.

• **CRI (Centre de ressources informatiques),**

15 av L. Michel.
02 51 70 31 50.

• **École de conduite française, permis groupe lourd**

26 pl P. Séward.
02 40 75 33 00.

• **ÉDUC'ACTION**

(étudiants et anciens étudiants de la Classerie, IFRAMES).

116 r de la Classerie.

• **FONGECIF**

(Fonds de gestion du congé individuel de formation),
2 r de la Loire, Nantes.
02 40 48 01 66.

• **GRETA-CEFIB,**

restauration, vente, tertiaire,
pl J. Perrin. 02 40 14 52 52.

• **GRIOO (formation informatique),**

19 av L. Michel.
02 40 05 15 14.

• **Maison de la formation :** regroupement des organismes locaux de formation et offre de services : locaux, matériels informatiques, conférences, bulletin trimestriel.

Espace Diderot,
pl L. Le Meut.
02 40 75 73 75.

• **MDE formation tertiaire,**

15 r L. Michel.
02 51 70 05 05.

Cours de langue :

• **L'Office municipal de jumelage et des relations internationales (OMJRI) :** initiation en anglais, allemand et roumain. 6 pl J.-B. Daviais. 02 40 84 43 80.

• **La CSF dispense des cours d'arabe** pour les jeunes Maghrébins de 10 à 15 ans. S'adresser au centre socioculturel du Château (bâtiment Touraine), all de Provence. 02 51 70 75 70.

• **Amicale laïque Ouche-Dinier,** r de l'Ouche Dinier. 02 40 04 25 30 (cours d'anglais) et 02 40 84 27 91 (cours d'allemand).

• **Centre interculturel de documentation (CID).** Maison des hommes et des techniques. Nantes. 02 40 47 88 36.

Adresses utiles

• **Médecine scolaire,**
15 pl R. Salengro.
02 40 75 12 24.

• **Centre d'information et d'orientation (CIO),**
2 r V. Fortun. 02 40 13 11 00.

État-civil

Mariage

Si vous souhaitez vous marier, vous devez retirer un dossier en mairie, auprès du service des formalités administratives. Une fois ce dossier rempli, les services municipaux publieront les bans (qui devront être affichés pendant dix jours). Après seulement, votre mariage pourra être célébré.

Pacte civil de solidarité (PACS)

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes physiques pour organiser leur vie commune. Ces deux personnes doivent être majeures, de sexe différent ou de même sexe. Pour toute information, s'adresser au greffe du tribunal d'instance du lieu



de résidence. Pour Rezé : quai François Mitterrand, Nantes, 02 51 17 95 00.

Naissances

Dès la naissance de votre enfant (avant même sa naissance si vous le souhaitez), vous avez la possibilité de reconnaître votre enfant auprès du service mu-

icipal des formalités administratives. Une nouvelle loi permet désormais aux parents de choisir le nom qu'ils transmettent à leurs enfants : celui du père, de la mère, ou les deux dans l'ordre de leur choix. Les deux parents doivent procéder à leur demande soit pendant la grossesse soit au moment de la déclaration de naissance à l'état

civil (dans les trois jours suivant la naissance). A défaut, c'est le nom du père qui l'emporte.

Décès

Cimetières

- **Classerie**, r de la Guilloterie. 02 40 75 66 06.
- **St-Paul**, r J. Douillard. 02 40 75 67 60.
- **St-Pierre**, r V. Hugo. 02 40 75 67 47.

Crématorium

- **Cimetière paysager du parc**, 2 chemin de la Justice, Nantes. 02 40 76 26 69.

- **Colombarium**, Jardin du souvenir, cimetière de la Classerie, r Guilloterie. 02 40 75 66 06.

Pompes funèbres

- **Limberger Daniel**, 93 r C. Rivière. 02 40 75 10 51.
- **Assistance funéraire nantaise**, 7 pl J.-B. Daviais. 02 40 75 04 31.
- **Service assistance funéraire**, 3 r du Chêne Creux. 02 28 00 00 44.
- **Pompes funèbres de la Classerie**, 4 r de la Guilloterie.

02 40 75 66 97.

- **Service public funéraire**, mairie de Rezé, 02 40 75 66 06 ou 02 40 84 42 02.

Monuments funéraires

- **Leclair**, 4 r de la Guilloterie. 02 40 75 66 97.

Association

- **MUTAC (Mutuelle des associations crématisistes)**, 15 r de la Gagnerie, Bouguenais. 02 40 65 38 56.

Fiscalité

Organismes

- **Trésor public de Rezé**, 4 all de Touraine. 02 40 75 67 01.
- **Direction départementale des services fiscaux**. Centre administratif Cambronne, 40 r du 65^e régiment d'infanterie, Nantes. 02 51 12 80 80.
- **Trésorerie générale de Loire-Atlantique**, 4 quai de Versailles, Nantes. 02 40 20 50 50.

Services fiscaux

Ils sont chargés du calcul des différents impôts votés par l'état, la région, le département, la communauté urbaine, la commune. Ces services ont essentiellement pour tâche de rechercher, de centraliser, de

contrôler les bases d'imposition. Seuls ces services sont compétents pour recevoir toute réclamation concernant le montant de votre impôt.

Des allègements sont accordés par les services fiscaux sous conditions de ressources et d'occupation du logement, pour la taxe d'habitation et/ou la taxe foncière notamment :

- aux titulaires de l'allocation du Fonds national de solidarité,
 - aux titulaires de l'allocation adultes handicapés,
 - aux titulaires du RMI,
 - aux personnes âgées de plus de 60 ans au 1^{er} janvier de l'année pour la taxe d'habitation et à celles âgées de plus de 75 ans, pour la taxe foncière.
- Les charges de famille étant prises en compte pour le calcul de la taxe d'habitation, ne

pas oublier de signaler aux services fiscaux lors de la souscription de la déclaration de revenus, tout changement intervenant dans la constitution de la famille.

Services du Trésor public

Ces services sont chargés du recouvrement des impôts directs (impôts sur le revenu, impôts locaux, redevance télévision, amendes et produits divers du budget, etc.), ainsi que du contrôle et du paiement des dépenses notamment des pensions civiles et militaires. Ils sont seuls compétents pour recevoir toute demande concernant les délais de paiement de votre impôt.

Handicap

Établissements d'accueil spécialisés

Pour les enfants et adolescents

- **Institut pour enfants et adolescents polyhandicapés** « Le Parc de la Blordière » (APAJH), 1 bd Mendès-France.

02 40 75 03 04. Polyhandicapés âgés de 3 à 20 ans en semi-internat.

- **Maison d'accueil spécialisée Sèvre**, 5 bd Mendès-France. 02 40 13 18 12.
- **Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile Salvador Allende (APAJH)**, collège Salvador Allende, 9 av L. Blum.

02 40 04 19 92. Adolescents déficients intellectuels légers de 14 à 18 ans. Intervention à domicile et au collège.

- **Service de soutien à l'éducation familiale et à l'intégration scolaire (APAJH)**, groupe scolaire Y. et A. Plancher, 3 r G. Grille. 02 40 75 88 45. Enfants déficients auditifs de 3 à 14 ans.

- « La Passerelle », accueil à temps partiel d'enfants polyhandicapés, 51 bd J. Monnet. 02 51 11 01 47.

Pour les adultes

- **Centre d'aide par le travail du Landas (ADAPEI)**, 60 r de la Classerie. 02 40 32 39 18. L'Actuel CAT implanté sur Vertou doit s'installer sur Rezé.

- **Atelier protégé SAPRENA**, 2 r du Seil. 02 51 70 33 10. Cet atelier quitte Rezé pour Bouaye en septembre 2003.

Associations

- **Association des chiens guides d'aveugles de Loire-Atlantique**, 35 avenue des Pyrénées, 44400 Rezé. 02 51 70 13 36.

- **Association des paralysés de France**, Mme Léauté, 20 rue Louise Michelle. 44400 Rezé. 02 40 75 13 15.
- **Association française de lutte contre la mucoviscidose**, M. Le Poulennec, 4 allée du Port Maillard, 44000 Nantes. Chaque année, fin septembre, la Ville de Rezé est partenaire des Virades de l'Espoir, manifestation organisée au bénéfice de la lutte contre la mucoviscidose.

Information

Service municipal de la Communication et de la démocratie locale, Hôtel de Ville, 02 40 84 42 59. communication@mairie-reze.fr

- **Rezé-Infos**, mensuel (infos pratiques).
- **Site web**, (actualités, agenda...) : www.mairie-reze.fr
- **Guide d'infos pratiques**, triennal.
- **Le service conçoit également** : affiches, brochures, expositions, campagnes d'informations, stands et événements divers concernant les partenariats avec les associations, etc.

Presse locale

- **Ouest-France**, 5 bis r d'Alger, BP 763, 44029 Nantes Cedex 04. 02 40 44 69 69.
- **Presse-Océan**, 12 r Santeuil, BP 1142, 44042 Nantes. 02 40 44 24 00. 35, place des Martyrs de la Résistance, 44400 Rezé. 02 40 75 84 69.

Information municipale

Le service réalise :

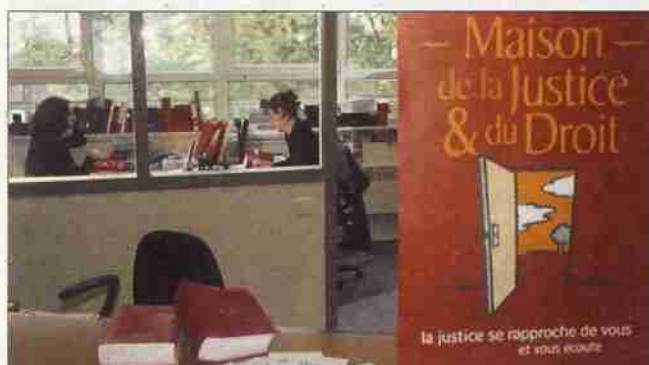
- **Rezé-Magazine**, trimestriel (enquêtes, reportages).
- **Rezé-Démocratie**, trimestriel (expression groupes politiques, actualité des instances de démocratie participative).

Affichage toute information municipale : accueil Hôtel de Ville, pl J.-B. Daviais, 44400 Rezé. 02 40 84 43 84.

Radios

- **Chérie FM**, 106.2 Mhz, 1 r Victor Hugo. 02 40 32 49 32.
- **NRJ**, 102.4 Mhz, 1 r Victor Hugo. 02 40 32 49 49.

Justice



Ouverte aux Rezéens, une MJD existe déjà au Nord-Loire, aux Dervallières.

matin de chaque mois sur rendez-vous. 02 40 84 71 15.

- **Maison de l'avocat**, 5 r Harrouys, Nantes. 02 40 20 48 45.
- **Maison de la justice et du droit**, 21 r C. Roger, Nantes. 02 51 80 64 30.

Le principe est d'offrir gratuitement à chacun des renseignements sur ses droits et ses devoirs : information dans le domaine judiciaire, consultation juridique d'avocats, aide aux victimes d'infraction, etc. Un

Service gratuit d'information juridique pour les Rezéens (le mercredi matin sur RDV) Hôtel de Ville, 2 bd Le Corbusier. 02 40 84 42 55.

Autres sites :

- **Palais de justice**, quai Mitterrand, Nantes. 02 51 17 95 00.
- **Maison de la mutualité**, 19 r L. Michel. Service gratuit tous les 2^e et 4^e vendredis

traitement judiciaire rapide de la petite délinquance est aussi proposé, ainsi que règlement de conflits familiaux ou privés. A l'heure du bouclage de ce guide-annuaire, un projet d'ouverture d'une Maison de la justice et du droit au sud-Loire (MJD) est en cours. En effet, dans le cadre du contrat local de sécurité puis du contrat de ville en 1999, la municipalité a sollicité le président du Tribunal de grande instance et le Procureur de la République pour créer une MJD à Pont-Rousseau, 8 rue Jean-Baptiste Vigier. La Maison de la sécurité sociale, actuellement située à cette adresse, serait alors déplacée 6 rue Jean-Baptiste Vigier.

Conciliateur

Permanence en mairie, sur rendez-vous de préférence. 02 40 84 43 84.

Porter plainte

S'adresser :

- **Au procureur de la République** (tribunal de grande instance) ou au commissariat de Police, 02 51 11 23 00.
- **Au juge d'instruction** en offrant de vous constituer « partie civile ». Vous êtes alors « partie » au procès, votre avocat a accès au dos-

sier, mais vous prenez la responsabilité des poursuites (frais supplémentaires).

Signaler une situation de maltraitance

- **Allo enfance maltraitée** : numéro vert national : 119 ou 0800 05 41 41 (appel gratuit) 24/24 ou 02 40 89 73 14.
- **La Direction générale adjointe de la Solidarité du Conseil général** assume une compétence de protection de l'Enfance. Signalement possible directement auprès des 3 centres médico-sociaux implantés sur Rezé : 3 place Marcel Pagnol (02 40 75 52 00) ; 47 rue Pitré Athénas (02 40 75 49 50) ; 12 rue des déportés (02 40 75 85 36).
- **Victimes de violences dans les établissements scolaires** : 08 00 09 99 93.

Casier judiciaire

Service du casier judiciaire national, 44079 Nantes cedex 1. 02 51 89 89 51. Pour obtenir un extrait de casier judiciaire (gratuit), se munir d'une lettre de demande d'extrait et pour les personnes nées à l'étranger, un justificatif d'identité.

Aide juridictionnelle

Demander au procureur de la République (directement ou par l'intermédiaire de votre avocat) des formulaires de demande et de déclaration de ressources. Les faire parvenir, dûment remplis au procureur de la République (Palais de justice).

Aide aux familles de détenus

- **Association prison justice** 44, 8 r d'Aouvours, Nantes. 02 40 12 05 25.
- **L'Éclaircie**, 7 r A. Delavigne, Nantes. 02 40 37 00 02.
- **L'Étape**, 8 rue S. de Champlain, Nantes. 02 40 76 22 52.

Avocats

- **Mme Lombard**, 1 ter r de Bretagne. 02 40 75 55 72.
- **Mme Granger, Mme Maurin et M. Pacaud**, 5 r V. Hugo. 02 40 75 55 00.
- **Mme Lecomte Marichal**, 1 r A. Lorraine. 02 51 11 09 20.

Huissiers

- **MM. Tencé, de Saint Amour et Leroy**, 5 r V. Hugo. 02 40 75 65 32 (voir tableau de l'Ordre des huissiers au palais de justice).

Logement

Service municipal du logement, Hôtel de ville.
02 40 84 42 94

Logement «Jeunes»

- **ANFJT (Association nantaise des foyers de jeunes travailleurs)**, 6 r de Bel air, Nantes. 02 51 72 98 70.
- **FJT Porte neuve**, 1 pl Sainte-Elisabeth, Nantes. 02 40 20 63 63.

- **FJT Beaulieu**, 9 bd V. Gâche, Nantes. 02 40 12 24 00.
- **Association Édité de Nantes et FJT de Gigant**, 1 r de Gigant, Nantes. 02 40 73 41 46.
- **Service logement Édité de Nantes**. Permanence logement et atelier recherche de logement les 1^{er} et 3^e mercredis du mois à 14 h 30 dans les locaux de la mission

locale. 8 r J.- B. Vigier, Rezé. 02 51 70 26 93.

Logement d'urgence

Téléphoner :

- **Pour tout public** sauf demandeurs d'asile : au 115.
- **Pour les demandeurs d'asile** : à AÏDA (Accueil Information pour Demandeurs d'Asile) au 02 40 13 89 24.

Accès au logement social (HLM)

Les organismes du logement social ont souhaité faciliter l'accès au parc social HLM et ont donc amélioré la gestion de la demande de logement : vous pouvez désormais adresser, déposer, mettre à jour ou renouveler votre demande auprès de l'un des partenaires ci-après, un seul dépôt étant nécessaire (un numéro d'inscription unique vous sera délivré).

- **Loire-Atlantique habitations**, délégation Sud et Sèvre, 57 r de la Commune. 02 51 11 00 20.

- **La Nantaise d'habitation, agence Sud-Loire**, 12 all de Touraine. 02 40 75 46 22.

- **Office public d'aménagement et de construction de Loire-Atlantique (OPAC)**, agence secteur sud, 2 all du lac de Grand-Lieu. 02 40 84 21 93.

- **Groupe CIF (ancienne-ment Home-Atlantique)**, 10 r de Bel-Air, Nantes. 02 40 99 40 99.

- **SAMO, Antenne Sud-Loire Vendée**, 5 rue de la Planchonnais, Ste-Luce-sur-Loire. 02-28-01-43-02

- **Logi-Ouest**, 2 rue Wattman Orvault. 02 40 40 46 14.

- **Aiguillon Construction**, 43 avenue de la Baraudière, St-Herblain. 02 40 94 44 87.

Hôtels

- **Étaps Hôtel**, 5 impasse Ordronneau. Tél. 02 40 05 14 52

- **Hôtel Campanile**, 6 impasse Ordronneau. Tél. 02 40 05 05 95

- **Hôtel du Cheval Blanc**, 50, rue de la Commune. Tél. 02 40 75 65 07.

- **Hôtel 1^{re} Classe**, 4 impasse Ordronneau. Tél. 02 40 75 26 49

- **Hôtel de la Terrasse**, 47 rue de l'Aérodrome. Tél. 02 40 75 65 40

Notaire

- **Office notarial**, 3 r V. Hugo. 02 40 32 45 00.

Faire construire

Se renseigner auprès du service « accueil urbanisme » de la mairie, pl J.-B. Daviais. 02 40 84 42 68.

Changement d'adresse

Prévenir : allocations familiales, allocation de logement, assurances, immatriculation de votre véhicule (changement de département), carte d'identité, carte de séjour et de travail (pour les étrangers), comptes bancaires ou postaux, écoles, électricité et gaz de France, service des eaux, listes électorales, impôts, livret militaire, sécurité sociale, poste, téléphone (demande de transfert).

Amélioration de l'habitat

Travaux d'entretien, d'équipement, d'agrandissement, de surélévation, d'isolation, maintien à domicile des personnes âgées, des handicapés par adaptation de leur logement. Se renseigner au Centre départemental de l'habitat, 33 r Lamoricière, Nantes. 02 40 44 99 44.

Permanences du Centre de l'habitat au centre social des Trois Moulins, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois. 02 40 75 81 59 ou 02 40 75 67 33.

Insalubrité des logements

- **DDASS (service santé environnement)**, 22 r P. Ramadier, Nantes. 02 40 99 86 00.

Aides

Allocations logement et aide personnalisée au logement. Le montant est déterminé par la Caisse d'allocations familiales (CAF), pour chaque allocataire, à partir d'un barème qui tient compte de la composition de la famille, de ses ressources, des charges de logement, de la zone d'habitation. Caisse d'allocations familiales, 22 r Malville, Nantes. 02 51 83 33 33.

Prime de déménagement

Il faut avoir un foyer d'au moins 3 enfants à charge, dont le dernier a moins de deux ans. Il faut être bénéficiaire, pour le nouveau logement, d'une allocation de logement familiale ou de l'aide personnalisée au logement. Elle est due si l'emménagement a lieu entre le 4^e mois de la grossesse et le mois précédent le 2^e anniversaire de l'enfant attendu ou né. Cette prime est versée par la Caisse d'allocations familiales.

Organismes de défense des locataires

- **Confédération générale du logement**, union départementale, 1 r d'Angleterre, Nantes. 02 51 72 77 77.

- **Centre d'information sur l'habitat (ADIL)**, 6 r de l'Arche Sèche, Nantes. 02 40 89 30 15.

Pour s'informer sur les droits et obligations dans les domaines juridiques, financiers, fiscaux et techniques (maîtrise de l'énergie), service gratuit.

Petite enfance et jeunesse



A la mini-crèche «Pomme de Reinette», rue Cassin.

**Service municipal
de la Petite enfance
Centre socioculturel
du Château,
allée de Provence.
02 51 70 75 50.**

Accueil des tout-petits

Guichet unique d'inscription

Un guichet unique d'inscription destiné aux parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants de moins de 3 ans, a été mis en place début janvier 2003.

Cette nouvelle organisation concerne les démarches d'inscriptions en crèches ou auprès des assistantes maternelles. Désormais, les parents peuvent donc s'adresser à l'**Accueil de la direction Petite enfance**, centre socioculturel du Château, allée de Provence. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél. 02 51 70 75 50.

Outre la fiche d'inscription, plusieurs documents sont remis aux parents lors de leur venue au guichet unique : un coupon de confirmation de

naissance, un règlement intérieur de la crèche familiale et de la mini-crèche, une grille de tarifs pour les crèches municipales, une information sur le Relais des assistantes maternelles, le statut de l'assistante maternelle, sa rémunération, les aides financières.

En cas de demandes urgentes, un rendez-vous avec une éducatrice de jeunes enfants ou une puéricultrice de la Direction Petite Enfance sera immédiatement proposé.

Haltes-accueil

Elles sont destinées à tous les enfants âgés de moins de 5 ans pour un accueil temporaire, avec un maximum de 3 demi-journées par semaine et par enfant. Une participation financière est demandée aux parents.

• **«Pousse-Poussette»**, centre socioculturel du Château, allée de Provence. 02 51 70 75 55.

• **«Pirouettes et Galipettes»**, 12 r des Déportés. 02 40 04 28 59.

• **« Enfantine Bleue »**, 2 r Couteaux. 02 51 70 17 91.

Crèches municipales

Elles sont ouvertes aux enfants jusqu'à 3 ans qui résident à Rezé et dont les parents travaillent. Inscriptions le lundi après-midi au 02 51 70 75 50.

• Crèche familiale

« Clair de lune », centre socioculturel du Château (bâtiment Touraine), allée de Provence. 02 51 70 75 50.

Permet de concilier la garde d'un enfant au domicile d'une assistante maternelle, employée par la Ville et des garanties offertes par l'encadrement d'une puéricultrice et d'une éducatrice de jeunes enfants. La participation financière est versée à la commune proportionnellement aux ressources de la famille.

• **Mini-crèche «Pomme de Reinette»**, 9 rue René Cassin. 02 40 05 17 82.

Relais des assistantes maternelles

Centre socioculturel du Château, Bâtiment Touraine, allée de Provence. 02 51 70 75 50.

Coordonne l'offre et la demande d'accueil au domicile d'une assistante maternelle agréée indépendante des enfants de moins de 6 ans. Aide les parents dans la recherche d'une assistante maternelle agréée, les conseille dans leur fonction d'employeur, informe les assistantes maternelles sur leur statut, leur métier et favorise les échanges entre elles.

Associations

• Mini-crèche

«A Petits Pas»,
place du Traité de Rome.
02 40 04 26 01.

Pour les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans qui résident à Rezé et dont les parents travaillent. Elle est gérée par une association loi 1901, mais le principe de fonctionnement est proche de celui d'une crèche municipale.

• Ludothèque

«La Malle à jouer»,
centre socioculturel du Château (bâtiment Touraine),
allée de Provence.
02 51 70 75 50.
Prêts de jouets pour les 0 à 7 ans.

Centres de loisirs

Renseignements : ARPEJ-Rezé. 02 40 84 43 88.

• A partir de 3 ans.

- Chêne-Gala.
99 rue J.-B. Vigier.
02 40 04 04 43.

Inscriptions auprès de l'ARPEJ,
02 40 84 43 88.

• A partir de 4 ans.

- Les Joyeux d'Ragon,
r du Vivier.
02 51 70 24 36.

- Les Guyzmos
(quartier Jaunais),
4 sq Emile Blandin.
02 40 84 04 78.

- Les Visiteurs
(quartier Château),
allée de Provence.
02 40 05 07 70.

• A partir de 6 ans.

Robinière, r des Poyaux.
02 51 70 21 76.

Protection maternelle et infantile

Centres médico-sociaux de la DISS

(Direction des interventions sanitaires et sociales)

• Jaunais,

47 r Pitre Athénas.
02 40 75 49 50.

• Cité des Mahaudières,

1 et 3 place M. Pagnol.
02 40 75 52 00.

• Trois Moulins,

12 r des Déportés.
02 40 75 85 36.

Loisirs jeunes

Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse (ARPEJ-Rezé)

Hôtel Grignon Dumoulin, pl J.-B. Daviais, 02 40 84 43 88. Né d'un regroupement d'associations, l'ARPEJ-Rezé s'occupe, pour le compte de la Ville, des loisirs des enfants et des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence. Il propose aux jeunes des formules de loisirs et des activités le mercredi et durant les vacances scolaires. Cette association exerce une mission d'information et d'animation en direction des jeunes Rezéens.

Ateliers techniques

• Atelier mécanique Mécakit,

1 r de la Quératière.
02 40 32 35 26.

• Pôle audiovisuel multimédia, espace Diderot, pl Le Meut. 02 40 05 15 12.

• Centre d'activités nautiques du Jaunais,

Point accueil jeunes du Jaunais, r F. Bonamy.
02 51 70 18 29.

Points accueils jeunes (13/17 ans)

• PAJ Trentemoult,
2 r de Rio. 02 51 70 07 95.

• Pôle Jeunesse Château,
all de Touraine.

02 51 70 75 85.

• PAJ Jaunais, r F. Bonamy.

02 51 70 18 29.

• Pôle Jeunesse Ragon,

1 r de la Quératière.

02 40 32 35 26.

Points information jeunesse

• PIJ Rezé-Centre,

1 place J.-B. Daviais.

02 40 75 89 46.

• PIJ du Jaunais,

r F. Bonamy. 02 51 70 18 29.

• PIJ du Château,

all de Touraine.

02 51 70 75 85.

• PIJ de Ragon,

1 r de la Quératière.

02 40 32 35 26.

• PIJ Pont-Rousseau,

mission locale, r J.-B. Vigier.

02 51 70 26 93.

Droits de l'enfant

Événement

Le 20 novembre a lieu la Journée internationale des droits de l'enfant. Autour de cette manifestation, la Ville organise, en partenariat avec l'Éducation nationale, une semaine d'actions : expositions, débats publics, rallyes et jeux, visites sur site, rencontres avec les élus, etc. Objectifs de cette opération, conçue chaque année à partir d'un thème précis (l'urbanisme, la gestion de l'eau, la maltraitance, etc.) : contribuer à l'apprentissage de la citoyenneté, valoriser et soutenir l'expression de l'enfant.

Associations

• Allo enfance maltraitée,
numéro vert national :

119 ou 0 800 05 41 41
(appel gratuit) 24 h sur 24 ;
ou le 02 40 89 73 14.

• Enfance et partage,
maison des associations,

21 allée Baco, Nantes.

02 40 20 09 39.

Numéro vert national :

0 800 05 12 34.

- **Enfance Majuscule,**
comité A. Danan,
42 r des Hauts-Pavés, Nantes.
02 40 47 37 59.
- **Foyer départemental de l'enfance,**
22 r R. Douineau,
St-Sébastien.
02 40 80 26 00.
- **Association départementale de la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence,**
4 r F. Broussais, Nantes.
02 40 49 67 39.

Adresses utiles

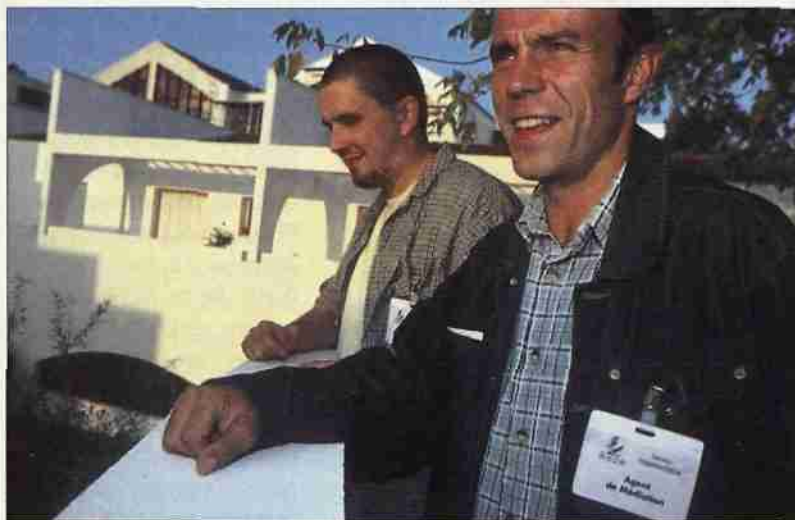
- **Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports,**
3 r F. Broussais.
02 40 52 44 44.
- **Centre régional d'information jeunesse,**
r du Calvaire, Nantes.
02 51 72 94 50.
- **Fédération des amicales laïques,** 9 r des Olivettes,
Nantes. 02 51 86 33 30.

- **Fédération des Francas,**
association Loire-Atlantique,
37 r de la Tour d'Auvergne,
Nantes. 02 51 25 08 44.
- **Fédération Léo-Lagrange,**
44 r d'Albonville, Nantes.
02 40 29 32 56.
- **Auberge de jeunesse,**
2 place Manu, Nantes.
02 40 29 29 20.

Poste

- **Bureau Rezé principal,**
7 r J.-L. Leclerc,
Distribution :
02 40 13 10 80.
Guichets :
02 40 13 10 60.
- **Bureau de Rezé Pont-Rousseau,**
2 bis r E. Potier.
02 40 13 13 14.
- **Bureau de Rezé-Château,**
6 pl Mitterrand.
02 51 11 16 23.
- **Guichet annexe,**
Atout-Sud, 6 r Ordronneau.
02 40 05 11 80.

Prévention et sécurité



Deux des médiateurs sociaux recrutés par la Ville.
Pour les joindre :
02 40 84 42 36.

Conseil Local de Prévention et de Sécurité (CLPS) 2 bd Le Corbusier. 02 40 84 42 36.

Le Conseil local de prévention et de sécurité est une instance de réflexion et de coordination des actions de prévention dans les quartiers, en lien avec les partenaires institutionnels, associatifs et les habitants :

- Actions de prévention primaire pour les jeunes (établissements scolaires et associations)
- Actions de médiation en direction des habitants

Adresses utiles

- **Commissariat de Police**
8 r de Touraine.
02 51 11 23 00.
- **Gendarmerie**
4 r P. Brossolette.
02 40 75 65 26.

- **Rezé Accès**
6, r d'Ancenis. 02 40 04 03 38.
- **Association de prévention spécialisée F. Deligny**
6, r d'Ancenis.
02 40 04 03 38.
- Soutien et accompagnement de jeunes du quartier dans la recherche d'emploi, de formation, de logement, de scolarité, de loisirs, d'aide judiciaire, d'actions de santé.
- Soutien et accompagnement des familles du quartier en difficulté.

Retraités et personnes âgées

**Service municipal
santé et
personnes âgées,
1 av Willy Brandt.
02 51 70 29 00.**

Aide à domicile

Tél : 02 51 70 29 00.

L'aide à domicile accomplit chez les personnes âgées, les malades isolés, les invalides, un travail matériel et social contribuant à leur maintien à domicile. Elle intervient notamment pour l'entretien du logement, la préparation des repas, le suivi d'hygiène, les courses et l'aide pour les démarches administratives. Le dossier est établi auprès des caisses de retraite par le service.

Soins à domicile

Tél : 02 51 70 29 08.

Dispense les soins infirmiers et d'hygiène, sur prescription médicale, aux personnes malades ou handicapées, et apporte une aide pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et ce 7 j/7. Ce service travaille en coordination avec les infirmières de secteur (libérales), kinés, etc. Il permet d'éviter une hospitalisation ou de faciliter le retour chez soi après une hospitalisation. Prise en charge par l'assurance maladie.

Télé-alarme

Tél : 02 51 70 29 03.

Pour votre sécurité dans votre maison (chutes ou agres-



sions), un service de télé-alarme vous relie 24 h/24 à un central d'écoute des sapeurs-pompiers. En quelques instants vous serez assisté. Participation municipale suivant les ressources.

Portage des repas

Tél : 02 51 70 29 03.

Une livraison à domicile de repas préparés est proposée aux personnes retraitées qui, du fait de problèmes de santé, ne peuvent plus effectuer leurs courses et assurer la préparation de leurs repas. Les repas sont déposés par le livreur dans votre réfrigérateur, vous n'avez plus qu'à les réchauffer. Participation municipale suivant les ressources.

Office municipal

Office municipal des retraités et des personnes âgées de Rezé (ORPAR),

centre social des Trois Moulins, 12 r des Déportés.
02 40 84 25 48.

L'Orpar met en place des actions sociales, culturelles et sportives. Sa mission : permettre aux retraités et aux personnes âgées de mieux vieillir et d'être citoyens à part entière dans leur commune, de favoriser les relations inter-générationnelles. Il coordonne la vie associative des retraités et participe aux instances départementales qui réfléchissent au vieillissement dans notre société. L'office est constitué de représentants de clubs, d'associations, de maisons de retraite, de syndicats de retraités et d'élus municipaux. Activité : rencontre lecture.

Maisons de retraite

- **Résidence Maupertuis,**
20 r E. Lemerle.
02 40 75 49 92.
- **Maison de repos et résidence La Tanière,**
6 r F. Marchais.
02 40 75 44 78
- **Maison de retraite Saint-Paul,**
103 r J. Fraix. 02 40 32 38 65.
- **Résidence La Houssais,**
126 r M. Jouaud.
02 40 75 45 79.
- **Résidence Alexandre Plancher,**
maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, all du Parc des Mahaudières.
02 40 78 25 25.



La résidence Maupertuis a été entièrement rénovée en 2001 et 2002.

- **Résidence Cassin,** Voisin'Age : des logements et des services pour les plus de 60 ans, r Cassin. 02 40 05 49 66.

Permanence retraite

- **Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM),** centre socioculturel du Château (bâtiment Touraine), all de Provence.
- **Centre d'information et de coordination de l'action sociale (CICAS),** 25 rue Félix Faure, 02 51 72 80 80.

Transports

Une carte de transport pour circuler sur le réseau de la Tan peut être délivrée aux personnes de plus de 65 ans, en fonction de leurs revenus. Celle-ci est à retirer à l'accueil de la mairie.

Associations

- **AEPR,** 19 bis r P. Brossolette. 02 40 75 57 57.
- **Association des amis de la résidence de Mauperthuis,** 02 40 75 49 92.
- **Association des amis de la résidence A. Plancher,** 27 r de l'E. Bernard. 02 40 78 25 25.
- **CEPAL,** 8, r des Roquios. 02 40 05 45 27.
- **Ragon,** centre socioculturel, r du Vivier. 02 51 70 20 32.
- **Retraités de la Carterie,** 21 r Chupiet. 02 51 70 06 11.
- **Tourisme et loisirs,** 44 r de la Commune. 02 40 75 91 17.
- **Trentemoult,** r Roiné. 02 51 11 12 32.
- **Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA),** 2 r Chupiet. 02 40 75 69 72.

Adresses utiles

- **Association départementale d'aide aux retraités (ADAR),** services d'aides-ménagères. 02 40 16 91 30. N° vert : 08 00 44 11 44.
- **Antenne téléphonique pour l'écoute de nos aînés (ANTEA),** 02 40 71 04 05.
- **Association pour le développement des emplois familiaux (ADEF),** 58 rue du Lieutenant de Monti, 02 40 05 00 84.

Anciens combattants

- **Office départemental des anciens combattants et victimes de guerre,** BP 63 607. 104 r Gambetta, 44 036 Nantes Cedex 1. 02 51 86 02 10.

Santé

Prévention et promotion de la santé, centre social des Trois Moulins, 12 r des Déportés. 02 40 32 88 29.

Ce service a pour mission d'informer et de promouvoir la santé auprès de la population. Il participe à des actions nationales (lutte contre le Sida, l'alcool, l'hygiène bucco-dentaire, le tabac...), intervient dans les collèges et organise des actions santé auprès du public d'insertion.

Permanence prévention santé

Violences conjugales ou sexuelles, alcoolisme, toxicomanie, interruption volontaire de grossesse, dépression... Soucieuse de contribuer à



Le service municipal de Prévention de la santé a ouvert une permanence d'accueil au centre social des Trois Moulins.

lutter contre ces douloureux problèmes de société régulièrement mis au jour par des associations spécialisées et professionnels de santé, le service municipal de Prévention de la santé a ouvert une permanence d'ac-

cueil au centre social des Trois Moulins : le lundi de 14 h à 17 h. Centre social des Trois Moulins, 12 rue des Déportés. Renseignements au 02 40 32 88 29. Intégré parmi d'autres structures dans un espace non ins-



Les sportifs licenciés sont suivis au centre de médecine du sport.

titutionnel favorisant la confidentialité, ce lieu d'écoute est destiné à tous les publics. Une infirmière du service santé de la Ville reçoit et oriente les personnes en grande détresse qui ne savent pas où et à qui s'adresser. La mission de l'infirmière ne s'arrête pas à la transmission des informations nécessaires : elle prend les rendez-vous auprès de l'association ou de l'interlocuteur spécialisé qui pourra aider les personnes reçues à la permanence. Un rôle essentiel de relais, de médiation, pour un premier pas difficile à effectuer.

Service de vaccination

- **Service de vaccination, centre social des Trois Moulins,** 1^{er} étage (avec ascenseur), 12 r des Déportés. 02 40 75 67 33.

Centre de médecine du sport

- **Centre médico-sportif, centre social des Trois Moulins,** 1^{er} étage (avec ascenseur), 12 r des Déportés. 02 40 75 81 59. Le 1^{er} étage du centre social des Trois-Moulins, où le centre est installé, accueille une secrétaire et une infirmière, dispose de 4 salles spécialisées et de matériel médical adapté. Les sportifs licenciés y sont suivis. Des conseils sont donnés sur

la diététique, le rythme d'entraînement, le sommeil.

Organismes

- **Inspection régionale de la santé,** MAN, r R Viviani, Nantes. 02 40 12 87 48.
- **Observatoire régional de la santé des pays de la Loire,** r G. Rondeau, Nantes. 02 40 41 41 28.
- **Comité régional d'éducation pour la santé,** r R. Viviani, Nantes. 02 40 12 80 78.
- **Médecine du travail - association d'hygiène industrielle - (AHIMT),** rue Piguët, 02 40 75 89 65.
- **Médecine et biologie du sport, centre municipal de médecine du sport,** centre social des Trois Moulins, 12 r des Déportés. 02 40 75 81 59.

Sécurité sociale

La couverture maladie universelle garantit à tout résident de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer, une couverture maladie qui assure une prise en charge des soins par un régime d'assurance maladie. Elle est attribuée sous condition de ressources. Les personnes dont les revenus sont les plus faibles bénéficient d'une protection complémentaire et d'une dispense d'avance de frais.

A Rezé, les lieux de dépôt des demandes d'affiliation au régime général de base sont les trois maisons de la sécurité sociale. Ce sont elles qui sont chargées de la mise en œuvre de la couverture maladie universelle :

- Pont-Rousseau : 8 r Jean-Baptiste Vigier. 02 51 70 30 88.
- Château : 11, r de Touraine. 02 51 70 33 56.
- Blordière : 7 r de l'Ouche-Dinier. 02 40 13 27 60.
- **Union pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et des allocations familiales (URSSAF),** 3 r G. Rondeau, Nantes. 02 51 72 66 66.

Associations

Santé

- **Dispensaire de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles,** r G. Veil, Nantes. 02 40 47 13 54.
- **Amicale des donneurs de sang,** 130 r du Genétais. 02 40 75 86 97. Collecte régulière de sang dans les quartiers.
- **Association de lutte contre le SIDA,** 46 r de Strasbourg, Nantes. 02 40 47 99 56.
- **Sida info service,** 0 800 36 66 36.

• **Amitié SIDA,**
bd R. Schuman, Nantes.
02 40 94 33 33.

• **Association MADAME
(lutte contre le cancer),**
9 rue Gaëtan Rondeau,
Nantes. 02 40 89 50 65.

Accueil psychologique

• **Dispensaire de l'office
central d'hygiène sociale,**
55 r J-Jaurès.

Le dispensaire propose
des consultations médico-
psychologiques pour
les enfants, adolescents
et parents en difficulté :
02 40 75 45 97.

• **Espace écoute jeunes,**
21 all Baco, Nantes.
02 40 47 71 28.

• **Centre d'accueil psy-
chologique,**
21 r du Bas Landreau.
02 40 84 06 11.
Gratuit, sans rendez-vous.

• **Le Bois Marinier,
(centre médico-
psychologique),**
38 r C. Bachelier
(hôpital de Montbert).
02 40 04 01 07.

• **Recherche et rencontres,**
23 r A. Moitié, Nantes.
02 40 08 08 10.
Consultations animées, du
lundi au jeudi de 13 h à 19 h
et les vendredis et samedis de
9 h à 12 h, par des profes-
sionnels, pour aider à vaincre
l'isolement des personnes en
difficulté, à surmonter les
idées suicidaires.

• **SOS Dépressions,**
44 rue d'Auvours :
écoute téléphonique
au 02 40 08 25 60,
les lundis, mardis, jeudis et
vendredis de 18 h à 20 h.

• **SOS Femmes,**
rue du Batonnier
Guinaudeau, Nantes.
02 40 12 12 40.

• **SOS Inceste,**
8 rue Félibien, Nantes.
02 40 89 30 30.

• **Centre de
consultation conjugale,**
3 r Luxembourg.
02 40 47 72 97.

Aide et soutien
psychologiques aux couples
et aux familles.

• **Amitiés rondissimes,**
12 av du Parc des Naudières.
02 40 75 98 74. Rompre
la solitude des obèses.

• **D'une rive à l'autre,**
4 rue Vauban, Nantes.
02 51 82 36 85.

• **Le Nid,**
7 chaussée
de la Madeleine, Nantes.
02 40 35 25 03.

Planning familial

• **Centre de planification
et d'éducation familiale
et Centre d'interruption
volontaire de grossesse
(IVG),** hôpital St-Jacques,
85 r St-Jacques, Nantes.
02 40 08 33 33.

• **Mouvement français
pour le planning familial,**
16 r Paul Bellamy, Nantes.
02 40 20 41 51.

Alcoologie

• **Consultation d'alcoolo-
gie de l'office central
de l'hygiène sociale,**
55 r J. Jaurès.
02 40 04 10 19.

• **Vie Libre,** 18 r G. Lelan,
02 40 84 08 76.

• **Croix d'or,** réunion
mensuelle d'entraide,
à la maison de quartier
Zola-Barbusse, r de Véga,
02 40 74 77 87.

• **Association des
alcooliques anonymes,**
maison de quartier
de Zola-Barbusse, r Véga.
Répondeur 24h/24h :
02 40 75 23 12.

• **Citrott'accueil,**
24 pl P. Sépard,
02 40 05 17 50.

• **Croix Bleue,**
3 rue Amiral Duchaffault,
Nantes. 02 40 69 93 14.

Tabac

• **Office central de
l'hygiène sociale,**
55 r J Jaurès, 02 40 04 10 19.
Consultations d'aide au
sevrage.

Toxicomanie

• **Le Triangle
(centre de soins),**
8 r Kervégan, Nantes.
02 40 48 48 58.

• **Drogue info-service :**
08 00 23 13 13
(numéro vert).

• **L'Ancre,** point écoute
jeunes, 10 r Voltaire.
Nantes. 02 51 84 87 40.

Médecins généralistes

• **Cabinet médical,**
Dr Trouvé, Ciriez,
71 av de la Libération.
02 40 75 69 40.

• **Cabinet médical,**
Dr Meslé, Jarnet,
25 r E. Blandin.
02 40 75 06 05.

• **Cabinet médical**
Château de Rezé,
Dr Pincaud, Bressollette,
Plaëte, Ghiringhelli, Lemort,
av de Vendée.
02 40 75 66 44.

• **Cabinet médical,**
Dr Auriacombe, Menuge,
66 r V. Fortun.
02 40 84 12 00.

• **Cabinet médical,**
Dr Bessemoulin,
Mincheneau, Aubron,
60 r du Chêne Creux.
02 40 75 83 95.

• **Cabinet Bouard**
(Agnès et Yann),
Comté-Samson,
Charbonneau,
4 r du Jaunais.
02 40 05 11 35.

• **Cabinet médical,**
Dr Fauroux, Hamon,
56 r du Lt de Monti.
02 40 75 62 97.

• **Dr Durivault,**
5 r T. Brosseau,
02 40 75 17 49.

• **Dr Gentin,**
17 r J.-B. Vigier.
02 40 75 56 33.

• **Dr Grunvald,**
33 r de la Balinière.
02 40 75 68 60.

• **Dr Guias,**
imm. Athéna,
62 bis r A. Briand.
02 40 32 33 84.

• **Dr Lamotte,**
47 av de la Libération,
02 40 75 71 68.

• **Dr Le Bris,**
45 av de la Libération.
02 40 04 05 29.

• **Dr Massonneau,
Delanaud,**
5 r T. Brosseaud.
02 40 75 17 49.

• **Dr Morin,**
12 av L. Michel,
02 40 75 63 06.

• **Dr Possémé,**
55 r A. Briand,
02 40 84 11 22.

• **Dr Roux,**
72 r J Jaurès,
02 40 75 52 30.

• **Dr Taveneau,**
38 r de la Blordière,
02 40 75 65 16.

Acupuncteur

• **Dr Le Maître Yves,**
5 r des Déportés.
02 51 70 03 05.

Homéopathes

• **Dr Le Bris,**
45 av de la Libération.
02 40 04 05 29.

• **Dr Sprigg,**
68 r de la Commune.
02 40 75 36 68.

Ostéopathes

• **Dr Le Bris,**
45 av de la Libération.
02 40 04 05 29.

• **Dr Le Nevet Thierry,**
76 bis rue Jean-Jaurès.
02 28 00 04 64.

• **Dr Thery,**
38 av de la Libération.
02 40 84 21 24.

Médecins spécialisés

Allergologie

• **Dr Mollé,**
15 av L. Michel.
02 40 75 27 31.

• **Dr Lebeaupin,**
15 av L. Michel.
02 40 05 13 59.

Anesthésiologie et réanimation chirurgicale

• **SCP Magerand,
Moreau, Portier, Soulard,**
26 rue F. Thomazeau.
02 40 32 47 17.

Angiologie

• **Dr Fauvel, Gérard,**
36 av de la Libération.
02 40 04 22 04.

Audioprothésiste

• **Maison de la mutualité,**
19 av L. Michel.
02 40 04 05 15.

Cardiologie

• **Dr Sudry, Hossler,**
7 av L. Michel.
02 40 84 36 06.

• **Dr Patra,**
38 av de la Libération.
02 40 05 18 41.

Chirurgie

• **Dr Lignon,**
26 r F. Thomazeau.
02 40 32 47 10.

• **Dr Bailly,**
26 r F. Thomazeau.
02 40 32 47 11.

• **Dr Moreau Dominique,**
26 r F. Thomazeau.
02 40 32 47 17.

• **Dr Moreau Jean-Michel,**
26 r F. Thomazeau.
02 40 37 47 12.

• **Dr Fourquier,**
26 r F. Thomazeau.
02 40 32 47 12.

• **Dr Berteau,**
26 r F. Thomazeau.
02 40 32 47 13.

Chirurgiens- dentistes

• **Cabinet dentaire,**
Dr Joudon, Magré,
Pasquier, Prénaud, Strohl,
Yarsa, 29 r J. Marchais.
02 40 75 66 09.

• **Cabinet dentaire
mutualiste,**
maison de la mutualité,
19 r L. Michel.
02 40 84 71 15.

• **Dr Belbeoc'h,**
32 r A. Mouillé.
02 40 84 10 91.

• **Dr Boisyvon,**
117 r A. Briand.
02 40 84 19 84.

• **Dr Bredeloup
et Héraud,** 1 r Blordière.
02 40 84 16 55.

• **Dr Fournier-Patarin,**
11 av L. Aragon.
02 40 75 57 97.

• **Dr Guérolé,**
90 r J. Jaurès.
02 40 75 40 89.

• **Dr Haslé-Giron,**
11 av L. Aragon.
02 40 75 57 97.

• **Dr Lammali,**
41 r Alsace-Lorraine.
02 40 75 65 97.

• **Dr Lebreton et Cremet,**
4 bis r V. Hugo.
02 40 05 03 33.

• **Dr Le Grand,**
68 r de la Commune.
02 40 75 04 34.

• **Dr Lemoine,**
23-25 r F. Faure.
02 40 32 30 64.

• **Dr Luneau et Maubras,**
Imm Athéna,
62 bis r A. Briand.
02 40 05 11 00.

• **Dr Pignard et Huchet,**
21 av de la Vendée.
02 40 75 41 68.

• **Dr Pinault et Mazuay,**
12 r G. Boutin,
02 40 13 22 87.

• **Dr Marchand,**
10 av L. Michel.
02 40 04 11 13.

• **Dr Olivier,**
68, r de la Commune.
02 40 75 60 96.

• **Dr Séjourné,**
4 bis r V. Hugo.
02 40 05 03 33.

• **Dr Strohl,**
29 r J. Marchais.
02 40 75 39 89.

Dentistes- orthodontistes

• **Dr Favennec,**
53 av de la Libération.
02 40 13 29 29.

• **Dr Julia,**
45 av de la Libération.
02 40 13 88 92.

**Dermato-
vénérologie**

- **Dr Phéline-Cheviet**,
imm. Atrium,
53 av de la Libération.
02 40 75 95 40.
- **Cabinet médical**,
Dr Auriacombe,
Hénot-Chêne, imm. le Seil,
4 bis r V. Hugo.
02 51 70 04 55.
- **Dr Bourel**,
10 av L. Michel.
02 40 75 28 32.

Échographie

- **Dr Lamarche**,
62 bis r A. Briand.
02 40 13 14 45.

**Gastroentérologie
et hépatologie**

- **Dr Pressard**,
53 av de la Libération.
02 40 75 85 68.

**Gynécologie médi-
cale, obstétrique**

- **Dr Belbeoc'h**,
39 r A. Mouillé.
02 40 04 15 60.
- **Dr Daniel**, 3 r Vallet.
02 40 04 22 40.
- **Dr Diégo**, 3 r Vallet.
02 40 04 07 99.
- **Dr Perrigaud**,
39 r A. Mouillé.
02 40 04 15 60.

**Médecine physique
et réadaptation**

- **Dr Roux**, 72 r J. Jaurès.
02 40 75 52 30.

Ophthalmologie

- **Cabinet médical**,
Dr Lafargue, Billot,
Mmes Meaume, Dejour,
Savigne, Nicolas,
53 av de la Libération.
02 40 75 63 48.
- **Dr Leloup, Dr Hagiou**,
imm. Athéna,
62 bis r A. Briand.
02 40 75 37 38.
- **Dr Bocqueho**,
imm. le Seil,
4 bis r V. Hugo.
02 40 05 42 50.

**Oto-Rhino-
Laryngologie**

- **Dr Priou**, Simon,
53 av de la Libération.
02 40 75 48 19.

Pédiatrie

- **Dr Guillon**,
39 r A. Mouillé.
02 40 04 17 89.

Psychiatrie

- **Dr Berthelin-Ginet**,
25 av de la Libération,
02 40 75 89 19.
- **Dr Barrit**,
16 r Alsace-Lorraine.
02 51 70 03 40.
- **Dr Le Gall-Mouraud**,
all R. Rolland.
02 40 75 91 56.
- **Dr Marmin**,
25 av de la Libération.
02 40 05 05 06.

Radiologie

- **Dr Moreau**,
imm. Atrium,
53 av de la Libération.
02 40 75 11 05.

**Radiologie-
échographie-
mammographie**

- **Dr Fournel**,
26 r du Lt de Monti.
02 51 70 28 28.

Rhumatologie

- **Dr Le Gall**, all R. Rolland.
02 40 75 91 56.

Scanner

- **SCM**,
22 rue F. Thomazeau,
02 40 75 13 13.

Stomatologie

- **Dr Brisson**,
9 av L. Michel.
02 40 75 35 33.

Pharmaciens

- **Levacher**,
La Croix de Rezé, 3 r de
Chesnaie. 02 40 75 49 00.
- **Lévêque**,
88 r du Lt de Monti.
02 40 75 82 99.
- **Millet**, 48 r A. Lorraine.
02 40 75 64 31.

- **Moreau** (Pont-Rousseau),
38 r F. Faure.
02 40 75 65 30.

- **Océane**,
10 Rond-Point
de la Corbinerie.
02 40 75 48 99.

- **Parère**,
40 rue de la Blordière
02 40 75 45 46
et 5 all Brunelière.
02 40 75 45 46.

- **Plaète**,
75 r de la Commune.
02 40 75 69 22.

- **Sparfel-Chauvière**,
centre commercial
du Château.
02 40 75 45 47.

- **Trois Moulins**,
92 r A Briand.
02 40 75 63 10.

- **Turban**, pl St-Pierre.
02 40 75 68 86.

- **Vergnault**, 86 r J. Jaurès.
02 40 75 68 23.

- **Vincent** (Atout Sud),
r R. Ordronneau.
02 40 84 18 52.

**Infirmières
libérales**

- **Mmes Barraud, Chevalier,
Leloup-Sauvaget**,
imm. Athéna,
62 bis r A. Briand.
02 40 04 02 74.

- **Mme Blanchard**,
15 av L. Michel.
02 40 75 82 24.

- **Mme Bougouin**,
15 r Ch Riou.
06 07 43 38 50.

- **MM. Blot et Papineau,
Mmes Champion**,
Houssais et Raoul,
66 bis r A. Briand.
02 40 05 44 10.

- **Mme Ceillier**,
32 r V Hugo.
02 40 75 25 88.

- **Mmes Champin
et Vanhove**,
79 bis r J. Jaurès.
02 51 70 13 15.

- **Mmes Chauvin
et Godet**, 2, pl P Sémard.
02 40 75 54 92.

• **Mmes Faouid, Le Palec et Traoré**, 29 r F Faure.
02 40 75 98 49.

• **Mme Griffon**,
26 r Lagatlu.
02 40 05 05 08.

• **Mme Haugomat**,
23 r H. Fiollin.
02 40 05 05 08.

• **Mmes Maloberti et Auvray, M. Gauthier**,
13 av L. Michel.
02 40 75 82 24.

• **Mmes Vrigneau et Cuany**,
46 r du Moulin à l'Huile.
02 40 75 89 62.

Divers santé

Sages-femmes

• **Mmes Morvant, Parfait et Plaëte**, 7 av L. Michel.
02 40 75 60 72.

Orthophonistes

• **Camus-Bruneau**,
3, av Bretagne.
02 40 75 13 25.

• **Fleury, Guillet, Sinigaglia et Toutirais**,
Imm Athéna,
62 bis r A. Briand,
02 40 75 29 64.

• **Gourbil et Miroux**,
20 r F. Tableau.
02 40 84 14 32.

• **Dubois-Old**,
9 bis r des Champs Renaudin.
02 40 75 13 25.

Masseurs-kinésithérapeutes

• **Cabinet Achilli, Léon et Noury**,
13 r L. Michel.
02 40 05 45 46.

• **MM. Allaire, Chevalier, Lesbats et Mayer, Mme Famin-Cartron**,
57 ter r du Chêne-Creux.
02 40 05 17 09.

• **Mmes Bartrina, Hervé et Juvin**, r F. Faure.
02 40 13 80 10.

• **M. Bournat, Mme Normand**,
50 r F Thomazeau.
02 40 75 20 64.

• **M. Chaligne**,
12 ch F. Launay.
02 40 05 14 22.

• **Mme Coureau, M. Morandeau**,
22 av R-G Cadou.
02 40 32 82 81.

• **M. Delaunay**,
62 bis r A. Briand.
02 40 75 41 18.

• **M. Gautier**,
53 av de la Libération.
02 40 75 01 15.

• **M. Gauvrit**,
10 r F. Marchais.
02 40 75 94 31.

• **M. Grippay**, 1 r Vallet.
02 40 75 06 66.

• **Mme Grudé**,
40 r Ch. Rivière.
02 28 00 02 96.

• **Mme Hérel-Breton**,
19 r Mme Curie.
02 40 75 43 92.

• **M. Mangin**,
48 av des Platanes.
02 40 75 14 82.

• **M. Née**, r E Zola.
02 40 75 04 56.

• **M. Potiron**,
70 ter r de la Commune.
02 40 75 45 59.

• **M. Raffin**,
26 r M. Lagathu.
02 40 05 13 32.

• **M. Weider**, 2 r F. Faure.
02 40 13 80 02.

Pédicures/podologues

• **Mlle Friegel (semelles), Mme Delaunay**,
62 r A. Briand.
02 40 75 41 18.

• **Mme Eveillard (semelles)**,
21 av de la Vendée.
02 51 70 09 19.

• **Mme Le Moal-Kérisit (semelles)**,
35 pl des Martyrs.
02 40 84 30 95.

• **Mme Luneau**,
4 bis r V. Hugo.
02 40 75 82 27.

• **Mmes Pincaud (semelles) et Tourtelier**,
18 av L. Michel.
02 40 75 84 53.

Psychanalyste

• **M. Piveteau**,
6 bis r V. Hugo.
02 51 70 37 61.

Psychologue clinicienne (enfants et adultes)

• **Mme Cahier**, 5 r av L. Michel.
02 40 75 45 89.

Psychologues

• **Mme Picot**,
62 bis r A. Briand.
02 40 13 81 06

• **Mme Grizaut**,
62 bis r A. Briand.
02 40 13 82 89.

• **Mme Chevalier**,
29 av de la Libération.
02 40 04 26 88.

Cliniques

• **Nouvelles cliniques nantaises**,
26 r F. Thomazeau.
02 40 32 47 00.

Laboratoires d'analyses médicales

• **Joudon-Quinton**,
2 av L. Michel.
02 40 32 89 00.

• **Nadeau**, 62 r A. Briand.
02 40 84 00 37.

• **Tharreau-Caudal**,
66 r de la Commune.
02 40 75 13 23.

Ambulances

• **Rezé Ambulances**,
15 r des Ormes.
02 40 84 20 59.

• **Ambulances Sud Nantes**,
24 r F. Faure.
02 40 75 60 43.

• **Océanes Ambulance Nantes**,
3 r du Chêne-Creux.
02 40 05 05 38.

Saint-Paul - Notre-Dame



Maternelle et Primaire Notre-Dame 02 40 75 74 22

Primaire Saint-Paul 02 51 11 01 01

Collège Saint-Paul 02 51 11 01 01

E-mail : COLLEGESTPAUL44@wanadoo.fr

Groupe Scolaire Saint-Paul - Notre-Dame

66-68, rue Jean-Jaurès

29, rue Fontaine-Launay

REZÉ

1^{re} langue : Anglais, Allemand

2^e langue : Anglais, Allemand, Espagnol,

Langues anciennes : Latin et Grec Section européenne Anglais.

Chorale, Théâtre

Section Sportives Locales : natation, volley, GRS

Jumelage avec l'Allemagne et le Pays de Galles

Voyages Culturels



MOINET S.A.

DEPUIS 1945

VENTE NEUF ET OCCASION

Atelier mécanique

Service rapide

Tôlerie - Peinture

Agréé assurances

à 100 m Station Tramway Pont Rousseau

25 rue J. Jaurès - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 04 04 00

DECATHLON VERTOU

*Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 20 h sans interruption*

PARC COMMERCIAL DE LA VERTONNE

44120 VERTOU

TÉL. 02 51 71 23 23

Solidarité

Centre communal d'action sociale (CCAS), Hôtel de Ville, pl J.-B. Daviais. 02 40 84 45 41.

Le CCAS aide les Rezéens, sous conditions de ressources, sous forme de prestations en vue d'apporter une aide aux personnes momentanément en difficultés ou en situation de précarité.

- **Aide facultative sous forme de prestations**, en vue d'apporter une aide aux personnes momentanément en difficulté ou en situation de précarité.

Par ailleurs le CCAS est service instructeur pour les prestations suivantes :

- **L'aide aux personnes handicapées** : participation aux frais de placement en établissement spécialisé, services spécialisés d'accompagnement, aide ménagère et allocation compensatrice, contribuant au maintien à domicile.

- **L'aide aux personnes âgées** : participation aux frais d'hébergement en établissement, aide-ménagère. Des dossiers de demande pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation gérée directement par les services départementaux, sont tenus à la disposition du public.

Centre social

- **Centre social des Trois Moulins**, 12 r des Déportés. - ORPAR, 02 40 84 25 48.
- Service des vaccinations. 02 40 75 67 33.
- Service prévention et promotion de la santé. 02 40 33 88 29.
- Service médico-sportif. 02 40 75 81 59.
- Service halte-garderie. 02 40 04 28 59.

Autres organismes

- **Centre socioculturel du Château** (bâtiment Touraine), all de Touraine : permanences CPAM, CAF... 02 51 70 75 70.

- **Centre de circonscription d'action sanitaire et sociale**, 7 av L. Aragon. 02 40 75 70 64. Service social : 02 40 75 76 80.

- **Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS)**, r R. Viviani, Nantes. 02 40 12 80 00.

- **Direction générale adjointe de la Solidarité du Conseil général**, 4 bd L. Barthou, BP 56224, 44262 Nantes cedex 02. 02 51 17 20 00. Service social et PMI, 02 51 86 06 82.

- **Caisse d'allocations familiales (CAF)**, permanences au centre socioculturel du Château, all de Touraine, 02 40 75 54 54

et centre social des Trois Moulins, 12 r des Déportés, 02 40 84 00 09.

- **Délégation régionale chargée des droits des femmes**, préfecture, 6 quai Ceineray, 02 40 41 21 31.

- **Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM)**, 25 r F. Faure, 02 51 72 80 80. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Assistantes sociales

Pour rencontrer une assistante sociale, s'adresser au secrétariat du centre-médico social de votre quartier :

- **Les Mahaudières**, 1 et 3 r M. Pagnol. 02 40 75 52 00.

- **Jaunais**, 47 r P. Athénas. 02 40 75 49 50.

- **Les Trois Moulins**, 12 r des Déportés. 02 40 75 85 36.





Exposition-vente d'Amnesty International à l'Hôtel de Ville.

Sociétés mutualistes

- **Union mutualiste de Loire-Atlantique**, 19 av L. Michel. 02 40 04 29 98.
- **Mutuelle Rezé-Trentemoult**, 4 r Bruneau.
- **Union des travailleurs ouest de la France**, 11 av des Cévennes.

Associations d'aide

- **Aide à domicile pour tous**, 35 rue Paul Bert, BP 10509, 44105 Nantes. 02 51 80 61 20.
- **Association d'aide familiale populaire rattachée à la CSF**. Permanences au centre socioculturel du château (bâtiment Touraine), all de Touraine. 02 51 80 62 72.
- **Association nantaise d'aide familiale**, 8 r Linné, Nantes. 02 40 73 73 09.
- **Mouvement français pour le planning familial**, 16 r P. Bellamy, Nantes. 02 40 20 41 51.
- **Croix-Rouge**, 64 bis r E. Zola. 02 51 70 05 32.

- **Secours populaire français**, 66 r E. Zola. 02 51 70 03 81. A Nantes : 163 r P. Bellamy. 02 40 74 48 41.
- **Secours catholique**, 1 r Lorette de la Refoulais. 02 40 29 04 26.
- **Association OSER** (Organisation service emploi réalisation), 12 r J.-B. Vigier. 02 40 05 45 16.
- **Association pour le développement des emplois familiaux, ADEF**, 58 rue du Lt de Monti, 02 40 05 00 84.
- **Confédération syndicale des familles**, CSF, permanences au centre socioculturel du château (bâtiment Touraine), all de Touraine. 02 40 75 92 91.
- **Confédération syndicale du cadre de vie, CSCV**. 02 40 73 06 37.
- **Association départementale des veuves civiles chef de famille**, section de Rezé, 14 ave de Vendée. 02 40 84 29 98.
- **Foyer mère et enfants**, 22 r Douineau, St-Sébastien. 02 40 80 26 08.
- **Arc-en-ciel**, 8 r Mellier, Nantes. 02 40 73 67 15.

- **Centre d'information des femmes et des familles (CIFF) et Centre de documentation et d'information des femmes et des familles**, 5 r M. Duval, Nantes. 02 40 48 13 83.

- **La Maison**, 17 rue Joseph Turbel. 02 51 70 14 87. Gérée par « Ensemble contre l'exclusion », la Maison est un lieu d'accueil pour les personnes seules ou en difficulté passagère.

Associations de défense des droits de l'homme

- **Espace Simone de Beauvoir**, 25, quai de Versailles, Nantes. 02 40 12 15 18.
- **Association locale femmes algériennes (ALFA)**, Espace Simone de Beauvoir (voir adresse ci-dessus).
- **Ligue des droits de l'homme**, 10, boulevard de Stalingrad, Nantes. 02 51 86 22 39.
- **Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)**, 51 rue de la Convention, Nantes. 02 40 58 08 09.
- **SOS Racisme**, 8 rue d'Auvours, Nantes. 02 40 12 27 62.
- **LICRA (Ligue internationale contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)**, 8 rue d'Auvours, Nantes. 02 40 12 49 86.
- **Amnesty international**, 10 bis boulevard de Stalingrad, Nantes. 02 40 74 34 50.
- **Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD)**, 17 rue Moulin, Nantes. 02 40 12 48 38.
- **GASPROM**, 24 rue Fouré, Nantes. 02 40 47 00 22.

Stationnement

Service municipal de la Réglementation, 02 40 84 43 82.

Parkings

Quartier mairie :

- **Parking Saint-Lupien,** 100 places tous les jours. Surveillance assurée du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Quartier médiathèque :

- **Parking place du Pays de Retz,** 200 places environ, tous les jours sauf le mardi matin, jour de marché. Surveillance assurée du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
- **Parkings de la Trocardière,** 250 places av Léon Blum, tous les jours. Surveillance assurée du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

Quartier Pont-Rousseau/Saint-Paul :

- **Parking de surface de la place du 8 Mai :** 163 emplacements surveillés du lundi au vendredi de 7 h à 19 h. Fonctionnement par horodateur jusqu'à 19 h : deux premières heures gratuites ; heures suivantes : 0,80 € par heure. Gratuit les samedis, dimanches et jours fériés. Objectifs recherchés : disposer d'un temps de gratuité suffisant pour utiliser les services du quartier ; assurer une rotation des véhicules pour accroître la possibilité de stationner. Verbalisation en cas de défaut de ticket de stationnement.
- **Parking relais-tram (P + R) de la place du 8 mai :** 200 places. Parking semi-enterré, le parc de la TAN est destiné aux usagers du tramway. Il est accessible

sur présentation d'un titre de transport TAN. Ouvert et surveillé de 6 h à 22 h du lundi au samedi. Fermé la nuit.

Renseignement : ALLOTAN (0 810 444 444) ; 3614 TAN INFO ; un dépliant TAN est disponible dans les lieux publics.

- **parking Barbeau,** 15 places.
- **parking de la Barbonnerie,** 135 places tous les jours. Accès par les rues de la Barbonnerie, Cassin et Peltier. Surveillance assurée du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.
- **parking Guy Lelan,** 50 places tous les jours. Accès par la rue Guy Lelan. Accès piétons direct vers la rue Jean-Jaurès.

Zones bleues

Le stationnement est réglementé en zone bleue dans plusieurs secteurs de la ville. En zone bleue, le temps de stationnement est limité à 1 h 30. Ce système a l'avantage d'assurer une rotation permanente des voitures. Pour indiquer son heure d'arrivée et de départ, l'automobiliste doit apposer un disque de stationnement dans son véhicule, de façon visible. Des contrôles réguliers sont effectués par des agents municipaux assermentés auprès du Tribunal de grande instance. Agréés par le Procureur de la République, ils verbalisent en cas d'infraction : 11 €.

Quartier Pont-Rousseau :

- les rues Félix-Faure et Alsace-Lorraine (jusqu'aux rues Martin Luther King et Cassin), la place des Martyrs (côté sud et côté est), les avenues de la IV^e République et de la Libération (entre la place du 8 Mai et la place des Martyrs), la place Pierre-Sémard, les rues Jean-Jaurès (jusqu'à l'avenue Louise-Michel), de la Commune (de la place Sémard à la rue Julien Marchais, et entre la place du Huit Mai et le n° 73), Louise Michel (quelques places côté de la place du 8 Mai), Victor Hugo (au droit des n° 4 bis et 6 et de la voie d'accès au parking-relais), et Eugène Pottier.

Quartier du Château :

- le parking de la médiathèque Diderot, quelques places sur la place François Mitterrand.

Quartier Saint-Paul :

- la place R. Salengro ; les rues Jean-Jaurès (à partir des n° 76 et 77) et Aristide Briand (des deux côtés de la voie entre la place Salengro et la rue des Frères Brégeon, et côté impair de la rue Gendron jusqu'au n° 59 bis).

Autres secteurs concernés :

- les places Saint-Pierre et Jean-Baptiste Daviais (devant l'Hôtel de ville), la rue Aristide Briand.



Transports



Transports urbains (TAN)

3 r Bellier, Nantes 0 810 444 444. Bureaux à la même adresse. 02 51 81 77 00.

Comment s'informer ?

Le guide pratique, le plan de poche et les fiches horaires (par secteurs) sont distribués gratuitement dans les points TAN et à la mairie. www.tan.fr

Lignes de bus

- **Ligne 2 :** Trocardière - Orvault Grand-Val.
- **Ligne 31 :** Trentemoult - Gare Sud SNCF.
- **Ligne 36 :** Croix-Jeannette - Chalonges.

- **Ligne 37 :** Croix-Jeannette - Classerie.
- **Ligne 38 :** Trentemoult - Robinière - l'Aufrère.
- **Ligne 74 :** Espace Diderot - Bellevue - Mendès-France.
- **Ligne 88 :** Bouaye - Pirmil.
- **Ligne 89 :** Bac Indret - Pirmil.
- **Ligne 94 :** Pirmil - Les Sorinières.
- **Ligne 97 :** Rezé 8 Mai - Vertou.
- **Ligne 98 :** Saint-Aignan-de-Grandlieu - Pirmil.
- **Ligne 99 :** Le Pellerin - Pirmil.

Ligne de tramway

- **Ligne 2 :** Trocardière - Orvault-Grand Val (arrêts à Rezé : Trocardière, espace

Diderot, Château, François Mitterrand, Balinière, 8 Mai, Pont Rousseau, Pirmil)

Transport des personnes handicapées

- **HandiTan :** 02 51 81 78 78.

Aéroport

- **Aéroport Nantes-Atlantique-Bouguenais :** 02 40 84 80 00.

La liaison TAN AIR relie la Gare SNCF à l'aéroport via la place du Commerce et Pirmil. Ce parcours offre de nombreuses possibilités de correspondances avec le réseau urbain TAN.

SNCF

- **Gare de Rezé Pont-Rousseau,** r G. Barbeau. 02 40 75 65 24.

Renseignements, réservations et achats de billets, même internationaux.

- **Réservation de billets :** 0892 35 35 35.

Gares routières

- **Cariante Atlantique,** 5 all Duquesne, Nantes. 02 40 20 46 99.

- **Gare routière Baco,** all de la Maison rouge, Nantes. 02 40 47 62 70.

Urbanisme

Service accueil du développement urbain, Hôtel de Ville, pl. J.-B. Daviais 02 40 84 42 68.

- **Permis de construire.** Renseignements sur le cadastre, le plan d'occupation des sols, les possibilités de construire ou de rénovier. Remise des imprimés pour toutes les demandes d'occupation des sols et du domaine public. Enregistrement des dépôts des dossiers de demande. Enregistrement de



tous les problèmes de voirie et réseaux. Prise de rendez-vous avec l'architecte conseil

du Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement.

Les loisirs



Culture

Service municipal de l'action culturelle,
2 bd Le Corbusier.
02 40 84 43 60.
actionculturelle@mairie-reze.fr

Le service coordonne les activités des bibliothèques, assure le suivi des fouilles archéologiques, des arts plastiques et de la valorisation du patrimoine ; la liaison avec la vie associative, la BaraKaSon/CSC Château ; la gestion du théâtre municipal et de la salle audiovisuelle de l'espace Diderot.

Le service coordonne aussi les activités des structures musicales regroupées au :

Centre musical de la Balinière,
24 r de la Balinière.
02 51 70 78 10.
www.mairie-reze.fr/culture/baliniere/p/accueil_baliniere.htm

Le centre musical de la Balinière regroupe l'École municipale de musique et de danse, l'ARC, l'ARIA, Stradivaria. Le centre propose des animations et élabore des projets culturels transversaux aux structures hébergées. Le centre dispose d'un espace d'écoute musicale.

Spectacles

ARC
La Balinière,
24 r de la Balinière.
02 51 70 78 00
(billetterie)
02 51 70 78 01
(administration)
www.mairie-reze.fr/culture/baliniere/p/accueil_arc.htm

Art et culture à Rezé (ARC) est la structure de diffusion et de programmation culturelle de la ville (au théâtre, dans les

églises, à la Trocardière ou sous chapiteau).

Musique

École municipale de musique et de danse
La Balinière
24 r de la Balinière
02 51 70 78 20.

www.mairie-reze.fr/culture/baliniere/p/accueil_emmd.htm

Activités de l'école municipale de musique et de danse (EMMD). Musique : ateliers d'éveil, d'initiation à la musique, formation musicale voix-percussions, analyse d'écoute, histoire de la musique. Chorale adulte, technique vocale. Percussions africaines, percussions afro-cubaines, orchestre adulte, Big Band, atelier jazz, musique de chambre, ensemble à cordes, ensemble à vents, orchestre junior.

- **Formation par cycles :** violon, violoncelle, guitare, harpe, orgue, piano, percussions (batterie et claviers), flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet à pistons, trombone. (Prêt d'instrument pour la première année).

- **Parcours voix.** Une formation complète a été mise en place au sein de l'EMMD pour permettre aux enfants de se perfectionner dans leurs pratiques vocales. Les adultes peuvent participer aux cours de techniques vocales, à l'ensemble vocal féminin, à la chorale d'adulte et aux ateliers.

- **Danse contemporaine :** pour les enfants à partir de 6 ans, éveil et éducation d'une sensibilité, exploration de l'imaginaire et de ses émotions, structuration du corps et compréhension de ses mécanismes ; pour les jeunes à partir de 14 ans, découverte de la danse comme langage et moyen d'expression grâce à la qualité du geste, exploration de sa personnalité et de sa relation à autrui ; pour les adultes, prise de conscience corporelle.

ARIA

**La Balinière,
24 r de la Balinière.
02 51 70 78 14.**

www.mairie-reze.fr/culture/baliniere/p/accueil_aria.htm

L'Académie de recherche et d'interprétations anciennes explore depuis 1985 des répertoires oubliés ou méconnus de la musique baroque des XVII^e et XVIII^e siècles et tout spécialement le répertoire français de cette époque. L'ARIA travaille sur trois axes majeurs : la formation, la diffusion et la production (avec des disques de renommée internationale).

En direction des nouveaux publics, l'ARIA offre régulièrement des cycles de conférences pédagogiques, très largement ouvertes et acces-

sibles. Enfin l'ARIA dispose de deux instances musicales : Aria Voce (ensemble vocal) et Aria Lachrimae (ensemble instrumental).

Stradivaria

**La Balinière,
24 r de la Balinière.
02 51 70 78 16.**

www.mairie-reze.fr/culture/baliniere/p/accueil_strad.htm

Depuis 1987, l'ensemble Stradivaria a choisi d'interpréter la musique baroque et classique des XVII^e et XVIII^e siècles sur instruments de facture historiquement originale. Le répertoire italien est particulièrement à l'honneur de même que la musique française. Stradivaria produit aussi des disques.

**La Barakason/
CSC Château
all du Dauphiné.
02 51 70 75 75.**

www.barakason.free.fr

Salle de concert : programmation de spectacles, aide aux jeunes groupes amateurs, possibilités de formation sur les musiques actuelles, etc.

Lecture

**Médiathèque Diderot,
pl L. Le Meut.
02 40 04 05 37.**

mediatheque.reze@free.fr

www.mairie-reze.fr/culture/p/culture-biblio.htm

Horaires : mardi, jeudi, vendredi : 13 h à 18 h (sauf section enfants réservée le jeudi aux accueils de groupes).
Mercredi, samedi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.

**Bibliothèque La Noëlle,
6 sq E. Blandin.
02 40 04 05 49.**

Horaires : mardi, jeudi : 16 h 30 à 18 h 30. Mercredi : 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Samedi : 10 h à 12 h 14 h à 17 h.

Cinéma

- **Cinéma Saint-Paul,**
38 r J. Douillard.
02 40 75 41 91.

Équipements

- **Espace d'écoute de la Balinière,** 24 r de la Balinière. Plus de 200 CD en consultation. 02 51 70 78 10.

- **Galerie d'exposition.**
02 51 70 78 01.

- **Salle audiovisuelle,**
Espace Diderot.
02 40 84 43 60.

- **Théâtre municipal,**
r G. Lelan. 02 40 75 44 68.
Réservations et renseignements 02 40 84 43 60.

- **Halle de la Trocardière,**
101 r de la Trocardière.
02 51 70 30 40.
Contact : NGE (Nantes gestion équipements),
18 r Scribe, Nantes.
02 51 84 94 51.

Événements

- **Terra Incognita** (avril, tous les deux ans, années impaires).

Ce festival, qui a succédé à la Nuit du raï, est dédié aux musiques de la Méditerranée mais aussi au théâtre, contes, danse, etc. Bref, c'est la culture du Sud sous toutes ses coutures que le festival met en valeur, en partenariat avec les habitants du quartier du Château.

- **Fête de la Balinière** (juin, tous les deux ans, années impaires).

Fête des musiciens amateurs de la commune, organisée par l'École municipale de musique et de danse.

- **La Nuit de l'écriture** (juin).

Manifestation organisée dans le cadre de l'action « Les mots passants ». Chaque année, la médiathèque invite des écrivains en résidence. Le temps de rédiger un texte qui doit nécessairement faire référence à Rezé. Les textes sont ensuite lus en public

par des comédiens, ainsi que les textes produits dans les ateliers d'écriture durant l'année.

- **Les Trentemou'zicales** (dernier vendredi d'août). Tous les ans, les jeunes de 13

à 18 ans et les animateurs de l'ARPEJ-Rezé organisent l'évènement musical. Il s'agit d'une soirée de concerts de fin d'été, à l'image de l'énergie de l'association. Cette fête de clôture des activités

de l'été est également l'occasion pour les familles, les enfants et les jeunes ayant participé aux différents séjours estivaux de se retrouver autour des photos de vacances.

Sport



Service municipal sport/vie associative, Hôtel Grignon Dumoulin.
02 40 84 43 85
ou 02 40 84 43 86.

Équipements

Stades

- **Stade Léo Lagrange** (la Trocardière), av L. Blum. 02 40 75 71 17.
- **Stade de la Robinière**, r de la Robinière. 02 51 70 23 94.

Salles et gymnases

- **Cités Unies**, av L. Blum. 02 40 75 71 38.
- **Évelyne-Créteil**, r des Déportés. 02 40 05 08 12.
- **Château-Nord**, all de Provence. 02 40 75 73 22.
- **Chêne Creux**, r J.B. et H. Tendron. 02 51 70 33 60.
- **Julien Douillard**, r J. Douillard. 02 40 75 73 77.
- **Rezé-Centre**, r C. Jouis. 02 40 04 14 85.

- **Château-Sud**, r des Frères Lumière. 02 40 84 10 08.
- **Ouche-Dinier**, r du Parc Ferrand. 02 40 04 06 38.
- **Roger Salengro**, r A. Huchon. 02 40 04 07 47.

Plateaux d'évolution

- **Ouche Dinier**, r de l'Ouche Dinier.
- **Port au Blé**, r du Port au Blé.
- **Ragon** (cours de tennis loisir), r du Vivier.
- **Trentemoult** (cours de tennis loisir), pl des Filets.
- **Château-sud**, pl J. Perrin.

Piscine municipale Victor Jara,

av L. Blum.
02 40 75 72 76.

- Ouverture pendant la période scolaire (horaires de fermeture des bassins).

Lundi : 17 h 30 à 19 h 30.

Mardi, jeudi, vendredi :
12 h 15 à 13 h 30
et 17 h 30 à 19 h 30.

Mercredi : 12 h 15 à 17 h
et 17 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 14 h 30 à 17 h.

Dimanche : 9 h à 13 h.

- Horaires vacances scolaires.

Lundi, 14 h 30 à 17 h,
17 h 30 à 19 h 30

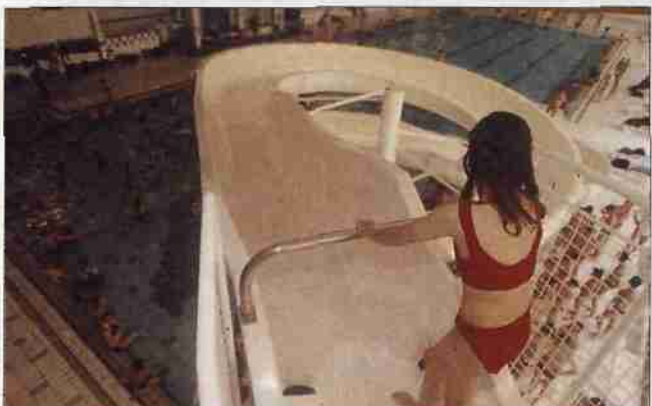
Mardi au vendredi : 10 h
à 13 h 30, 14 h 30 à 17 h
et 17 h 30 à 19 h 30.

Samedi : 10h à 13 h 30
et 14 h à 17 h.

Dimanche : 9 h à 13 h.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés.

La piscine est fermée les jours fériés. Gratuité de la plage horaire de l'après-midi pour les Rezéens de moins de 18 ans pendant les vacances scolaires.



Un toboggan long de 38 mètres est à la disposition des nageurs.

D I D I E R L E B O R G N E
A R C H I T E C T E



Piscine Municipale de Macherout (44)

• Piscines Municipales • Salles Polyvalentes / Culturelles • Bâtiments Administratifs
27, Rue de Strasbourg - BP 11009 - 44010 Nantes cedex 01 - Tel: 02 40 48 50 40



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

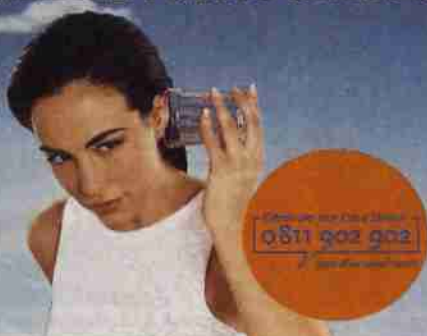
29 rue de la Blordière - 44400 REZÉ
Tél. 02 40 75 90 92



2 agences à votre service

18 rue Aristide Briand - Tél. 02 28 96 00 63
10 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Tél. 02 28 96 00 65

Téléphone ou Internet,
choisissez l'accès direct à **vosre eau**



L'agence Loire Océan
est à votre disposition

2, Rue du Haut Landreau
44 412 Rezé

www.generale-des-eaux.com



Divers

- **Aire de boules et roller skating**, pl du Mail (pl. du Pays de Retz).
- **Boulodrome stade de la Robinière**.
- **Halles de tennis**, r des Champs Garnier, Trocardière, cours couverts. 02 40 75 90 49.
- **Cours de tennis** (non couverts) : stades Léo Lagrange et de la Robinière.
- **Piste de bi-cross**, r de la Trocardière.
- **CRAPA**, bords de Sèvre, r J.-B. Vigier.

Port de plaisance

Trentemoult est, avec Couëron, le seul port de plaisance sur la Loire où l'on accède sans démâter. La possibilité d'accès au port est en moyenne comprise entre 2 heures avant et après la pleine mer à Saint-Nazaire. La marée est décalée de 1 h 30 en moyenne par rapport à la marée enregistrée à Saint-Nazaire.

- **Situation**
 - Latitude : 47° 12' nord.
 - Longitude : 1° 35' ouest.
- **Équipements**
 - Mode de mouillage : location exclusivement.
 - 3 pontons avec catways : 55 places.
 - 47 entre catways pour des unités ne dépassant pas 10 m de longueur.
 - 3 places en bout de ponton pour les bateaux d'une longueur maximale de 12 m.
 - 5 emplacements réservés aux visiteurs.
- **Services**
 - Fournitures d'eau douce et d'électricité pour la consommation à bord.
 - Sanitaire, douches, WC, téléphone public.
 - Aire de stationnement limitée à 12 heures pour les véhicules des propriétaires de bateaux.

- **Administration**
 - Bureau sur place (renseignements météo).
 - Capitainerie des 3 ports, Ile de Versailles, Nantes. 02 40 37 04 62
 - Port autonome, centre des Salorges, 18 quai E. Renaud, Nantes. 02 40 44 20 20.
 - Direction régionale des affaires maritimes Pays-de-Loire, 2 bd Allard, 44100 Nantes. 02 40 44 81 10.

Adresses utiles

- **Office municipal du sport**, Hôtel Grignon-Dumoulin, 02 40 84 43 97. L'OMS assure la liaison entre les clubs sportifs et la municipalité, encourage et développe la pratique du sport.
- **Centre municipal de médecine du sport**, centre social des Trois Moulins, 12 r des Déportés. 02 40 75 81 59. Le 1^{er} étage du centre social des Trois-Moulins, où le centre est installé, accueille une secrétaire et une infirmière, dispose de 4 salles spécialisées et de matériel médical adapté. Les sportifs licenciés peuvent y obtenir un certificat médical annuel. Conseils sur la diététique, le rythme d'entraînement, le sommeil...
- **Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports**, av F. Broussais, BP 936, 44075 Nantes cedex 03. 02 40 52 44 44.

Événements

- **Le Tournoi International cadets de football** (le week-end de Pâques) Près de 300 joueurs participent à cette compétition qui en était à sa 18^e édition en 2002. Les matchs se déroulent sur trois jours devant plusieurs milliers de spectateurs. L'accès aux stades est gratuit. Au total, 250 bénévoles sont mobilisés pour assurer le succès du tournoi.

- **La fête du deux-roues** (mai). Cette journée, animée par le Pôle Jeunesse de Ragon, est axée sur l'apprentissage de la conduite du deux-roues et sur la découverte des dangers de la route. Des activités ludiques et préventives sont mise en place : piste d'évolution pour les cyclomoteurs, prévention routière et challenge mob'...

- **La fête nationale du nautisme** (deuxième week-end de mai). Des animations nautiques sont proposées par le Pôle Jeunesse du Jaunais. Ces journées sont ouvertes gratuitement vers un large public avec : un grand jeu nautique pour les 8-12 ans, une descente de la Sèvre en canoë et en kayak pour les 13-18 ans, une balade en voile Aviron sur la Sèvre jusqu'à la Loire, pour toute la famille...

- **Le Rezé Basket International** (le week-end de la Pentecôte). Le RBI réunit les meilleures joueuses cadettes de la discipline. Huit nations sont généralement représentées. Originalité du tournoi : les joueuses et les dirigeants sont accueillis et hébergés dans des familles rezéennes. La formule, également utilisée par les organisateurs du tournoi de foot cadets, a fait ses preuves : la convivialité est toujours de mise.

- **Les Régates de Trentemoult** (fin septembre). Plus que centenaires, les Régates organisées par le Centre nautique Sèvre et Loire, attirent chaque année plusieurs dizaines de bateaux sur la Loire et des milliers de spectateurs sur les quais. Le fleuve et les quais de Trentemoult, ancien village de cap-horniers, sont alors très animés. Animation musicale et spectacles proposés par l'ARC complètent cette journée festive.

Vie associative

Service municipal sport/vie associative, Hôtel Grignon Dumoulin.

Créer une association loi 1901 : 02 40 84 43 69.

Déclaration de constitution à la préfecture. Faire parvenir le titre exact et complet de l'association, son objet, le lieu du siège social, les noms, professions, domiciles des responsables (2 minimum), les statuts en deux exemplaires. Peut fonctionner après parution au Journal Officiel.

Location de matériel aux associations et aux services municipaux (pas de réservation pour les particuliers)

Vérifier par téléphone du mardi matin au vendredi matin au 02 40 84 45 35 la disponibilité du matériel. Faire ensuite une demande écrite au service Sport/vie associative (matériel : tables, chaises, barrières, estrades/plateaux Samia, tentes de réception/barnum, panneaux exposition, calicots, sonorisation, projecteurs, podium).

Pour vos locations de salles de réunions mises à disposition des associations : 02 40 84 43 85

- **Salle Jean-Jaurès**, 40 r. J. Jaurès, rez-de-chaussée, 60 personnes, bar et réfrigérateur. Au 1^{er} étage, 98 places fixes, écran et estrade.
- **Salle du Clos Magdeleineau**, 60 personnes, r. Véga.
- **Salle des Trois Moulins**, 80 personnes, 12 r. des Déportés.
- **Centre socioculturel de Ragon**, salle de la Carrée, 80 personnes, r. du Vivier.

- **Salle du Seil**, 200 personnes, all. de Provence. En semaine uniquement. Sinon, et pour un usage particulier, contacter le 02 40 84 43 97.

- **Salle r. Maurice Monnier**, 35 personnes, 14 bis r. M. Monnier.

- **Allée de Provence**, 4 salles : salle llette (salle de gymnastique), de la Jaguère, du Danube, de la Volière.

Pour vos repas ou buffets froids

(salle équipées de cuisine - pas de vaisselle)

02 40 84 43 97

- **Salle de la Robinière** (environ 70 personnes assises - 150 personnes soirée dansante), r. des Poyaux - Quartier Ragon.

- **Salle du Seil** (200 personnes), allée de Provence - Quartier Château de Rezé.

- **Salle de Restauration du Chêne Gala** (120 personnes), 99 r. J.-B. Vigier - Quartier Morinière.

Pour vos vins d'honneur

(mariage, retraite, etc...)

- **Pavillon d'Accueil de la Morinière** (30 personnes) - 02 40 84 43 97, 189 r. J.-B. Vigier - Parc de la Morinière.

- **Salle Jean Jaurès** - rez-de-chaussée (60 personnes) - 02 40 84 43 85, 40 r. J. Jaurès - Quartier Pont-Rousseau.

Pour les salles suivantes, demandes de réservation à formuler auprès du service action culturelle, 02 40 84 43 60 :

- **Théâtre municipal**, 500 places, r. G. Lelan.

- **Salle audiovisuelle de l'espace Diderot**, 80 places, pl. L. Lemeut.

- **Pour la réservation de la halle de la Trocardière**, 101 r. de la Trocardière, s'adresser

à Nantes Gestion Equipement (NGE). 02 51 70 30 40.

- **Pour la location de la BaraKaSon** (salle de concerts), all. du Dauphiné, 500 places debout. 02 51 70 75 75.

- **La Maison de quartier de Trentemoult** dispose également d'une salle pouvant être mise à disposition des adhérents mineurs habitant le secteur géographique de Rezé centre/Trentemoult. 1 allée C. Choëmet; 02 51 11 12 32.

Les centres socioculturels

Créés depuis 1997, les CSC proposent de développer la participation des habitants et des associations à la conception et à la gestion de l'animation sociale, culturelle et de loisirs dans les quartiers. Ces associations proposent des activités diversifiées pour tous les âges, animent le quartier au travers de fêtes, de débats et mènent des actions en faveur des habitants les plus démunis.

- **Centre socioculturel de Ragon**, 9 rue du Vivier. 02 51 70 20 32.

- **Centre socioculturel Blordière-Jaunais**, 3 square du Jaunais. 02 51 70 06 66.

- **Centre socioculturel du Château** (bâtiment Touraine), all. de Touraine. 02 51 70 75 70.

- Crèche familiale municipale. 02 51 70 75 54.

- Halte-accueil «Pousse-Poussette». 02 51 70 75 55.

- Relais assistantes maternelles. 02 51 70 75 50.

- Ludothèque, «La malle à jouer». 02 51 70 75 50.

- Point information jeunesse. 02 51 70 75 85.



- Activités musicales de la BaraKaSon.
02 51 70 75 75.

- Conseillère en économie sociale et familiale.
02 51 70 75 70.

• La constitution d'un centre socioculturel sur Trentemoult/Rezé-centre/Zola-Barbusse est en cours. Dans l'attente de la réalisation de ce projet, s'adresser à Maison des Isles à Trentemoult, 1 allée Choëmet, 02 51 11 12 32.

L'ARPEJ-Rezé

Association pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et de loisirs pour l'enfance et la jeunesse de Rezé (ARPEJ-REZÉ)

Hôtel Grignon Dumoulin,
pl. Daviais, 02 40 84 43 88 /
<http://arpej.free.fr>
arpej-reze@mairie-reze.fr

En complémentarité de l'école et de la famille, l'ARPEJ-Rezé s'occupe des loisirs de la petite enfance à l'adolescence, dans le cadre d'une mission confiée par la Ville. Elle propose aux jeunes des formules adaptées à chaque âge et des activités, le mercredi et durant les vacances scolaires. Cette association exerce une mission d'information et d'animation en direction des jeunes Rezéens et soutient tout projet à l'initiative des 15-25 ans.

Centres de loisirs

• De 3 ans à 6 ans.

- Le Port au blé, 8 r Port au Blé. 02 40 84 43 88
- Le Chêne-Gala, 99 rue J.-B. Vigier. 02 40 04 04 43.

• De 3 à 12 ans

- Les Joyeux d'Ragon, (quartier Ragon) rue du Vivier. 02 40 32 32 70.
- Les Guyzmos (quartier Jaunais), 4 square Emile Blandin. 02 40 84 04 78.
- Les Visiteurs (quartier Château), allée de Provence. 02 40 05 07 70.

• De 6 ans à 12 ans.

- La Robinière, rue des Poyaux. 02 51 70 21 76.
- Inscriptions au siège de l'ARPEJ- REZÉ,
02 40 84 43 88.

Centres de vacances et séjours

Tous les ans, l'ARPEJ-Rezé propose plus de 40 séjours en France et à l'étranger pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans. Le catalogue est dispo-

nible à partir de mars au siège de l'ARPEJ-Rezé et à la mairie.

Ateliers techniques

• **Atelier Danse contemporaine**, Théâtre et Cerf-Volant, Les Joyeux d'Ragon, rue du Vivier.
02 40 32 32 70

• **Atelier mécanique Mécakit / Sécurité routière / Bois /**, 1 rue de la Quératière.
02 40 32 35 26.

• **Pôle audiovisuel multimédia**, 49 rue Alsace Lorraine. 02 40 05 15 12 / <http://pij.reze.free.fr>
poleavm@fr.st

• **Atelier d'éveil musical, Les Visiteurs**, allée de Provence. 02 40 05 07 70.

• **Centre d'activités nautiques du Jaunais**, Point accueil jeunes du Jaunais, rue F. Bonamy.
02 51 70 18 29.

• **Atelier nature**, La Robinière, rue des Poyaux. 02 51 70 21 76

• **Atelier Percussions Africaines**, rue Rio,
02 51 70 07 95

• **Atelier robotique**, Les Guyzmos, square E. Blandin. 02 40 84 04 Points accueils jeunes (13/17 ans)

• **Pôle Jeunesse Trentemoult**, 2 rue de Rio.
02 51 70 07 95.

• **Pôle Jeunesse Château**, allée de Touraine.
02 51 70 75 85.

• **Pôle Jeunesse Jaunais**, rue F. Bonamy.
02 51 70 18 29.



• **Pôle Jeunesse Ragon**,
1 rue de la Quératière.
02 40 32 35 26.

• **Pôle jeunesse Pont
rousseau**, 49 rue Alsace
Lorraine. 02 40 05 15 12 /
<http://pij.reze.free.fr>
poleavm@fr.st

• **Pôle Jeunesse Rezé
Centre**, 1 pl. J-B Daviais.
02 40 75 89 46 /
<http://pij.reze.free.fr>
pij.reze.centre@wanadoo.fr

Points information jeunesse

• **PIJ Rezé Centre**
(Point cyb'), 1 place
J.-B. Daviais.
02 40 75 89 46 /
pij.reze.centre@wanadoo.fr

• **PIJ du Jaunais**,
rue F. Bonamy.
02 40 75 71 61.

• **PIJ du Château**, allée de
Touraine. 02 51 70 75 85.

• **PIJ de Ragon**,
1 rue de la Quératière.
02 40 32 35 26.

• **PIJ Pont-Rousseau**
(Point cyb'), 49 rue Alsace
Lorraine. 02 40 05 15 12 /
<http://pij.reze.free.fr>
poleavm@fr.st

Aide à l'initiative des jeunes

• **PIJ Rezé-Centre**
(Point cyb'), 1 place J.-B.
Daviais. 02 40 75 89 46 /
pij.reze.centre@wanadoo.fr

Les associations sportives ou socioculturelles

• **A l'eau bébés**, 1 av de
Saint-Nazaire, 02 40 75 89 13
(répondeur associatif).

• **Académie de Billard
Rezéenne**, 26 r F Faure.
02 40 32 33 85.

• **Ailes Sportives Rezé-
Bouguenais (ASBR)**,
11 r de la Galarnière.
02 40 75 48 58.

• **Amicale bouliste Saint-
Paul**, 38 r J. Douillard.
02 51 70 15 64.

• **Amicale la Ragonnaise**,
Centre socioculturel de
Ragon, 9 r du Vivier.
02 51 70 20 32.

• **Amicale laïque
Château-Sud (ALCS)**,
4 bis r des Frères-Lumières.
02 40 84 31 90.

• **Amicale laïque de
l'Ouche-Dinier (ALOD)**,
7 r de l'Ouche-Dinier.
02 51 11 14 08.

• **Amicale laïque
Houssais/Chêne-Creux
(ALHCC)**, 38 av de la
Houssais. 02 40 04 12 44.

• **Amicale laïque Pont-
Rousseau (AEPR)**,
19 bis r P. Brossolette.
02 40 75 57 57.

• **Amitiés rondissimes**,
12 av du Parc des
Naudières, 02 40 75 98 74.

• **Arpej-Rezé**
Hôtel Grignon Dumoulin,
pl J.-B. Daviais.
02 40 84 43 88.

• **Artéchéri**, 15 quai
M. Boissard.
02 40 75 45 34.

• **Artik**, impasse
de la Barbonnerie.
02 40 13 81 26.
Découverte des créations
artistiques.

• **Association sportive du
collège Salvador-Allende**,
9 av L. Blum.
02 40 75 46 64.

• **Association anglo arts**,
5 rue du Château de Rezé.
02 40 75 96 42.

• **Association Bonami**,
32 rue F. Bonamy.
02 51 70 06 66.

• **Association
Départementale Gym.**
Entretien Section Rezé-
Château-Nord (ADGE),
14 rue A. Honegger.
02 40 75 12 53.

• **Association
Départementale
Protection Civile** Section
Rezé (Secouristes ADCP
44), 1 all de Provence.
02 40 05 61 34.

• **Association des amis de
l'orgue Saint-Paul**, centre
musical de la Balinière,
02 40 84 02 98.

• **Association des
habitants de la Maison
Radiouse (AHMR)**,
127 Maison radiouse.
02 40 75 24 66. Activités
multiples de loisirs et visites
guidées de l'immeuble
du Corbusier.

• **Association des
modélistes nantais et
rezéens**, maison de la mer,
quai de la fosse,
Nantes. 02 40 30 11 83.

• **Association des
peintres amateurs de
Rezé**,
34 av des Vosges.
02 40 75 19 34.

• **Association des
propriétaires et
co-propriétaires de seils**,
73 r de la Basse-Ile.
02 40 84 24 90.

• **Association gym.
Volontaire Trentemoult**,
4 allée de Gascogne.
02 40 75 60 52.

• **Association musicale
rezéenne cool musique**,
111 r G. Berthomé.
02 40 75 31 61.

• **Association Pro Vie
Dense**, 632 Maison
Radiouse, 02 40 20 26 96.
*Cours dispensés à la
Maison des Isles,*
1 allée C. Choëmet.

• **Association Souffle et
Vie**, 24 r C. Monnet.
02 40 05 12 20.

• **Association sportive du
collège Salvador Allende**,
9 av L. Blum.
02 40 75 46 64.

• **Association sportive
du collège de la Petite-
Lande**, 105 r G. Berthomé.
02 40 75 48 50.

• **Association sportive du
collège Pont-Rousseau**,
3 r F. Tableau.
02 40 75 15 72.

• **Association sportive du
collège Saint-Paul**, 66-68
r J. Jaurès. 02 51 11 01 01.

• **Association sportive du
lycée Jean-Perrin et du
lycée professionnel L.-J.
Goussier**, 20 r du Château
de Rezé. 02 40 32 44 00.

- **Association Yoga de Rezé**, 129 r J. Fraix. 02 40 75 80 92.
- **Association Zola-Barbusse**, r Véga. 02 51 70 24 36.
- **Atelier philatélique Rezé sud-Loire (APRSL)**, les Eglantiers, 30 r de la Blordière. 02 40 75 44 45.
- **Au bois de mon cœur**, 36 r M. Lagathu. 02 40 04 06 15.
- **Bridge club rezéen**, 6 place P. Sénard. 02 51 70 15 79.
- **Cantilène Saint-Paul**, 20 r Fontaine-Launay. 02 51 11 01 01. Chorale des élèves du collège Saint-Paul.
- **Carpe Diem**, 40 r J Jaurès. 02 40 32 37 12.
- **Centre d'éducation populaire amicale laïque Rezé-Centre (Cepal)**, salle J.-B. Marchais. 8 r des Roquios. 02 40 05 45 27.
- **Centre nautique Sèvre et Loire (CNSL)**, r Codet. 02 40 13 13 57.
- **Centre socioculturel Blordière-Jaunais**, 3 square du Jaunais. 02 51 70 06 66.
- **Centre socioculturel du Château/ La BaraKason**, all de Touraine. 02 51 70 75 75.
- **Centre socioculturel de Ragon**, maison de quartier, 9 r du Vivier, 02 51 70 20 32.
- **Cercle Saint-Paul (CSP)**, 38 r J. Douillard. 02 40 75 05 19.
- **Chorale de Trentemoult**, 53 r Pitre Athénas. 02 40 05 06 75.
- **Club des chiffres et des lettres**, centre social des Trois moulins, 12 r des Déportés. 02 40 93 96 75.
- **Club de Patinage sur Glace Loire-Atlantique (CPGLA)**. 02 40 35 52 91.
- **Club tarot Atout-Sud**, 11 r de Prinquiau. 02 40 40 07 22.
- **Compagnie Artus**, centre musical de la Balinière. 02 40 75 23 10.
- **Créactifs**, 3 r des bouleaux. 02 51 70 22 88. Promouvoir la création artistique.
- **Don't Stop**, 8 all du Béarn, appt 109. 02 40 32 30 78. Art du graffiti, culture hip-hop.
- **Ensemble vocal des Trois Moulins**, 100 r du Génétais. 02 51 70 22 42.
- **Football club de Rezé (FCR)**, 10 r V. Hugo. 02 40 32 83 97.
- **Gym santé loisir Rezé (GSLR)**, 67 bis r E Zola. 02 51 70 31 24.
- **Gymnastique rythmique et sportive (GRS)**, 22 r de la Robinière. 02 40 04 12 35.
- **Les amis de l'orgue St Paul**, 4 r du Petit Choisy. 02 40 04 14 83.
- **La compagnie des ondes**. 06 70 63 19 19.
- **La pulse à l'oreille**, centre musical de la Balinière. 02 51 70 78 23.
- **La vie des autres**, 27 bis r Alsace-Lorraine. 02 51 70 07 32. Ecriture et édition de récit de vie.
- **Le p'tit k-loup des rues**, 1 r Mazureau. 02 51 70 19 97.
- **Les cœurs en fête**, 7 r des Grands-Bois. 02 40 75 13 32.
- **Les éoliens**, 15 r Basse Lande. 02 40 04 14 69.
- **Les vieux pots rezéens**, 29 r des Chevaliers. 02 40 75 49 06. Collection de vieux cycles
- **Mondes parallèles**, 17 r Chupiet. 06 68 38 90 40.
- **Moto club des portes de Bretagne**, 149 rte des Sorinières. 02 40 65 94 30.
- **Moussa compagnie**, 70 rue de la Mirette. 02 40 32 34 24.
- **Palets Club Château Rezéen**, 7 pl C. Pascal. 02 40 04 12 08.
- **Poétic 7**, 194 r M. Jouaud. 02 51 70 10 70. Edition d'une revue de poèmes anticonformistes.
- **Poisson-banane**, 21 quai Surcouf. 02 40 75 98 06. Création artistique avec divers objets.
- **Rencontre forfeutes-théâtre**, 7 Grand-Rue. 06 72 00 67 39.
- **Rezé basket 44**, 16 av des Gâts. 02 40 75 09 42.
- **Rezé Environnement**, rue H. Barbusse.
- **Rezé Football Américain Assoc.**, 1 pl C. Chaplin. 06 75 01 12 31.
- **Rezé Gym. Rythmique et Sportive (Rezé GRS)**, 22 r de la Robinière. 02 40 04 12 35.
- **Rezé Loisirs Accueil**, 189 r J.-B. Vigier. 02 40 05 43 08.
- **Rezé Olympique Patinage**, 40 r J Jaurès. 02 51 70 11 43
- **Roller skating rezéen**, 5 sq du Jaunais. 02 40 75 12 95.
- **Rezé Tennis Club**, r des Champs Garnier. 02 40 75 90 49.
- **Section Rezéenne Gymnastique Volontaire**, centre socioculturel du Château, all de Provence. 02 40 75 22 81.
- **Société des amis de Rezé**, Hôtel Grignon-Dumoulin, pl J.-B. Daviais. 02 40 84 42 56.
- **Sourire animé**, 46 r de la Commune. 02 40 05 19 91.
- **Syndicat d'initiative de Trentemoult**, Maison des Isles. 02 40 84 24 80 ou 02 40 05 45 55.
- **Terre de Loire**, 3 r M. Rontard. 02 40 84 01 18.
- **Théâtre des Roussipontains**, r F Bonamy. 02 40 32 35 98.
- **Tourisme et loisirs**, 44 r de la Commune. 02 40 75 91 17.

VOIR ET ENTENDRE DANS LE CONFORT



- Spécialiste de la presbytie
- Verres progressifs
- Grand choix de montures
- Lentilles de contact et basse vision
- Forfait solaire

- Tout pour le malentendant
- Appareil auditif personnalisé
- Spécialiste de l'appareillage de l'adulte et de l'enfant

Lydie JOYER

Opticienne - Audioprothésiste

Rive OPTIQUE
SURDITÉ *Gauche*

4, rue Victor Hugo, **Rezé** - ☎ 02 40 75 30 73



Collège Privé Mixte Sainte-Anne et Saint-Joseph

Un établissement de proximité sous contrat d'association avec L'État.
Maternelle, Primaire et Collège

Desserte autobus : à 10 mn du tramway n°2.

Une équipe pédagogique compétente et motivée.

Une contribution à une éducation citoyenne de vos enfants.

11, rue Saint-Lupien - 44400 REZÉ - Tél. 02 40 75 42 71 - Fax 02 40 04 23 12

Grandjouan

N.A.S.

Votre partenaire propreté

NETTOYAGE ATLANTIQUE SERVICES

Rue Vulcain - Z.I. Prairie de Mauves

Tél. 02 51 89 12 89

Fax 02 51 89 12 82



• **Union Cycliste Pédale**

Rezéenne, 1 av
du 11 Nov., Bouguenais.
02 40 65 22 52.

• **Union Sportive Écoles**

Publiques, École
Maternelle Le Corbusier.
02 40 75 72 99.

• **Visages**, 116 r de la
Classerie. 02 40 75 69 94.
Diffusion de tous supports
de communication dans le
domaine de l'intervention
sociale.

• **Voil'in Rezé**, 3 r A.
Einstein. 06 14 77 09 88.

*Pour obtenir les
coordonnées d'autres
associations, contacter le
service Sport/Vie associative
au 02 40 84 45 30.*

**Les disciplines
sportives
ou socioculturelles**

Aïkido

• ASBR. 02 40 75 63 71

Art floral

• **Rezé-loisirs accueil.**
02 40 05 43 08
• **CSC Jaunais-Blordière.**
02 51 70 06 66
• **CSC Ragon**
02 51 70 20 32

Arts plastiques

• **ALHCC.** 02 40 84 01 78.
• **ALOD.** 02 40 04 14 60
• **Artchéri.**
02 40 75 45 34
• **CSC Château/
la BaraKason.**
02 51 70 75 75.
• **ALCS.** 02 40 05 41 78
• **Rezé-loisirs accueil.**
02 40 05 43 08
• **Tourisme et loisirs
retraités.** 02 40 75 81 84
• **Association des
peintres amateurs.**
02 40 75 19 34
• **Cepal Rezé Centre.**
02 40 05 45 27
• **Atelier créatif**
CSC Jaunais-Blordière.
02 51 70 06 66

Ateliers d'écriture

• **Carpe diem.**
02 40 32 37 12

Ateliers de lecture

• **Orpar.** 02 40 75 81 59
• **Carpe Diem.**
02 40 32 37 12
• **Zola-Barbusse.**
02 40 84 42 77
• **Cepal Rezé Centre.**
02 40 05 45 27

Ateliers Nature

• **Centre de loisirs La
Robinière.** 02 51 70 21 76

**Ateliers
scientifiques
et techniques**

• **Cepal Rezé Centre.**
02 40 05 45 27

Badminton

• **ASBR.** 02 40 75 48 58
• **CSC Château/
la BaraKason.**
02 51 70 75 75

Basket

• **ALOD.** 02 40 04 08 03
• **CSP :** (à partir de 6 ans)
02 40 84 15 96
(jeunes) 02 40 65 03 38
(seniors) 02 40 75 05 19
• **Rezé-basket**
44. 02 40 75 09 42
• **Cepal Rezé Centre.**
02 40 05 45 27

Bébés nageurs

• **A l'Eau Bébés.**
02 40 75 89 13
(répondeur associatif).

Billard

• **Académie de Billard
Rezéenne.** 02 40 32 33 85

Boules

- La Ragonnaise, 02 40 75 51 08

Boules Lyonnaises

- ASBR. 02 40 05 09 04

Boxe Française

- CSC Château/ la BaraKason. 02 51 70 75 75

Bridge

- Bridge club rezéen. 02 51 70 15 79

Broderie

- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Canoë-Kayak

- ARPEJ-Rezé, Pôle Jeunesse Jaunais. 02 51 70 18 29

Cartonnage

- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Cerf-volant

- La Ragonnaise (les Dragons Volants). 02 40 04 14 23
- Les éoliens. 02 40 04 14 69

Cirque

- Cepal Rezé Centre. 02 40 05 45 27
- CSC Jaunais-Blordière. 02 51 70 06 66
- Zola-Barbusse. 02 40 75 25 81

Club des chiffres et des lettres

- Club des chiffres et des lettres. 02 40 93 96 75

Club environnement

- CSC Jaunais-Blordière. 02 51 70 06 66

Cours de langue anglais

- ALOD. 02 40 04 25 30
- OMJRI. 02 40 84 43 80

Cours de langue allemand

- ALOD. 02 40 84 27 91

- CSC Château/ la BaraKason. 02 51 70 75 75

Cours de langue arabe

- CSC Château. 02 51 70 75 70
- OMJRI. 02 40 84 43 80

Cours de langue roumain

- OMJRI. 02 40 84 43 80

Couture-patchwork

- Zola-Barbusse. 02 40 84 42 77
- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Création d'objets

- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08
- Poisson-banane. 02 40 75 98 06

Crochet

- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Cross-athlétisme

- ASBR. 02 40 32 39 75

Cuisine

- AEPR. 02 40 75 57 57
- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Cyclisme

- Union cycliste pédale rezéenne. (UCPR). 02 40 65 22 52

Cyclotourisme

- Cyclos randonneurs Loire-Océan. (CRLO). 02 40 84 11 51
- La Ragonnaise. 02 40 75 85 51
- AEPR. 02 40 75 57 57
- Tourisme et loisirs. 02 40 75 91 17

Danse

- ALOD (modern jazz). 02 40 75 69 59
- ALHCC (classique). 02 40 84 04 05
- AEPR (classique, modern jazz, rock). 02 40 75 57 57

- Cepal Rezé-Centre (africaine, orientale, capoeira, claquettes, hip-hop, expression corporelle). 02 40 05 45 27

- CSC Château/ la BaraKaSon. (salon, hip-hop, orientale, expression corporelle). 02 51 70 75 75

- CSC Ragon (éveil, modern jazz, rock, salon). 02 51 70 20 32

- CSP (rock, tango, paso, hip-hop, cha-cha, salsa, country, danses de l'été). 02 40 36 27 27

- Zola Barbusse (initiation). 02 40 84 42 77

- Pro-vie-dense. 02 40 20 26 96

Échecs

- ALHCC. 02 40 84 18 54
- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Encadrement

- ALOD. 02 40 75 68 83
- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08
- Zola Barbusse. 02 40 84 42 77

Escrime

- ASBR. 02 40 04 13 14

Fléchettes

- Cepal Rezé Centre. 02 40 05 45 27

Football

- AEPR. 02 40 75 00 41
- Football club Rezé (FCR). 02 40 32 83 97
- ASBR (corpo). 02 40 72 78 61

Football américain

- Les margouillats. 06 75 01 12 31

Golf corpo

- ASBR. 02 40 06 20 27

Gymnastique

- ALOD (volontaire, mémoire et équilibre, aquatique, chinoise, douce). 02 51 11 14 08
- AEPR. 02 40 75 57 57

• **ASBR.** 02 40 75 48 58

• **Ass. Départementale Gym Entretien** section Rezé/Château (3^e âge).
02 40 75 12 53

• **ALHCC** (gym d'entretien).
02 40 12 15 50

• **CSP.** 02 40 75 28 82

• **CSC Château/ la BaraKason** (aquaïque, chinoise, volontaire, dynamique, stretching).
02 51 70 75 75

• **CSC Ragon** (aquaïque, stretching, step, douce, entretien, dynamique).
02 51 70 20 32

• **Gymnastique d'entretien** (troisième âge). 02 40 75 12 53

• **Gym Santé loisirs Rezéenne** (gym dynamique, jeunes, douce, hommes). 02 51 70 31 24

• **Gym volontaire de Trentemoult.**
02 40 75 60 52.

• **Rezé-loisirs accueil** (stretching, gym douce).
02 40 05 43 08

• **Section Rezéenne Gym. Volontaire** (entretien, stretching, aquaïque).
02 40 75 22 81

• **Souffle et vie (chinoise).**
02 40 05 12 20.

• **Zola Barbusse** (relaxation, dynamique)
02 40 84 42 77.

Gymnastique rythmique et sportive

• **Rezé GRS.**
02 40 04 12 35

Haltérophilie-musculation

• **ASBR.** 02 40 75 48 58

• **CSC Château/ la BaraKason.**
02 51 70 75 75

Handball

• **ALOD.** 02 40 05 16 19

• **ASBR.** 02 40 75 48 58

Handisport

• **AEPR.** 02 40 75 57 57

Histoire

• **Société des amis de Rezé.** 02 40 84 43 00

Jardinage

• **Jardiniers de France.**
02 40 75 39 49

Jeux de rôle

• **Mondes parallèles.**
06 68 38 90 40

Jeux de société

• **Cepal Rezé Centre.**
02 40 05 45 27

• **Rezé-loisirs accueil.**
02 40 05 43 08

• **Arpej-Rezé.**
02 40 84 43 88

• **Tourisme et loisirs.**
02 40 75 91 17

• **AEPR.** 02 40 75 57 57

• **Club de tarot Atout-sud.** 02 40 40 07 22

Judo Ju-Jitsu

• **ASBR.** 02 40 75 48 58.

Karaté

• **ASBR karaté-do.**
02 40 75 48 58

• **AEPR.** 02 40 75 57 57

Micro-informatique et Internet

• **ALHCC.** 02 40 04 12 44

• **Arpej-Rezé.**
02 40 05 15 12 /
<http://pij.reze.free.fr>
poleavm@fr.st ;
02 40 75 89 46 /
pij.reze-centre@wanadoo.fr

• **Orpar.** 02 40 75 81 59

• **CSC Jaunais Blordière.**
02 51 70 06 66

Modélisme

• **ALHCC.** 02 40 75 22 59

• **Association des modélistes nantais et rézéens.**
02 40 47 55 34

Moto

• **Moto club des Portes de Bretagne.**
02 40 65 94 30

Multisports

• **AEPR.** 02 40 75 57 57

• **ARPEJ-Rezé :**
- Pôle Jeunesse Château,
allée de Touraine.
02 51 70 75 85.

- Pôle Jeunesse Jaunais,
rue F. Bonamy.
02 51 70 18 29.

- Pôle Jeunesse Rezé
Centre, 1 pl. J.-B Daviais.
02 40 75 89 46
[/pij.reze.centre@wanadoo.fr](mailto:pij.reze.centre@wanadoo.fr)

• **Cepal Rezé Centre.**
02 40 05 45 27

• **CSC Ragon.**
02 51 70 20 32

• **École municipale du sport.** 02 40 84 43 86

Musique

• **CSP (fanfare).**
02 40 75 97 61

• **CSC Château/ la BaraKason.** (basse, batterie, guitare, clavier).
02 51 70 75 75

• **CSC Ragon** (percussions initiation piano).
02 51 70 20 32

• **ALCS** (éveil musical).
02 40 05 09 53

• **Zola Barbusse** (djembé).
02 40 84 42 77

• **Ensemble vocal des Trois moulins** (chorale).
02 51 70 22 42

• **Cepal Rezé Centre.** (chorale, piano).
02 40 05 45 27

• **Chorale de Trentemoult.**
02 40 05 06 75

• **Figaro Si, Figaro La** (chorale). 02 40 34 09 36

Natation

• **AEPR.** 02 40 75 57 57

• **ASBR.** 02 40 75 48 58

Nautisme

• **ASBR (Corpo).**
02 40 75 48 58.

• **Association des propriétaires et co-propriétaires de seils.**
02 40 84 24 90

• **CNSL.** 02 40 13 13 57

Palets

- CSP. 02 40 05 06 69
- Palet club Château. 02 40 30 02 86

Patinage sur glace

- Club de patinage sur glace Loire-Atlantique (CPGLA). 02 40 35 52 91

Pêche

- CSC Jaunais Blordière. 02 51 70 06 66

Peinture sur soie

- ALOD. 02 40 04 34 23
- CSC Ragon. 02 51 70 20 32
- Maison de quartier Zola-Barbusse. 02 40 84 42 77
- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Percussions africaines

- ARPEJ-Rezé, Pôle jeunesse Trentemoult. 02 51 70 07 95

Pétanque

- ASBR. 02 40 75 86 44
- Amicale bouliste Saint-Paul. 02 51 70 15 64

Philatélie

- Atelier philatélique Rezé-Sud-Loire (APRSL). 02 40 75 44 45

Photo

- ALHCC. 02 40 04 12 44

Plongée

- ASBR. 02 40 75 94 99

Poterie céramique

- ALHCC. 02 40 04 12 44
- Terre de loire. 02 40 84 01 18
- CSC Château/la BaraKason. 02 51 70 75 75
- CSC Jaunais-Blordière. 02 51 70 06 66

Radio

- ARPEJ-Rezé, Pôle jeunesse Pont-Rousseau. 02 40 05 15 12

Randonnées pédestres

- CSC Ragon. 02 51 70 20 32.
- Tourisme et loisirs Sud-Loire. 02 40 75 91 17
- AEPR. 02 40 75 57 57
- CSC Jaunais-Blordière. 02 51 70 06 66

Roller

- Roller skating rezéen (course, école de patinage, randonnée loisir). 02 40 75 12 95
- Rezé olympique patinage (vitesse, in line, course, école de patinage, hockey et randonnée loisir). 02 51 70 11 43.

Rugby

- ASBR. 02 40 75 11 41.

Secourisme

- Association Départementale Protection Civile Sect. Rezé. (ADPC 44). 02 40 05 61 34

Scrabble

- CSC Ragon. 02 51 70 20 32
- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08
- Tourisme et loisirs. 02 40 75 91 17
- AEPR. 02 40 75 57 57

Sophrologie

- CSC Château/la BaraKason. 02 51 70 75 75
- ASBR. 02 51 11 10 91
- Amitiés rondissimes. 02 40 75 98 74
- Sourire animé. 02 40 05 19 91

Spectacle

- Compagnie Artus. 02 40 75 23 10
- Compagnie des ondes. 06 70 63 19 19
- Le p'tit k-loup des rues. 02 51 70 19 97
- Les cœurs en fête. 02 40 75 13 32

- Association musicale rezéenne cool musique. 02 40 75 31 61

- La pulse à l'oreille. 02 51 70 78 23

- Moussa compagnie. 02 40 32 34 24

Sport adapté

- AEPR. 02 40 75 57 57

Sports loisirs anciens

- AEPR. 02 40 75 57 57
- Cepal Rezé Centre. 02 40 05 45 27

Sports mécaniques

- ARPEJ-Rezé, Pôle Jeunesse Ragon. 02 40 32 35 26

Sports scolaires

- AS collège Allende. 02 40 75 46 64
- AS collège Petite-Lande. 02 40 75 48 50
- AS collège Pont-Rousseau. 02 40 75 15 72
- AS collège Saint-Paul. 02 51 11 01 01
- AS Lycée Jean-Perrin. 02 40 32 44 00
- AS lycée professionnel Louis-Jacques Goussier. 02 40 32 44 00
- AS Lycée Notre Dame. 02 40 32 87 87
- USEP Rezé. 02 40 75 73 88

Swin golf

- Tourisme et loisirs retraités de Rezé. 02 40 75 32.29

Tai-Ji-Quan

- ALOD. 02 40 75 49 62

Tennis

- Rezé tennis club. 02 40 75 90 49
- ASBR (corpo). 02 40 31 01 24

Tennis de table

- AEPR. 02 40 75 57 57
- Cepal Rezé Centre. 02 40 05 45 27

- ASBR. 02 40 75 48 58
- CSP. 02 40 75 28 43

Théâtre

- ALOD. 02 51 11 10 91
- Cepal Rezé Centre. 02 40 05 45 27
- CSC Ragon. 02 51 70 20 32
- ALCS. 02 40 05 09 53
- Anglo-arts. 02 40 75 96 42
- Rencontre fortuite-théâtre. 02 40 05 15 17
- Sourire animé. 02 40 05 19 91
- Théâtre des Roussipontains. 02 40 32 35 98

Tir à l'arc

- La Ragonnaise (la Flèche Ragonnaise). 02 40 75 71 09

Tir sportif

- CSP. 02 40 75 05 15

Vannerie

- Rezé-loisirs accueil. 02 40 05 43 08

Volley-ball

- ASBR. 02 51 70 33 66
- CSC Château/la BaraKason. 02 51 70 75 75

Le Forum des associations réunit une cinquantaine d'associations et draine un public nombreux.

Vidéo

- ARPEJ-Rezé, Pôle Jeunesse Pont-Rousseau. 02 40 05 15 12

Yoga

- ALHCC. 02 40 65 32 47
- ALOD. 02 40 75 17 92
- ASBR. 02 40 84 14 00
- Association Yoga de Rezé. 02 40 84 13 56 ou 02 40 75 80 92
- CSC Ragon. 02 51 70 20 32
- Zola-Barbusse. 02 40 84 42 77
- CSC Château/la BaraKason. 02 51 70 75 75
- Cepal Rezé Centre. 02 40 05 45 27

Événements

- Le Forum des loisirs d'été (mi-mars).

Les associations qui organisent les loisirs l'été pour les jeunes (ARPEJ, CEPAL...) présentent leurs activités. L'ARPEJ-Rezé présente ainsi ses animations pour les 3-17 ans. Cette journée permet aux familles de rencontrer les responsables des séjours et d'échanger avec les administrateurs de l'association. C'est aussi l'occasion de se procurer la brochure de présentation de l'été pour prévoir la destination des vacances des enfants.

- La fête des caillebottes (mai).

Dégustation de caillebottes. Courses cyclistes. Organisé par l'Amicale de la Ragonnaise.

- La fête du Jeu (fin mai). En collaboration avec « la Malle à Jouer », les Francas et l'ACE, l'ARPEJ-Rezé anime des activités pour faire connaître et initier les jeunes de Rezé aux jeux. Une fête ludique et conviviale...

- Fête nationale (juillet). Bal, feu d'artifice, organisés par la Ville et une association.

- Le Forum des associations (début septembre).

Une cinquantaine d'associations sont présentes à ce rendez-vous dont profitent les Rezéens pour s'inscrire à une discipline ou se faire une opinion sur une discipline à partir des démonstrations proposées.

- La fête du quai Léon Sécher (octobre).

Proposée par le CSC Jaunais-Blordière, avec le soutien de la ville et de plusieurs associations, la fête a lieu dans un quartier typique des bords de Sèvre. Bal guinguette, concours de pêche, expo sur l'histoire du quartier, scène musicale, animation de rue, balades sur l'eau, jeux organisés par la bibliothèque de la Noëlle, rythment le programme de ce rendez-vous familial et convivial.



A V E R T I S S E M E N T

Ce document n'est pas à l'abri d'erreurs ou omissions.
Nous vous invitons à les signaler au service Communication,
Hôtel de Ville, 02 40 84 42 59.

Dans ce guide, toutes les adresses dont la localité
n'est pas mentionnée sont situées à Rezé.

Directrice de la publication : Dominique Mérel

Textes et photos : service Communication.

A participé à la réalisation de cette édition : Thomas Heng.

Avril 2003

REMERCIEMENTS

Gilles Retière, Maire, et Dominique Mérel, Première adjointe,
remercient tous les annonceurs qui ont contribué la réalisation de ce guide.

Ce guide est offert gracieusement par la Ville de Rezé.



la qualité au plus juste prix

 **Montures**

CHARMANT TITANE, OXIBIS
FAÇONNABLE, ELITE, KOOKAI...

 **Solaires**

GUCCI, HUGO BOSS, RAY BAN,
ELITE, KOOKAI...

 **Verres**

ESSILOR, BOURGEOIS



Optique Sociale

REZÉ - Place du 8-Mai - 1 rue Victor-Hugo

Pour tout renseignement : tél. 02 40 32 38 62

GTM

GÉNIE CIVIL ET SERVICES

Nous œuvrons pour demain

BATIMENT

TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION

Agence Loire-Atlantique

5, rue du Coutelier - 44805 SAINT-HERBLAIN

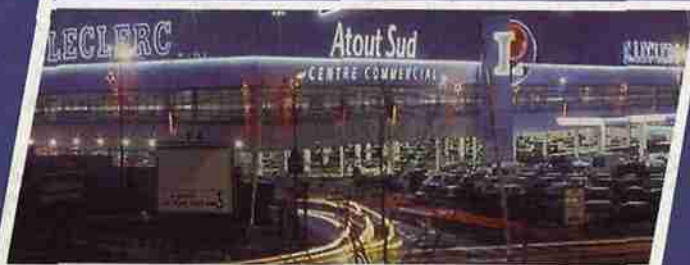
Tél. 02 40 92 74 00 - Fax 02 40 92 74 14



Atout Sud

Ça bouge au Sud !

40 Boutiques



Venez prendre
la Vie du
bon côté !



- EQUIPEMENT DE LA PERSONNE
- AMERICAN JEAN'S
- ATOUT CADEAUX
- BRICE
- DIPAKI
- ETAM Lingerie
- LAURENT CERRER
- MARC ORIAN Bijouterie
- MAROQUINERIE ALOIA
- MIM Prêt à porter
- MS MODE Prêt à porter
- PHILDAR Prêt à porter
- SAN MARINA
- Jacqueline RIU
- SANTE / BEAUTE
- ELITE COIFFURE
- LA GENERALE D'OPTIQUE
- I** MANÈGE À BIJOUX
- I** PARAPHARMACIE E.LECLERC
- PARFUMERIE NOCIBÉ
- PHARMACIE
- STAR INTERNATIONALE COIFFURE
- YVES ROCHER
- CULTURE / LOISIRS
- COURIR
- I** ESPACE CULTUREL
- I** ESPACE ENFANTS DÉCOUVERTE
- I** LECLERC VOYAGES Licence n° 044 96 000 2
- MAG PRESSE
- MANÈGE ENFANTS
- PHONE SHOP
- DECO / MAISON
- ENCADRIM
- BLINEAU FLEURS
- SERVICES
- BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE
- PHOTOJET
- MISTER MINIT
- ESPACE BAZIBAO
- RAPID'COUTURE
- TOP NET
- RESTAURATION
- BRICHOE DORÉE
- FLUNCH
- L'ATELIER DU CHOCOLAT
- LA REZEENNE
- PIZZERIA/GRILL L'ARLEQUIN
- I** HYPERMARCHÉ E.LECLERC

P 1700 PLACES
dont 1200 couvertes



ATOUT SUD

Tél. 02 51 70 70 70

REZÉ - Route de Pornic



Lignes de Bus Directes n°36 et n°38

www.e-leclerc.com